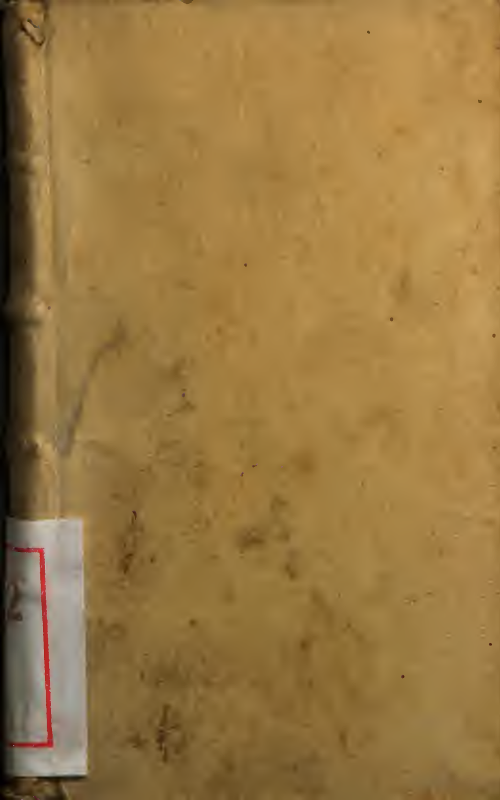


MÉMOIRES
ET LETTRES
DE MADAME
DE MAINTENON.

TOME I.

Contenant le Tome I.er des MÉMOIRES.



MÉMOIRES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE MADAME

DE MAINTENON,

Et à celle du Siecle passé ;

PAR M. DE LA BEAUMELLE.

NOUVELLE EDITION,

Augmentée des Remarques Critiques DE VOLTAIRE, tirées de son Essai sur l'Histoire Générale.

TOME PREMIER.



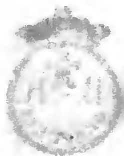


A MAESTRICHT,

Chez J. E. DUFOUR et Ph. ROUX, associés.

M. DCC. LXXXIX.





TABLE

DES

LIVRES ET CHAPITRES

Contenus dans le Tome premier.

LIVRE PREMIER.

LIVRE SECOND.

LIVRE TROISIEME.

Fin de la Table des Chapitres.



PRÉFACE(*).

NON, disoit madame de Maintenon à Mlle. d'Aumale, *je n'écrirai point ma vie : je ne puis tout dire ; et ce que je dirois ne seroit pas cru.*

C'est ainsi qu'un excès de défiance et de modestie nous a privés de l'histoire d'une dame, qui, sans être ni maîtresse ni reine, eut pendant trente années plus de crédit que n'en ont ordinairement les reines, ni même les maîtresses.

Nous y aurions vu les commencements, les progrès, les ressorts, les ennuis de son élévation, la vie privée du monarque qui l'approcha de son trône, les plus secretes intrigues de la cour, les causes de tant de faits qui ne seront jamais approfondis, les prospérités, les fautes, les malheurs du regne le plus glorieux pour notre nation, et le plus intéressant pour toutes les autres.

Après la mort de Louis XIV, madame de Maintenon ne songea qu'à le pleurer et à le suivre. Sa grandeur avoit été sans vanité, sa retraite fut sans orgueil.

Soit qu'elle fût indifférente sur les jugements des hommes, soit qu'elle se défiât également des ennemis puissants et des foibles amis dont

(*) Sur l'édition de la Haye, 1757.

elle étoit environnée, soit qu'elle fût engagée au silence par la promesse du secret, ou qu'elle crût son état trop connu pour avoir besoin d'être prouvé, elle abandonna sa réputation à la malignité de l'envie et à l'équité de l'histoire. En vain Mlle. d'Aumale la conjura d'écrire elle-même des vérités que le temps pouvoit obscurcir : madame de Maintenon brûla toutes les pieces qui nous les auroient transmises sans nuage. Et après sa mort, M. le régent, impatient d'ouvrir sa cassette, n'y trouva que des preuves des services qu'elle lui avoit rendus, et des remerciments de la pension qu'il lui avoit conservée.

Les craintes, les égards, et peut-être les préjugés qui lioient madame de Maintenon, n'ont aucun droit sur la postérité. C'est assez qu'ils nous aient ravi les plus précieux matériaux de sa vie, sans que nous soyons encore détournés de parler par les raisons ou par les scrupules qui l'engageoient à se taire.

Aujourd'hui tout nous permet, tout nous invite même à rompre le silence. Trente ans plutôt, les faits auroient été trop récents : trente ans plus tard, ils seroient trop vieux. Ecrite dans le sein même des événements, l'histoire est suspecte de satyre ou d'adulation : un siecle après, elle l'est d'erreur. Le moment propre à l'écrire est celui où le public est assez voisin des faits pour être instruit, et en est assez éloigné pour être indifférent ; où un goût général de philosophie, supérieur aux fausses délicatesses, permet aux historiens de dire la

vérité, aux particuliers de l'aimer, aux grands de la protéger, aux princes de l'entendre.

Les lettres de madame de Maintenon, ces lettres où son cœur se montre sans art, et où l'esprit même est naturel, ont dissipé la plupart des doutes qu'on avoit formés sur son caractere et sur son état. Elle étoit flétrie par la postérité de ceux qui l'avoient encensée pendant sa vie, comme si les enfants avoient voulu se venger des soumissions, peut-être des bassesses de leurs peres, en attaquant une vertu qui pouvoit seule les justifier. Ce que la cour a de plus respectable, et Paris de plus judicieux, est revenu avec plaisir de ses préventions : et madame de Maintenon, qui n'avoit encore été qu'un problême, que chacun tentoit de résoudre d'après ses lumieres ou ses vices, peut enfin paroître sous ses véritables traits. Des recherches exactes nous ont appris bien des choses qu'elle auroit pu taire : sous un prince, ami de la vérité et de la vertu, il est permis de dire l'une et de justifier l'autre : et dans ce siecle, trop éclairé pour être injuste, trop frivole pour être méchant, on peut espérer d'être cru, même en contredisant la malignité du cœur humain.

Saint-Cyr suffiroit sans doute pour faire entendre quel étoit le nœud qui unissoit l'homme et la femme qui l'ont fondé, si l'on n'avoit souvent vu le prix du vice employé à bâtir des pyramides en Asie, et des couvents en Europe. « Quelle est, diroit la postérité, cette » femme que nous voyons depuis 1685 jus-

» qu'en 1715, auprès d'un roi qui eut tant de
» maîtresses, et qui étoit encore dans la force
» de l'âge ? Cependant il avoit un grand zele
» pour la religion, il recevoit souvent le pain
» sacré, il ordonnoit à sa cour de servir Dieu :
» voilà comme les prêtres se jouent et du roi
» qu'ils dirigent, et du Dieu qu'ils annon-
» cent. » L'intérêt de la religion, la gloire du feu roi veulent donc qu'on connoisse enfin la dame qu'il aima si long-temps. La crainte d'offenser la majesté du trône, crainte vaine, qu'inspire un préjugé de cour, doit céder sans doute à celle de voir accuser le plus grand de nos rois d'avoir été, ou assez imbécille pour se tromper trente ans sur ses devoirs, ou assez hypocrite pour tromper trente ans ses sujets.

Ces motifs m'engagerent à composer cet ouvrage, dont le premier volume fait à Copenhague, en 1751, imprimé à Francfort sous le titre de Nancy, en 1752, parut à Paris en 1753 : foible ébauche, hasardée dans l'espérance que les personnes intéressées me fourniroient assez de traits pour finir le tableau.

Je me trompai. La maison de Saint-Cyr, les parents de madame de Maintenon, ses héritiers même, sans désapprouver mon projet, refuserent de le seconder. Mais le zele de plusieurs particuliers à qui sa mémoire étoit chere, quoiqu'ils ne tinssent à elle ni par les liens du sang, ni par ceux de la reconnoissance, me consola des refus de sa famille : refus utiles au lecteur, puisqu'ils ont laissé à l'historien

toute sa liberté, sans lui ravir aucunes lumieres. Mon ouvrage plaira-t-il aux parents de madame de Maintenon ? J'ose le dire : ce n'est pas le desir de leur plaire qui l'a fait. Inconnu à la plupart d'entre eux, découragé par quelques-uns, indifférent à tous, je n'ai eu à me garantir que des complaisances du respect.

Tant de cabinets m'ont été ouverts, tant de mémoires m'ont été fournis, que mon plan s'est étendu comme malgré moi : j'avois projetté l'histoire de madame de Maintenon, et j'ai fait en partie celle de son temps.

Pour employer tous les matériaux dont je me suis vu environné, j'ai pris un titre qui m'a permis d'embrasser plus d'objets, sans me trop éloigner du principal. Les mémoires de Théodore-Agrippa d'Aubigné son grand-pere m'offroient des faits intéressants et presque inconnus : divers événements du siecle de Louis XIV se lioient naturellement à mon sujet : l'histoire secrete de ce prince me paroissoit appartenir à celle de madame de Maintenon. Comment se refuser à l'abondance, à l'agrément, à l'utilité de la matiere ? Mon livre en est devenu plus irrégulier et plus instructif.

On ne trouvera nulle part autant d'anecdotes sur Louis XIV. Je n'en avance aucune, que je ne cite mes garants. Je n'indique pas avec la même exactitude les sources où j'ai puisé les faits connus : faut-il encore des témoins pour les faits munis du sceau de la foi publique ?

Quelques-uns jugeront ces détails au-dessous de la majesté de l'histoire. Tout ce qui développe le cœur des princes est digne d'elle : et rien ne le développe mieux que ces saillies que le souverain réprime, et qui échappent à l'homme. Pour bien connoître les maîtres du monde, il faut les voir hors du théâtre, dans le sein de leur famille, au milieu de leurs domestiques, en ces moments où, rendus à eux-mêmes, ils se livrent à leur caractere qui n'est plus contraint par la présence d'un courtisan attentif, ou d'un ambassadeur pénétrant. Partout on voit Louis XIV représenter avec éclat, parler avec dignité ; nulle part, s'entretenir avec amitié, écouter avec complaisance. Partout on rencontre l'homme immortel : et c'est l'homme simple que l'on demande. On connoît le maître de Louvois : on cherche celui de Bontems.

Ces récits de la vie privée du monarque seroient sans doute déplacés dans un tableau de son siecle : la petitesse des objets contrasteroit avec la grandeur du dessein, et nuiroit à la rapidité de l'exécution. Mais rejettés des histoires générales, ils en sont plus précieux aux mémoires. Le nom seul des personnages les rend intéressants : et l'idée de grandeur, attachée au siecle de Louis XIV, les ennoblit.

D'où naît le charme des vies de Plutarque? de ces petits faits que les esprits superficiels affectent de dédaigner, et que l'esprit philosophe rassemble, combine, décompose. L'his-

toire privée de ces hommes qui ont civilisé l'univers est plus utile et aussi agréable que l'histoire de ces empires qui l'ont asservi : on lit froidement la Rome de Florus, on est enchanté de l'Auguste de Suétone : on aime à *guetter*, avec Montaigne, *les grands hommes aux petites choses*.

Le regne de Louis XIV a introduit tant de changements dans les arts, dans les mœurs, dans le droit civil et public, qu'il deviendra pour le monde politique et pour le monde pensant une époque célebre, que nos neveux étudieront à jamais. Ils regarderont ce prince comme le génie tutélaire de l'empire françois : tout leur en sera précieux, et leur avide curiosité accusera notre indifférence. Que notre siecle lise avec dédain les entretiens de l'archevêque de Cambray avec madame de Maintenon, nos enfants le liront avec plaisir, et nos petits-enfants avec transport. Et avec quel empressement ce siecle même, si las des belles choses, ne liroit-il pas les conseils du grand-prêtre d'Egypte à la femme secrete de Sésostris ?

Des auteurs, ou trop paresseux, ou trop complaisants, semblent avoir conjuré la perte des vérités historiques. Soit qu'ils n'aient pas le loisir de lire, soit qu'ils craignent de ne pouvoir être lus, ils ramenent tous les événements à des points fixes, les dépouillent de toutes leurs circonstances, et présentent au lecteur les membres épars d'un corps que le style de l'histoire auroit pu ranimer. Ces petits

livres, enfants de la paresse, sont lus avec empressement : delà ces progrès de l'esprit frivole, ce dégoût des lectures savantes, ces demi-lumieres même parmi ceux que la nature destinoit à des études pénibles. Un ouvrage, unique en ce genre, plein d'esprit, de faits et de goût, profond avec l'air superficiel, précieux même à l'histoire dont il est devenu le fléau, eut un succès prodigieux, que chaque édition ne fit qu'accroître et mériter. Vingt écrivains aspireront à la même gloire : la presse n'enfantera plus que des abrégés chronologiques. A force d'élaguer le superflu, on nous ravira le nécessaire. L'histoire est un grand corps, qui croît à mesure que le monde vieillit : les abréviateurs en feront d'abord un squelette, ensuite un atome.

C'étoit peu d'attaquer l'essence de l'histoire : on a voulu en détruire la liberté. Que n'a-t-on pas dit contre les réflexions qui sembloient en être l'asyle ! Qu'un critique froid et pesant prétende démontrer qu'elles sont superflues pour celui qui pense, et inutiles pour celui qui ne pense pas. Qu'un autre dise qu'elles refroidissent l'attention et l'intérêt : on leur répondra, qu'il y a tant de lecteurs qui aiment qu'on leur épargne la peine de réfléchir, et que l'histoire n'est point asservie aux loix du roman. Le roman doit se borner à intéresser, l'histoire doit aspirer à instruire. Tacite est le premier des historiens et le premier des penseurs. L'homme d'esprit peut se passer de réflexions, et les aime : l'homme borné en a besoin, et les proscrit !

Le jargon des portraits a pris la place des réflexions : bientôt le décri où le jargon est tombé a rejailli sur les portraits mêmes. On n'en veut plus des personnages principaux : on veut qu'ils se peignent eux-mêmes en agissant : on se défie des faits comme infidélement accommodés au tableau pour le rendre naturel. Les hommes, dit-on, sont si différents d'eux-mêmes, les historiens les ont si rarement vus, ceux qui les ont vus les ont d'ordinaire si mal saisis, ceux qui les ont saisis ont eut tant de raisons de les défigurer, ou de les masquer, qu'on ne sauroit trop se défier des portraits, presque toujours teints des préventions de l'historien, et quelquefois semblables à lui. Raisons solides contre les tableaux d'imagination, foibles contre les historiens bien instruits : elles portent sur l'abus, et n'attaquent pas le droit. Que l'historien soit poëte, philosophe, peintre, tout lui est permis, s'il ose être vrai.

Dans des mémoires tels que ceux-ci, où l'on rappelle sans cesse les faits connus pour les lier avec ceux qui ne le sont pas, on ne pouvoit se dispenser de crayonner tant d'acteurs à qui le besoin ou l'intérêt du récit ne permettoit pas de paroître assez sur la scene pour se faire connoître par leurs actions. Il est vrai que le caractere des hommes publics est obscur, et que tous les détails historiques nous apprennent moins ce qu'ils ont été que ce qu'ils ont paru. Aussi les verra-t-on ici souvent emportés par les circonstances, ou rebelles à leur caractère.

A l'égard de madame de Maintenon, regar-

dée à Saint-Cyr comme une sainte, à la cour comme une hypocrite, à Paris comme une personne d'esprit, dans tout le reste de l'Europe comme une femme sans mœurs, j'ai laissé parler les contemporains et les faits. Il est vrai que la voyant outragée dans mille libelles, où des officiers mécontents, des étrangers trop crédules, des religionnaires passionnés, accusoient des crimes d'Agrippine et de Brunehault une femme dont ils ne connoissoient que le nom, j'ai cru que ne pas défendre la vérité, c'étoit être complice du mensonge. Mais si j'ai combattu trop vivement l'injustice et le préjugé, mon zele est justifié par son principe. Tous les citoyens devroient s'unir contre ces satyres scandaleuses, qui perpétuent la calomnie, découragent la vertu, violent l'honnêteté publique.

Du reste, je n'ai rien tû. J'ai dédaigné les ménagements de ces écrivains qui semblent se défier de la force de la vérité, et qui accréditent l'imposture en la dissimulant : j'ai tout rapporté : à côté du faux, le vrai n'est que plus éclatant. Souvent pour réfuter le mensonge, il n'a fallu que le citer.

J'aurois voulu ne point entrer dans les différents de religion qui partagent encore la France : mais il a fallu y suivre Louis XIV et madame de Maintenon, qui malheureusement se trouverent engagés dans ces combats d'opinions, l'un par état, l'autre par zele. Mais j'ai tâché de concilier le respect dû à la religion avec l'intégrité dûe à l'histoire.

On me reprochera peut-être des égards pour quelques hérétiques. J'avoue que je n'ai pu toujours me défendre d'un certain penchant pour les malheureux : et qu'en désapprouvant les erreurs, je n'ai vu dans les errants que des hommes aussi injustement opprimés par la puissance civile, que justement excommuniés par la puissance ecclésiastique. J'ai parlé des deux partis, en François qui n'est d'aucun ; et de leurs saintes disputes, en homme qui croit y voir encore plus de passion que de sainteté.

Je ne plairai donc point à ces esprits ardents, qui confondent le zele pour une opinion avec le respect pour ceux qui en sont les chefs ou les défenseurs. Ils croient que c'est briser leur idole, que de découvrir les défauts de ceux qui l'ont imaginée ou qui l'encensent. L'histoire est témoin : ils voudroient qu'elle fût partie. Elle est sans passions : ils voudroient l'animer de tout leur zele. La religion ne dépend point des vices ou des vertus de ses ministres. J'ai vu que je marchois sur des feux couverts d'une cendre trompeuse. Mais je me suis dit : malheur à l'historien qui ne déplait à personne !

J'ai profité de la critique que M. de Voltaire a faite de la premiere esquisse de cet ouvrage : je souhaiterois qu'il daignât en faire une de l'ouvrage entier. Personne n'est plus capable que lui, personne ne seroit plus docile que moi : l'ennemi le plus cruel est le plus utile censeur.

Le fond de cet ouvrage est tiré de manuscrits, dont la plupart ne verront jamais le jour. Depuis Varillas, qui citoit des manuscrits chimériques pour autoriser des anecdotes imaginées, ces sortes de mémoires secrets sont fort décriés. Mais l'imposture de Varillas étoit décelée par la contradiction de ses récits : et ma bonne foi sera prouvée par la combinaison des faits. Les manuscrits de Varillas démentoient les événements les plus certains : les miens les confirment, les fixent, les développent.

Les dames de Saint-Cyr et la maison de Noailles, instruites de la plupart des faits que j'avance, se croient seules en possession des manuscrits d'où je les ai tirés. Elles seront aujourd'hui encore plus surprises de mes découvertes, qu'elles ne le furent de la premiere édition, dont elles avouerent la plupart des faits.

Ces manuscrits sont 1°. Les Souvenirs de mesdames de Glapion et du Perou, supérieures de Saint-Cyr, qui recueillirent avec soin toutes les paroles de madame de Maintenon, l'interrogerent mille fois sur les premieres années de sa vie, et sauverent du feu quelques lambeaux des papiers qu'elle y jettoit.

2°. La vie de madame de Maintenon par mademoiselle d'Aumale, son éleve, son amie, sa confidente.

3°. Les mémoires du sieur Manseau son intendant, qui écrivit trois gros volumes avec la naïveté d'un pere qui veut instruire ses enfants.

4°. Les mémoires de l'abbé Pirot, docteur de Sorbone.

5°. Le journal du marquis de Dangeau : manuscrit si estimé de l'abbé de Choisy, de madame de Maintenon, et de M. le président Hénault, qu'on ne peut accuser d'ignorance ni de crédulité.

6°. Les mémoires de M. Hébert, d'abord curé de Versailles, ensuite évêque d'Agen : toujours mêlé dans les affaires de l'église, et toujours instruit de celles de l'état. Ce prélat jouit pendant vingt ans de la confiance de Louis XIV et de celle de madame de Maintenon. Retiré dans son diocese, il écrivit les divers événements dont il avoit été témoin avec l'exactitude d'un homme qui avoit tout vu, et avec la liberté d'un homme qui n'écrivoit que pour lui-même. M. l'abbé des Molis est propriétaire de l'original, et mérite de l'être : il en prépare une édition fidelle et enrichie de notes. Les curieux avoueront qu'on ne pouvoit leur faire de plus agréable présent, ni le faire avec plus de goût.

Un illustre prélat écrivit une histoire de madame de Maintenon. Je n'ai pu obtenir qu'elle me fût communiquée : elle ne sera jamais imprimée : et ce n'est point un mal, m'a-t-on dit. J'ai eu en main tous ses matériaux.

Puisse cet ouvrage engager ceux qui en ont d'utiles à l'histoire du siecle passé, à les pu-

blier enfin, pour élever un monument durable à la gloire de la patrie !

Tant de personnes sont intéressées à proscrire la vérité, qu'aujourd'hui il est impossible ou imprudent de la mettre au jour. Voilà ce que disoient sous Louis XIV les ennemis de tout livre courageusement écrit : et voilà pourquoi nous n'avons ni aurons jamais une bonne histoire de Louis XIII. Les manuscrits les plus précieux s'égarent, disparoissent, sont rongés des vers, ou tombent entre les mains d'un ignorant qui les dédaigne, d'un grand qui les brûle, d'un dévot qui les mutile.

Il est temps de sentir, que supprimer le vrai, c'est accréditer le fabuleux. En vain on veut dérober au public les principales circonstances d'un événement : les traces restent ; les contemporains les suivent, les rapprochent, remplissent les vuides par des conjectures, et transmettent des contes calomnieux à leur crédule postérité. On redoutoit le blâme, et l'on est exposé à l'outrage. Qui n'étoit que ridicule passe pour méchant. On craignoit les murmures passagers de la capitale, et l'on excite à jamais l'indignation de tous les hommes.

Dans ces anciens temps, dont les exemples paroissent la satyre du nôtre, ceux qui gouvernoient l'état en écrivoient les annales. La vérité n'étoit pas étouffée par la crainte, ou défigurée par l'adulation. Le crédit ne savoit pas la persécuter, ni l'autorité la punir. Les registres publics étoient ouverts aux curieux.

Voilà le lieu commun de ces hommes timides qui mettent l'espace d'un siecle entre les événements et la liberté de les écrire : ils permettroient volontiers de tout dire, dans le temps qu'on ne peut rien savoir. Nos peres ont plus osé. Comines, d'Aubigné, de Thou, le cardinal de Retz, ont pris l'essor, et n'ont redouté que la censure du public. Aussi font-ils encore nos délices, quoiqu'ils ne soient plus nos modeles ; tandis que ces écrivains, que des égards particuliers ont glacés, qu'un censeur a réduits aux choses agréables avec défenses de prononcer les vraies, sont méprisés de ceux mêmes à qui ils ont sacrifié les droits sacrés de l'histoire.

Soyez citoyen, me disoit un ami : ce mot renferme tous vos devoirs : vous n'aurez à vous garantir ni de la puérile circonspection, ni de la liberté cynique : le vrai coulera de votre plume sans flatterie et sans aigreur : l'histoire des morts ne sera point un libelle contre les vivants. Soyez citoyen ; vous plairez à ceux qui le sont, et ferez rougir ceux qui ne le sont point. C'est cet esprit, plus commun aujourd'hui que sous le regne passé, et favorisé par nos plus éclairés magistrats, qui a ménagé ces moments heureux où tant de vérités utiles se sont produites avec une noble hardiesse. Effet naturel des progrès de la raison humaine : heureux fruit de la modération et de la sagesse du monarque sous lequel nous vivons ! Qui ne craint pas l'intégrité de l'histoire n'attente pas à sa liberté. Qu'un calife insensé, dont le scep-

tre est affermi par l'ignorance, dévoue aux flammes la bibliotheque des Ptolomées et des Césars ! un prince sage veut que la vérité luise sur son peuple, et *que la lumiere se fasse.*

MÉMOIRES
POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE MADAME DE MAINTENON, ET A CELLE DU SIECLE PASSÉ.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER.

La Maison d'Aubigné.

FRANÇOISE D'AUBIGNÉ, marquise de Maintenon, dont j'écris la vie, eut des aïeux. Elle étoit de la maison d'Aubigné, dont l'ancienneté n'est pas contestée. Différentes branches de cette famille, dont la tige est dans la province d'Anjou, se répandirent dans le Berry, dans le Poitou, dans la Guyenne, sous les noms

d'Aubigny, d'Aubigné, d'Aubignac, suivant la prononciation des pays où elles s'établirent. Ces diverses désinences ne dérogent point à l'unité de nom, qui signifie ordinairement la demeure d'un Albinus, ou Aubin (1).

Ce nom semble annoncer une origine Romaine. Mais, sans nous arrêter à des prétentions appuyées sur les conjectures de la vanité, nous pouvons assurer que les d'Aubigné prouvent la même ancienneté que les maisons les plus nobles de l'Europe, puisque dans le temps que l'institution des fiefs établit les surnoms et les rendit héréditaires, nous les voyons propriétaires de la seigneurie d'Aubigné en Anjou, seigneurie dont ils prirent le nom, ou à laquelle il donnerent le leur.

Les titres échappés aux temps, aux guerres, à l'ignorance, ces trois fléaux des monumens anciens, nous offrent un d'Aubigné dans le dixieme siecle.

L'an 1160, Geoffroy d'Aubigné possédoit en Syrie la terre de ce nom et la qualité de chevalier, alors le prix de la valeur et de la noblesse.

(1) Voyez du Chêne, Histoire de la Maison de Montmorency, l. 1, c. 2.

Jean, sire d'Aubigné, fils de Geoffroy, parvint au même grade de chevalerie, qui lui est donné dans un acte de 1201.

Les autres seigneurs d'Aubigné l'obtinrent tous dans le treizieme siecle, comme Olivier, pere d'Aimery, Aimery, pere de Guillaume.

Du mariage de Guillaume, seigneur d'Aubigné, et du Couldray-Macouart, petite ville à deux lieues de Saumur, avec Eléonor de Coëme, sortirent :

Savary II, chevalier, commandant pour le roi d'Angleterre à Chinon vers l'an 1329, tige des branches d'Aubigné Couldrai, de la Ferriere, de Boismosé, de Mautaupin ;

Et Pierre II, seigneur de la Touche en Anjou, à une lieue d'Aubigné.

Du mariage de Pierre d'Aubigné avec Marie des Rivaux, naquit :

Guyon I, qui épousa Jeanne de l'Epine, dame de la Jousseliniere, de laquelle il eut :

Morelet d'Aubigné, écuyer, seigneur de la Touche et de la Jousseliniere, qui épousa en 1404 Marguerite des Hayes Gasselin.

Son fils, Thibaut d'Aubigné, écuyer de l'écurie du roi en 1450, en considération de sa noblesse, épousa Jeanne de

la Parniere, de laquelle il eut François d'Aubigné, source des branches de la Roche-Ferriere, de Boisrobert et de Tigny;

Et Antoine d'Aubigné, qui épousa Charlotte de Brie. Il est remarquable, que toutes les généalogies, manuscrites ou imprimées, de la maison d'Aubigné, font mention de cet Antoine: qu'aucune ne lui donne ni femme ni enfants, et que toutes cependant rapportent un acte qui prouve son mariage avec Charlotte de Brie, et qui nomme son fils Jean d'Aubigné. C'est sans doute à cette inadvertence des généalogistes, qu'il faut attribuer l'erreur de ceux qui prétendent que les d'Aubigné de Poitou ne sont pas issus des vrais d'Aubigné. On dit même qu'aujourd'hui cette maison ne les reconnoît plus pour siens. Cela ne peut être. Car elle a dans ses titres, des preuves de la filiation. D'ailleurs, ce seroit renoncer à ses deux rejettons les plus illustres: peu de familles ont eu un homme tel qu'Agrippa d'Aubigné, et une femme telle que madame de Maintenon.

Jean d'Aubigné, seigneur de Brie, épousa Françoise de Viguier, de laquelle il eut Pierre d'Aubigné, seigneur de Brie et de Viguier, qui épousa Catherine de Chourses.

Jean III d'Aubigné, son fils, seigneur de Brie, eut de Catherine de l'Estang, sa femme,

Théodore Agrippa d'Aubigné, seigneur des Landes, qui épousa Susanne de Lezey, d'où sortit,

Constans d'Aubigné, baron de Surineau, qui épousa Jeanne de Cardillac, de laquelle il eut notre

FRANÇOISE D'AUBIGNÉ, qui, depuis Geoffroy d'Aubigné, son premier ancêtre connu, jusqu'à elle, comptoit dix-sept générations : avantage si considérable, que les premieres races du royaume ne sauroient fournir un plus grand nombre de degrés. (1)

Quelques-uns ont voulu faire descendre madame de Maintenon de la maison de Bourbon ; quelques autres lui ont contesté son origine des vrais d'Aubigné d'Anjou : erreurs que nous allons dissiper.

CHAPITRE II.

Jean d'Aubigné.

JEAN d'Aubigné, fils de Pierre d'Aubigné, seigneur de Brie en Sainton-

(2) Voyez les pieces justificatives ; N°. I.

ge, épousa en premieres noces mademoiselle de l'Estang. Il fut élevé dans la religion catholique, et il embrassa la protestante.

Un gentilhomme, nommé Ardené, s'étant battu avec lui pour le droit de préséance à une procession, Jean d'Aubigné fut obligé de produire ses titres. Il prouva par six contrats de mariage, qu'il avoit un pere commun avec Savary d'Aubigné, commandant à Chinon pour le roi d'Angleterre. Des commissaires furent nommés pour visiter une chapelle bâtie par ce Savary d'Aubigné, et ils trouverent autour de cet édifice les armes de sa maison, qui porte de gueules à un lion d'argent, rampant, armé, et lampassé d'or, herminé depuis par les la Jousseliniere, descendus de la même tige (1).

1562.

Jean d'Aubigné fut commandant à Orléans sous M. de Saint-Cyr. A la bataille de Dreux, il fit prisonnier le connétable de Montmorency. A l'attaque des tourelles d'Orléans, il reçut un coup de pique au-dessous de la cuirasse. Sa blessure sai-

(1) Mémoires secrets de Théodore Agrippa d'Aubigné.

gnoit encore, lorsqu'il fut choisi par les Huguenots pour traiter de la paix avec la Cour. Il la conclut à l'Isle-aux-Bœufs avec Catherine de Médicis. (12 mars 1563.) En faveur de ses services et de ce traité, on lui donna une charge de maître honoraire des rèquêtes, qui le rendoit un des protecteurs des religionnaires. La reine de Navarre le fit son chancelier. C'est là sans doute l'origine de l'anecdote qui veut que le bisaïeul de madame de Maintenon ait été fils d'un avocat ou d'un juge de Pons.

Jean d'Aubigné ne jouit pas long-temps de sa fortune. Il mourut à Amboise d'une inflammation formée dans sa blessure. Il renvoya les provisions de son office au prince de Condé, le conjurant de lui donner un successeur prêt à mourir pour le service des églises. C'étoit un homme zélé pour sa religion jusqu'au fanatisme : en passant par Amboise, il avoit vu au haut de la potence les têtes encore sanglantes des chefs de la conspiration. Il en avoit été tellement ému, qu'au milieu de sept à huit mille personnes, il s'étoit écrié : « Ah ! les bourreaux ! ils ont » décapité la France. Mon enfant, dit-il » à son fils, ta tête et la mienne doivent » venger ces chefs pleins d'honneur. Je

» te donne ma malédiction, si tu oublies » cette cruauté catholique.»

CHAPITRE III.

Théodore Agrippa d'Aubigné.

THéodore Agrippa d'Aubigné, son fils, naquit le 1er février 1550 à Saint-Maury près de Pons : il fut nommé *Agrippa* (1), parce que sa naissance avoit coûté la vie à sa mere, et nourri hors de la maison paternelle, parce qu'Anne de Limours, seconde femme de Jean d'Aubigné, n'étoit pour lui qu'une injuste marâtre.

Dès l'âge de quatre ans, des précepteurs savants et austeres lui enseignerent les langues et l'histoire : à huit ans, il traduisit le Criton de Platon : à neuf, il étudia sous Mathieu Béroalde : à dix, il fut prisonnier avec son maître accusé d'hérésie, et il entendit ces terribles paroles : » La mort ou la messe. Il répondit : l'hor» reur de la messe m'ôte la crainte de » la mort. » A treize, il perdit son pere qui ne lui laissa que beaucoup de dettes :

(1) *Ægrè partus.*

à quatorze, il étudia les mathématiques à Geneve, où il gagna l'amitié de Théodore de Beze, et à Lyon, où, chassé par son hôtesse qu'il ne payoit pas, il faillit à se jetter, de desespoir, dans la Saône.

Revenu en Saintonge, il renonça aux lettres, et ne respira que la guerre. Mis en prison par son curateur, il en sortit tout nud, fut habillé par quelques capitaines, et mit au bas d'un billet qu'il fit pour ces avances : « A la charge que je » ne reprocherai point à la guerre de » m'avoir dépouillé, n'en pouvant sor- » tir en plus mauvais équipage que j'y » entre. »

1570.

Plein d'ardeur et de courage, animé par la misere même, il ne chercha que la gloire et les dangers. Il les trouva au siege de Pons, au combat de Jaseneuil, à la bataille de Jarnac, à la grande escarmouche de la Roche-Abeille, au siege d'Archiac.

Catherine de Médicis *ayant donné* aux religionnaires *tout leur saoul de prêches*, les troubles cesserent. D'Aubigné retourna en Saintonge. Son curateur lui remit pour titre, un bail de sa terre des Landes. Un officier de Monsieur le duc de Longue-

ville s'étoit emparé de tout le bien de l'orphelin. D'Aubigné fut reçu comme un imposteur. L'officier lui offrit de prouver que le véritable d'Aubigné avoit été tué au combat de Savignac. Ses parents catholiques l'abandonnerent par piété à sa destinée. D'Aubigné en tomba malade ; et dans les transports d'une fievre ardente, il prédit à son injuste famille, qu'un jour elle feroit hommage à ses descendants. (1)

Son fermier le reconnut à une cicatrice, et le traita d'imposteur, parce qu'il étoit son fermier. Méconnu de sa famille, dénué d'argent, privé de tout secours, brûlé d'une grosse fievre, le malade se fit porter à Orléans, où, la rage dans le cœur, la mort errante sur les levres, il se traîna devant ses juges, qui lui permirent de plaider lui-même sa cause. Son exorde fut si pathétique, le tableau de ses malheurs si éloquent, la discussion de ses droits si convaincante, que ses juges irrités contre ses parties, s'écrierent d'une voix : « Le fils de M. d'Aubigné peut » seul parler ainsi. » Il fut rétabli dans ses biens.

(1) Mémoires secrets de Théodore Agrippa d'Aubigné, écrits par lui-même.

Ce procès est sans doute l'origine de ce conte débité depuis sur Théodore d'Aubigné que les uns disent fils naturel d'un prince (1), et les autres, fils de la reine Jeanne d'Albret, qui avoit contracté un mariage de conscience avec un gentilhomme dont on ne dit pas le nom (2).

(1) Voyez les Mémoires du marquis de la Fare.

(2) « Un généalogiste eut ordre de faire des-
» cendre madame de Maintenon de Jeanne d'Al-
» bret, reine de Navarre, qui, après la mort du
» roi son époux, se maria en secret avec un de
» ses gentilshommes, qui fut, à ce qu'on pré-
» tend, le pere de M. T. d'Aubigné, grand-pere
» de madame de Maintenon. » Voilà ce que dit l'auteur des galanteries des rois de France, tome deuxieme, page 293, édition de Bruxelles, 1694. Mais quelle apparence que madame de Maintenon eût donné un pareil ordre au généalogiste, après que son frere le comte d'Aubigné eut fait insérer dans le Mercure galant de septembre 1688, une généalogie des d'Aubigné, où l'on ne voit ni ombre ni trace de cette prétendue extraction, non plus que dans celle que dressa ensuite un généalogiste du roi d'Angleterre? C'est supposer que madame de Maintenon, qui d'ailleurs a toujours été fort indifférente sur sa noblesse, étoit incertaine de son origine. Mais ses lettres à son frere prouvent qu'elle avoit les Mémoires secrets de son grand-pere, qui lui auroient ôté toute incertitude.

Pour réfuter invinciblement ce conte, il ne faut que combiner ces deux points de chronologie : l'un, que le roi de Navarre, mari de Jeanne d'Albret, ne mourut qu'au mois de novembre 1561 ; l'autre, que d'Aubigné naquit l'an 1550, comme il paroît par son épitaphe que tout le monde peut lire au cloître (1) de Saint-Pierre à Geneve. Il n'est donc pas possible qu'il soit fils de Jeanne d'Albret et d'un homme épousé par elle après la mort d'Antoine, roi de Navarre.

Si, au-lieu de Jeanne, on disoit Marguerite de Navarre, on ne se tromperoit pas moins grossiérement : car Marguerite, mere de Jeanne, mourut au mois de décembre 1549, avant le roi son époux, et avant la naissance de d'Aubigné.

Ceux qui le supposent fils naturel du roi de Navarre, pere de Jeanne, ne peuvent être combattus par des raisons de chronologie, puisque ce prince ne mourut qu'en 1555. Ils remarquent avec M. de Péréfixe, qu'en 1553, Jeanne d'Albret avoit grande envie de voir le

(1) Ce cloître ne subsiste plus, et les épitaphes que l'on y voyoit se trouvent dans l'église même.

testament de son pere, parce qu'on l'avoit assurée qu'il étoit fort avantageux à une dame que *le bon homme avoit aimée* : (1) frivoles conjectures, qui étant purement gratuites, n'ont pas même besoin d'être réfutées par tout ce que d'Aubigné a publié de son pere dans l'histoire de son temps et dans l'histoire de sa vie.

Quelques-uns prétendent que Théodore Agrippa d'Aubigné épousa lui-même en secret Jeanne d'Albret, mere d'Henri IV ; que ce prince répondit à ceux qui vouloient l'irriter contre ce mariage clandestin : « Vous voulez que je me fâche » d'une chose que chacun de vous vou» droit avoir faite » : et que la reine en eut un fils nommé Goyon, depuis ministre en Hollande. (2) Pur roman. Jeanne d'Albret mourut en 1572 ; et d'Aubigné, que l'on prétend avoir été son chancelier (3) et son favori, n'avoit alors que vingt-deux ans, et n'étoit connu que par quelques traits de bravoure, de

(1) Péréfixe, Hist. d'Henri IV.

(2) Bayle, Réponse aux questions d'un provincial.

(3) Mercure galant, mois de janvier 1705, p. 233.

libertinage, et d'esprit. Mais telle est la foiblesse des hommes : ils ajoutent toujours au merveilleux des grandes fortunes.

CHAPITRE IV.

D'Aubigné au service du roi de Navarre.

D'Aubigné, rentré dans son héritage, devint amoureux de Diane de Talcy. L'amour le fit poëte. Ce fut alors qu'il composa le recueil appellé *le Printemps d'Aubigné*, où regne une douce chaleur.

Il quitta Paris, trois jours avant le massacre de la Saint-Barthelemi ; et pendant quatre mois qu'un zele furieux arma le François contre le François, il fut caché à Talcy. Contant un jour au pere de sa maîtresse ses malheurs, et les obstacles qui l'empêchoient de se rendre à la Rochelle, le vieillard lui dit : « Les » originaux de l'entreprise d'Amboise sont » dans votre maison : dans l'une de ces » pieces se trouve le seing du chancelier » l'Hôpital, aujourd'hui retiré de la cour, » inutile à tout le monde, infidele à votre parti. Si vous voulez que je l'en» voye avertir que vous avez ce papier en» tre les mains, je m'engage à vous faire » donner 20 mille écus, soit par lui, soit

» par ceux qui voudroient s'en servir pour
» le perdre. » Sur-le-champ, d'Aubigné alla chercher ces papiers, et les jetta au feu en présence de Talcy. « Je suis pau-
» vre, lui dit-il, je pourrois succomber
» à la tentation : brûlons-les, de peur
» qu'ils ne me brûlent. » Talcy, touché d'un acte de probité qui promettoit des actes de vertu, lui accorda sa fille.

Quelques jours après, d'Aubigné se battit en duel, fut dangereusement blessé, et fit une traite de vingt lieues pour aller mourir entre les bras de sa maîtresse. Le promoteur de l'évêque d'Orléans vint à la tête de six officiers de justice, pour contraindre Talcy à lui remettre d'Aubigné. Celui-ci, informé de cette violence, monte à cheval, joint les archers, le pistolet à la main, fait abjurer au promoteur tous les articles de la foi catholique, et force les officiers à délivrer une attestation en forme pour la décharge de Talcy.

Le chevalier Salviati, oncle de son accordée, rompit son mariage, à cause de la différence des religions. D'Aubigné en tomba malade, et mademoiselle de Talcy en mourut.

Après la paix de la Rochelle, le roi de Navarre prit d'Aubigné à son service,

comme un homme déterminé qui ne demandoit qu'à s'élever ou à mourir. Henri alors prisonnier, étoit éclairé de trop près, pour que ce traité pût être public. Cependant la reine-mere le soupçonna. D'Aubigné sortant de la chambre de Charles IX, qui venoit d'expirer, la reine, prévenue par Matignon, qui se souvenoit que le nouvel écuyer de Henri lui avoit présenté un pistolet à la tête, le menaça, et lui dit qu'il ressembleroit à son pere. « Plût à dieu ! » répondit d'Aubigné en se retirant.

De la cour il alla en Allemagne, où il se trouva à la prise d'Archicourt, au combat du pont-d'Aisne, et le lendemain à la bataille de Dormans. Ce voyage le mit dans la familiarité de M. de Guise, et il se servit de ces premiers moments de faveur pour établir une étroite intelligence entre ce prince et le roi de Navarre. Il étoit l'ame de tous leurs plaisirs, et l'inventeur de toutes leurs fêtes. Il composa le ballet de Circé, que la reine mere ne voulut pas représenter à cause de la dépense, mais qui le fut depuis aux noces du duc de Joyeuse. (1)

(1) M. de Cahusac, dans son traité de la danse, attribue Circé à un autre, et accuse d'Aubigné de plagiat.

CHAPITRE V.

Fuite du roi de Navarre.

MOnsieur et le roi de Navarre étoient prisonniers à la cour, toujours craints et toujours soupçonnés. L'arrivée d'Henri III, roi de Pologne, leur donna plus de liberté. La reine-mere les livra à 26 espions. Monsieur s'évada. Le roi de Navarre fut plus étroitement resserré; on ne lui laissa qu'Aubigny (1) son écuyer, Armagnac, et Jonquieres.

Un soir, d'Aubigné voyant Henri trembler dans son lit d'un accès de fievre, et réciter avec de longs soupirs le verset du pseaume 88, où le prophete déplore l'éloignement des fideles amis, il tira le rideau, et lui dit:

« Sire, il est donc vrai, que l'esprit de » Dieu travaille et habite encore en vous! » Vous soupirez l'absence de vos amis: » hé! ils soupirent après votre liberté. » Vous avez les larmes aux yeux; ils » ont les armes à la main. Ils combattent

(1) Dans l'histoire de son temps et dans les Mémoires de sa vie, il se nomme tantôt d'Aubigné, tantôt d'Aubigny.

» vos ennemis ; et vous, vous les servez.
» Ils les remplissent de craintes véritables;
» et vous les appaisez par des espérances
» fausses. Ils craignent Dieu ; vous, une
» femme, devant laquelle vous joignez les
» mains, tandis que vos amis ont le poing
» fermé. Voilà donc Monsieur à la tête
» de ceux qui ont gardé votre berceau.
» C'est à regret qu'ils suivent les auspi-
» ces de celui qui a ses autels à contre-
» poil des leurs. Par quel enchantement
» aimez-vous mieux être esclave ici, que
» maître là; ramper avec ignominie, qu'ê-
» tre redouté avec justice ? n'êtes-vous
» point las de vous cacher derriere vous-
» même ? et l'inaction est-elle permise à
» un prince tel que vous ? Ceux qui ont
» fait la Saint-Barthelemi, s'en souviennent
» encore, et ne peuvent croire que ceux
» qui l'ont soufferte l'ayent oubliée. En-
» core, si la lâcheté étoit pour vous un
» sûr asyle ! mais ici, le serpent est ca-
» ché sous les fleurs : redoutez cette
» cour, où vous dormez au sein des plai-
» sirs : craignez cette Catherine toujours
» violente et actuellement fausse : cessez
» de vous rendre criminel de leze-ma-
» jesté envers vous-même. Armagnac et
» moi nous partons demain : songez,
» Sire, songez qu'après nous, les mains

» qui vous serviront, oseront employer » sur vous, sans frémir, le poison et le » couteau ».

Ce discours prépara l'âme de Henri à *répudier les délices et à épouser des dangers* (1). D'Aubigné, à qui son maître avoit demandé ses étrennes, lui donna un bouquet d'olivier, de laurier, et de cyprès, avec un sonnet, dont le sens étoit, *faire une bonne paix, vaincre ou mourir.*

Le roi de Navarre assembla six de ses courtisans, s'enferma avec eux, les embrassa tous à la joue, et leur présenta sa main droite à baiser, avec serment d'être ennemis jusqu'à la mort de quiconque décéleroit l'entreprise. On régla pour le temps de l'évasion une partie de chasse. Il y eut un traître : ce fut Fervacques. D'Aubigné l'empoigna, et lui dit : « Qu'a- » vez-vous fait? Allez, répondit Fervac- » ques, je suis un malheureux : sauvez » votre maître. » D'Aubigné porte au roi cette nouvelle. « La reine fait tout par » Fervacques qui me l'a confessé : le che- » min de la mort et de la honte, c'est » Paris; le chemin de la vie et de la » gloire, est par-tout ailleurs; et pour le

(1) D'Aubigné, Hist. universelle.

» plus sûr, Alençon ou Sedan : il est
» temps de sortir de votre prison, et de
» vous jetter dans le sein de vos amis ».
Le roi monte à cheval, on court après lui : il étoit déja à Alençon, où, à son arrivée au prêche, on chantoit ce verset d'un pseaume :

Seigneur ! le roi s'éjouira
D'avoir eu délivrance (1)

Le roi de Navarre, toujours infatigable, mais toujours tendre, gagnoit des batailles, et attaquoit le cœur de mademoiselle de Tignonville, qui résistoit à tous ses assauts. L'enjouement et la bravoure de d'Aubigné, soutenus d'une figure aimable, l'avoient mis à la mode auprès des femmes. Henri le conjura d'entrer dans cette intrigue. D'Aubigné qui n'auroit pas refusé ce service à son ami, le refusa courageusement à son maître, qui eut la foiblesse de se jetter plusieurs fois à ses genoux pour l'y engager. « Vous êtes,
» lui disoit-on le maître de ma vie : mais
» laissez moi le maître de mon honneur. »
Sa résistance blessa Henri, et lui attira

(1) Voyez d'Aubigné, Hist. Universelle, t. 2, chap. 18, l. 2.

quelques désagréments à la cour. D'Aubigné s'en consola, en s'attachant à l'histoire et à la poésie. Il leur donnoit tout le temps qu'il avoit donné à ses plaisirs. Mais il abusoit de ses talens; et ses vers satyriques le vengeoient trop cruellement de ses ennemis. Il détestoit le chancelier Birague : et voici l'épigramme qu'il fit contre lui :

Tels sont les faits des hommes, que les dits.
Le roi dit bien, d'autant qu'il sait bien faire:
Son chancelier est bien tout au contraire;
Car il dit mal, et fait encore pis.

CHAPITRE VI.

D'Aubigné disgracié.

LA grande faveur de d'Aubigné baissoit sensiblement. Ses amis lui conseilloient de la relever, en se prêtant aux passions du prince. Ils lui citoient tant de courtisans catholiques qui servoient sans répugnance les plaisirs de leur maître : ils lui remontroient combien il seroit utile au parti, s'il s'attachoit à gagner le cœur du roi. Rien ne put l'ébranler.

Mais si sa fermeté lui ôta l'amitié de Henri, elle ne lui en ravit pas l'estime. Il fut envoyé dans les provinces de Guyenne, de Périgord, de Poitou, de Normandie, d'Artois, pour les préparer à la guerre. La reine-mere qui en fut avertie, donna ordre de l'arrêter. Mais il prit de si sages mesures, qu'il exécuta sa commission, sans tomber entre les mains des ennemis dont il étoit environné. Revenu en Gascogne auprès du roi de Navarre, il n'en reçut pour récompense que son portrait, au bas duquel il mit ce quatrain :

Ce prince est d'étrange nature :
Je ne sais qui diable l'a fait :
Ceux qui le servent en effet,
Il les récompense en peinture.

Son empressement à chercher toutes les occasions où il y avoit de la gloire à acquérir, et la licence de ses discours, lui firent beaucoup d'envieux et d'ennemis. Il conserva pourtant la confiance de son maître, qui l'envoya en Languedoc pour raffermir ceux de ses partisans qui chanceloient : dans ce voyage, il courut mille périls, qu'on peut voir décrits dans son Histoire universelle (1).

(1) Chapitre 7 et 12.

De faux rapports aigrirent son prince. D'Aubigné sachant que Henri avoit pris une résolution violente contre lui, lui dit devant toute la cour : « Vous avez donc » pu, Sire, songer à perdre un homme, » que Dieu a choisi pour vous conserver » la vie ! service que je ne vous repro- » che point, non plus que toutes les bles- » sures que j'ai reçues pour vous. Mais » est-ce donc un crime à vos yeux, de » n'être, ni un lâche flatteur, ni le mi- » nistre de vos plaisirs ? Je vous pardon- » ne cette perfidie que vous méditez. » Mais votre conscience vous la pardon- » nera-t-elle ? vous voulez m'éloigner. » Hé ! que m'importe de vivre, dès que » je ne vis pas pour vous ? »

Le roi vivement offensé, se leva de table, et témoigna son ressentiment par plusieurs reparties très-aigres. D'Aubigné se retira de la cour, prit congé du roi de Navarre sans descendre de cheval, et se rendit à Castel-Jaloux dont il étoit gouverneur, qu'il défendit contre l'amiral de Villars.

La paix se fit : d'Aubigné envoya cet adieu au roi de Navarre : « Sire ! votre » mémoire vous reprochera douze années » de mes services et douze blessures sur » mon corps : elle vous fera souvenir de

» votre prison : la main qui vous écrit
» en a rompu les verroux, et est de-
» meurée pure en vous servant, vuide
» de vos bienfaits et exempte de corrup-
» tion, tant de votre ennemi que de vous-
» même. Par cet écrit, je vous recom-
» mande à Dieu, à qui je donne mes ser-
» vices passés, et à vous ceux de l'ave-
» nir, par lesquels je tâcherai de vous
» prouver qu'en me perdant vous avez
» perdu quelque chose. »

D'Aubigné jouissoit dans son parti d'une si haute réputation, que dans une assemblée de religionnaires qui se tint à Sainte-Foi, les députés de Languedoc demanderent à Henri où étoit d'Aubigné qui avoit sauvé leur province, et ce qu'il avoit fait d'un si utile serviteur de Dieu. Le roi leur promit de le rappeler.

D'Aubigné projetta de vendre son bien et ses services au prince Casimir, fils de l'électeur Palatin Il partit de Castel-Jaloux pour dire adieu à ses amis de Poitou. En arrivant à Saint-Gelais, il apperçut à une fenêtre mademoiselle de Lezey, de la maison de Vivonne. Le premier regard commença sa défaite : le premier entretien l'acheva. Cette nouvelle passion lui fit aimer sa patrie, le tira de son inaction, et le rendit avide de la gloire. Il résolut

résolut d'être nécessaire à son parti, agréable à sa maîtresse, et regretté de son maître.

CHAPITRE VII.

Rappel et mariage de d'Aubigné.

Il forma divers projets hasardeux, alla reconnoître Nantes, surprit Montaigu et Limoges, fit des actions de valeur que le roi se plaisoit à raconter à ses courtisans, et le força de le rappeler auprès de lui, soit pour appaiser les religionnaires, soit pour empêcher que le duc Casimir, fort d'un tel appui, ne fût déclaré protecteur des églises réformées; peut-être aussi parce que dans ces temps malheureux, le roi, environné de traîtres, sentoit combien il avoit besoin d'un homme fidele. Henri lui écrivit quatre lettres que d'Aubigné jetta au feu sans les ouvrir: mais ayant appris que, sur le bruit qui avoit couru qu'il avoit été fait prisonnier à Limoges, Henri avoit destiné quelques diamants de la reine pour sa rançon, et ensuite pris le deuil sur la fausse nouvelle que d'Aubigné avoit eu la tête tranchée, il fut touché des témoignages d'une amitié si vraie. Toute la jeune noblesse

de la cour de Navarre célébra son retour. On alla au-devant de lui : le roi le reçut avec les distinctions les plus flatteuses ; les ministres lui donnerent des fêtes : la reine *Margot*, qu'Henri III *avoit donnée à tous les huguenots du royaume*, lui fit des agaceries : d'Aubigné fut l'homme du jour.

Henri méditoit une nouvelle prise d'armes. Turenne, Favas, Constant et d'Aubigné furent seuls admis à ce conseil. Ils étoient tous quatre amoureux. D'Aubigné fit des prodiges à l'entreprise de Blaye, au siege de Montaigu, et empêcha la Rochelle d'être surprise. Son frere mourut à l'escarmouche de la Barilliere, et fut enterré dans le tombeau des ducs de Thouars : c'étoit sa premiere campagne. D'Aubigné lui avoit donné pour unique leçon d'être toujours ménager de sa vie, et de n'en être jamais avare : le jeune capitaine répondit : « J'aurai bientôt le » plaisir d'avoir un nom, ou de n'être » plus » (1).

Le roi de Navarre, passant un jour à Cardillac, pria François de Candale de lui faire voir son cabinet, et lui promit

(1) D'Aubigné, Hist. Universelle. L. 10, p. 373.

de ne mener avec lui que des courtisans dignes d'en admirer les beautés. Il choisit Clervaut, Mornay, Saint-Aldegonde, Constant, Pellisson, et d'Aubigné, que Charles IX avoit admis à cette académie qui s'assembloit deux fois la semaine dans son cabinet. Tandis qu'on s'amusoit à voir un enfant de six ans lever un canon à l'aide d'une petite machine, d'Aubigné écrivit sur les tablettes de M. de Candale ce distique Latin :

Non istæc, Princeps, Regem tractare doceto,
Sed doctâ regni pondera ferre manu.

Ah ! il y a ici un homme ! dit M. de Candale, en lisant ces vers.

Henri, jugeant d'Aubigné capable d'écrire de belles choses autant que d'en faire de grandes, voulut l'engager à travailler à son histoire. D'Aubigné, peu content des actions passées, lui répondit fiérement : « Sire, commencez de faire, et je » commencerai d'écrire. » Il redoutoit alors la médiocrité de son sujet : depuis il en redouta l'élévation.

1581.

La reine de Navarre, étant revenue à la cour, profita de l'absence du roi qui aimoit la comtesse de Guiche, veuve

de Grammont. On découvrit ses galanteries avec Chanvalon. Le roi lui en fit des reproches amers. La reine soupçonna d'Aubigné d'avoir tout dit au roi, et l'accusa, pour s'en venger, de manquer de zele pour les intérêts de son maître. Ce prince reçut cette calomnie en homme qui connoissoit sa femme et son écuyer (1).

1582.

Dans une conférence que la reine-Mere et la reine de Navarre eurent à Saint-Maixant avec Henri, ces deux princesses se jeterent à ses genoux, et lui demanderent l'exil de d'Aubigné. Henri le leur promit, ordonna publiquement à d'Aubigné de sortir de la cour, et lui défendit en particulier d'obéir. L'exilé se tenoit caché pendant le jour, et passoit toutes les nuits dans la chambre de son maître : disgracié le matin, le soir favori.

1583.

Ennuyé de cette contrainte, il partit de la cour, et se rendit auprès de mademoiselle de Lezey, à laquelle le roi

(1) D'Aubigné, Hist. Universelle.

écrivit plusieurs lettres en faveur de d'Aubigné. Ses rivaux soutinrent qu'elles étoient contrefaites, et que jamais banni n'en avoit obtenu de pareilles ? Le roi lui-même vint sur les lieux, et donna des fêtes à mademoiselle de Lezey. La passion de d'Aubigné étoit traversée par un grand nombre de prétendants. Le prince de Condé tenoit pour le plus brave ; mademoiselle de Lezey pour le plus aimable, son curateur pour le plus riche. (1583.) D'Aubigné engagea un de ses amis à dire au curateur, que le seul moyen de se délivrer de la recherche de d'Aubigné étoit d'exiger de lui des titres de noblesse qu'il ne pourroit produire. Le curateur donna dans le piege. On fit un compromis, par lequel messieurs de Dampierre, de Retz, de Nissac, de la Rochefoucault, tous parents de mademoiselle de Lezey, s'obligerent de signer le contrat, dès que d'Aubigné auroit prouvé l'ancienneté de sa noblesse, avec clause de sa part, que s'il ne la prouvoit, il se départiroit de ses prétentions. D'Aubigné avoit retrouvé ses parchemins dans le château d'Archiac : il fournit les pieces qu'on lui demandoit. Quatre gentilshommes les examinerent, et prononcerent qu'Aubigné descendoit des d'Aubigny d'Anjou. Il épousa donc

sa maîtresse, suivant la teneur du compromis. (1)

Il s'étoit obligé par son contrat de mariage d'acquérir une terre en Poitou. Celle de Chaillou étoit à sa bienséance : il l'acheta. Cependant Catherine de Médicis avoit décidé qu'il falloit empêcher trois choses dans le Poitou, le mariage du prince de Condé avec mademoiselle de la Trimouille, à cause de Taillebourg; celui de d'Aubigné, à cause de Murçay, et celui de la personne, à cause de Denault. Ces trois mariages se firent.

CHAPITRE VIII.

Conseils de d'Aubigné.

LA reine de Navarre étant retournée à Paris avec la reine sa mere, Henri III la reçut froidement. Elle s'en-ven-

(1) Dans le contrat de mariage daté du 6 juin 1583, et reçu par Vassé, notaire, d'Aubigné prend le titre d'écuyer, sgr. des Landes, Guillemer, et Chaillou, écuyer du roi de Navarre, et gentilhomme ordinaire de sa chambre : et Susanne de Lezey est qualifiée fille de noble et puissant seigneur, Ambroise de Lezey, et de damoiselle Renée de Vivonne. La maison de Lezey étoit une branche de celle de Lusignan.

gea en se joignant à ceux qui diffamoient son frere par des couplets sur ses tendresses pour ses mignons. Henri III lui fit publiquement des affronts, dont elle se plaignit à son époux. Le roi de Navarre vouloit qu'on respectât cette même femme, à laquelle il ne témoignoit que des mépris. Il assembla son conseil. On proposa de sommer le roi de France de lui faire raison de ces outrages. Tous les ministres approuverent cette sommation : tous refuserent de s'en charger. D'aubigné fut plus hardi. Il alla trouver Henri III, à Saint-Germain. Il se plaignit avec hauteur. On tâcha de l'intimider : il brava les menaces ; et, sur le refus qu'on fit d'une prompte réparation, il remit entre les mains du roi de France une déclaration par laquelle le roi de Navarre renonçoit à son alliance et à son amitié. Henri III répondit : « Allez trouver le » roi votre maître, puisque vous l'osez » appeler ainsi : et dites-lui que je lui » mettrai sur les épaules un fardeau qui » feroit plier celles du grand-seigneur. » Sire ! repliqua d'Aubigné, mon maître » a été nourri sous le même fardeau dont » vous le menacez. Si vous lui rendez » justice, il vous fera hommage de sa » vie, de ses biens, de ses créatures :

» mais son honneur, il ne l'asservira ni » à vous, ni à aucun prince vivant, tant » qu'il aura un pied d'épée dans le poing.» La reine-mere, pour appaiser d'Aubigné, lui dit qu'on feroit mourir le capitaine et les gardes qui avoient insulté sa fille. » On ne sacrifie point, répondit » il, des pourceaux à Diane : il faut des » têtes plus nobles pour victimes. » (1)

1585.

Quelques années après, le duc d'Epernon fit au roi de Navarre des propositions de racommodement avec le roi de France son beau-frere. Mais Ségur, chef de son conseil, s'y opposa vigoureusement à la sollicitation de d'Aubigné. La comtesse de Guiche, alors maîtresse favorite, se réconcilia avec Ségur. D'aubigné fut sacrifié. Ségur l'accusa de quelques propos trop libres, qui irriterent le roi. D'Aubigné revenant de Poitou ap-

(1) Ce récit est tiré de l'Histoire Universelle de d'Aubigné : mais il n'est pas facile de le concilier avec celui de du Plessis-Mornay, qui dit dans ses mémoires, qu'il fut chargé seul de cette négociation, dont il donne un long narré. Voyez là-dessus la dissertation de Bayle dans ses réponses aux questions d'un provincial.

prit sur la route que Henri avoit promis à la comtesse de Guiche de l'envoyer à la bastille : ses amis le conjurerent en vain de retourner sur ses pas : il laissa son équipage, prit la poste, mit un poignard à sa ceinture, se rendit à la cour, et par un escalier dérobé, entra dans le cabinet du roi, qu'il trouva tête à tête avec sa maîtresse : « Rassurez-vous, mon maître, » lui dit-il, je suis venu pour savoir quel » est mon crime : et si vous voulez payer » mes services en bon prince ou en vrai » tyran. » Vous savez bien, lui répondit le roi, « que je vous aime : mais Ségur » est irrité contre vous : réconciliez vous » avec lui. » D'Aubigné l'alla trouver, et l'effraya si fort par ses reproches menaçants, que Ségur courut dire au roi : « Sire, votre écuyer est plus homme de » bien que vous et moi. »

Les traités furent violés : on prit les armes. La ligue acheva de se former. Henri délibéra, si les protestants s'uniroient au roi de France pour la repousser. La plupart des conseillers opinerent pour l'union absolue : mais d'Aubigné parla en ces termes :

« Mon respect pour ceux qui ont par- » lé avant moi devroit me fermer la bou- » che ; mais il ne s'agit pas ici de bien-

» séance, il s'agit de fidélité : le serment
» que j'ai fait à Dieu, à sa cause, et à
» vous, sire, m'ordonne de parler sans
» déguisement. Je le dirai donc : ce seroit
» fouler aux pieds les cendres de nos mar-
» tyrs, souiller le sang de nos braves,
» planter des gibets sur les tombeaux de
» nos généraux et de nos princes, et con-
» damner à pareille ignominie ceux qui,
» encore debout, ont voué leur vie à la
» religion, que de mettre ici en doute,
» s'ils ont eu droit de prendre les armes :
» et cette assemblée seroit coupable de
» leze-majesté, si elle n'étoit légitime.
» Nous ne pouvons donc plus porter nos
» regards sur le passé : il nous est seule-
» ment permis d'examiner ce que nous
» devons faire à présent. Si vous armez,
» le roi de France vous craindra, il est
» vrai : s'il vous craint, il vous haïra :
» hé ! plut à Dieu que cette haine fût à
» commencer ! s'il vous hait, il vous dé-
» truira : voilà ce que l'ont dit ; et voilà
» le langage de la lâcheté. Devons-nous
» être seuls désarmés, quand toute la
» France est en armes ? devons-nous per-
» mettre à nos soldats de prêter serment
» aux capitaines qui ont juré de nous ex-
» terminer ? pourquoi cette union de trou-
» pes ? c'est corrompre les nôtres que de

» les faire marcher sous d'autres drapeaux.
» Jetez les yeux sur les soldats de l'un et
» de l'autre parti. Là, ils deviennent mer-
» cénaires : ici, la gloire est leur récom-
» pense. Là, ils goûtent les délices : ici,
» ils sont soumis à une discipline sévere.
» Montrerons-nous à notre jeune noblesse
» l'ignorance chez nous, et l'honneur chez
» les autres ? Supposé que nous soyons
» égaux, que veut-on que deviennent les
» princes du sang et les grands seigneurs
» du parti, quand ils auront montré leur
» valeur à des soldats nouveaux ? Foule-
» ront-ils aux pieds leur grandeur natu-
» relle, et s'empresseront-ils d'obéir, eux
» qui sont faits pour commander? Il faut,
» dit-on, montrer notre soumission. Mon-
» trons-la, mais sans lâcheté : servons le
» roi, mais ne nous rendons pas inca-
» pables de nous servir nous-mêmes. Nos
» soldats se porteront-ils aux combats
» avec ardeur, quand il se verront mê-
» lés avec ceux dont ils craignent les per-
» fidies ? Raffermissons le trône chance-
» lant : mourons pour le prince qui nous
» a opprimés : mais ne nous unissons pas
» à lui : il sera toujours temps de plier de-
» vant lui nos genoux tout armés, et de
» lui prêter serment en tirant la main du
» gantelet. Portons à ses pieds nos victoi-

» res et non pas nos étonnements. Sous
» quel prétexte nos ennemis ligués se soulevent-ils contre leur roi ? Pour nous
» étouffer. Il faut que nos épées les arrêtent, puisque le sceptre ne les contient
» pas. Otons aux ligueurs le profit de la
» soumission que nous voulons rendre au
» roi de France : et combattons séparément. Si nous désarmons, le roi nous
» méprisera : s'il s'unit avec nos ennemis,
» il nous ruinera sans frapper un coup :
» mais si nous armons, le roi nous estimera : il nous voudra pour alliés, et
» sous ces auspices, il rompra la tête à
» nos ennemis communs. »

Cet avis, fortifié de quelques exemples que cita Mornay, et appuyé par le prince de Condé, fut suivi de tout le conseil.

1587.

La guerre commença. D'Aubigné se trouva par-tout, défendit le Poitou, passa trois semaines pour mort à l'entreprise d'Angers, s'empara de l'isle d'Oleron, s'y maintint par mille combats auxquels il se trouva toujours en chemise, en obtint le gouvernement, fut pris dans une descente que firent ceux de Brouage, et relâché sur sa parole.

Le roi de Navarre vendit Oleron aux catholiques. D'Aubigné voyant que sa conquête lui étoit ravie se retira chez lui, dit un adieu éternel à son maître, mais chercha pourtant à finir par un coup d'éclat.

Il se lassa d'une religion qu'il avoit si bien défendue, et qui le récompensoit si mal. Dans ses moments de dépit, ayant laissé échapper quelques signes de son dégoût, ses amis s'empresserent à lui envoyer des livres de controverse qu'il lut avidement, pour trouver quelque ombre de salut dans cette religion qui en exclut toutes les autres. Il feuilleta Panigarole, et le rejeta comme un bavard : il admira l'éloquence de Campion; mais il écrivit sur le titre les *dix déclamations*, au-lieu des *dix arguments*. Il goûta la force, la méthode, la candeur de Bellarmin ; mais l'analyse de ses preuves lui en montra si bien la foiblesse, que Bellarmin acheva de l'affermir dans la religion réformée. (1)

Six mois après sa retraite, les affaires du parti tomberent dans le plus déplorable état. Henri rechercha d'Aubigné ; et

(1) Mémoires secrets de Théodore Agrippa d'Aubigné.

pour calmer son ressentiment, il voulut remettre entre ses mains un de ses fils naturels comme un gage de son amitié. D'Aubigné refusa cette marque de confiance, craignant qu'on ne l'accusât d'avoir acheté son rappel par une lâcheté. Mais il suivit le roi, reconnut avec lui Talmont, le força de convenir que l'usage des piques étoit très-utile à l'infanterie, marqua le champ de bataille de la journée de Coutras, et y servit en qualité de maréchal-de-camp.

Henri se promenant un jour avec lui et avec le vicomte de Turenne, leur confia les inquiétudes que lui donnoit son amour pour la comtesse de Guiche, le dessein qu'il avoit de l'épouser, et la promesse qu'il lui en avoit faite. Il leur ordonna de se tenir prêts à lui dire le lendemain leur avis. Turenne y rêvant pendant la nuit, résolut de ne point entrer dans une affaire si délicate, et fit naître une nécessité absolue de se rendre à Marans. D'Aubigné, à qui sa charge ôtoit tout prétexte d'absence, résolut de faire son devoir.

Le roi sortit de grand matin de la ville, fit éloigner sa suite, appella d'Aubigné, et lui tint un discours de deux heures, où il cita l'exemple de trente princes

anciens ou modernes, dont un mariage avec leur sujette avoit fait le bonheur : il en cita trente autres que la recherche des grandes alliances avoit rendus ou malheureux dans leur domestique, ou chancelants sur le trône, ou méprisables à leurs peuples : il conclut par blâmer l'injustice de ceux qui, étant sans passions, rappeloient aux regles d'une raison austere toutes les actions d'un homme passionné. « Enfin, ajouta-t-il, j'ai besoin » aujourd'hui que vous me disiez votre » sentiment, suivant les maximes de cette » rude probité que j'ai quelquefois haïe, » et que je ne redoute plus. » D'Aubigné qui avoit passé la nuit à méditer son sujet, fut ravi que le roi lui ordonnât de se livrer à la franchise de son caractere. Il commença par décrier ces lâches flatteurs, qui employoient à la séduction des princes l'histoire, qui peut seule être leur censeur. Il prouva qu'ils étoient coupables de donner de sang froid des conseils que la passion seule pouvoit justifier. « Ces » exemples, ajouta-t-il, sont beaux et frap- » pants; mais, sire, ils ne font rien pour » vous. Les princes que vous venez de » citer étoient affermis sur le trône, et » vous n'avez que des prétentions et des » espérances : ils étoient en paix, et vous

» êtes en guerre : ils n'avoient point d'en-
» nemis, et vous êtes environné de traî-
» tres : ils avoient du pouvoir, et vous
» n'avez que de la vertu : ils avoient ac-
» quis par de grands exploits le droit
» de faire des choses extraordinaires, et
» vous voyez que toute votre valeur n'a
» pu encore vous en faire pardonner de
» communes, ni même de légitimes. Il est
» sans doute indifférent pour un état,
» qu'un prince épouse son égale ou sa
» sujette. Mais le préjugé est contre vous :
» moquez-vous-en en secret : respectez-le
» en public. Pourquoi êtes-vous roi ?
» sinon, pour sacrifier sans cesse vos
» goûts et vos passions à la tranquillité
» et à l'honnêteté publique. Le grand-
» seigneur, dites-vous, épouse bien son
» esclave : mais est-ce sur des Musulmans
» que vous devez régner ! Que diront
» les huguenots, Paris, la ligue, de vous
» voir introduire en France les mœurs
» et les usages de Turquie ? Je vois en
» vous, sire, quatre hommes différents :
» Henri de Bourbon, le roi de Navar-
» re, l'héritier présomptif de la couron-
» ne de France, et le protecteur des
» églises réformées. Chacun de ces hom-
» mes a ses serviteurs à part, qui ont des
» intérêts différents, et à qui il faut de-

» différentes récompenses. Vous devez
» confier à ceux qui servent Henri de
» Bourbon la garde de votre personne et
» le soin de votre maison : aux sujets du
» roi de Navarre, les places et les char-
» ges de votre souveraineté : aux par-
» tisans de l'héritier du trône de France,
» les emplois éminents auxquels ils as-
» pirent. Mais comment payer ceux qui
» vous regardent comme le protecteur de
» leur religion ? Ils exigent un grand
» zele pour la cause de Dieu, une vie
» irréprochable, de beaux exemples, et
» ils ont droit de les exiger ; car si vous
» êtes leur supérieur à bien des titres, à
» d'autres, ils sont vos compagnons, et
» compagnons qui vous laissent tous les
» honneurs, tout le fruit de la guerre,
» et qui ne s'en réservent que les dangers.
» Quel cri dans toute la France, si la
» France ne voit que l'esclave d'une
» femme dans l'homme, qui, pour y ré-
» gner, doit commencer par régner sur
» lui même ? Pourquoi vous le dissimu-
» ler ? Vous avez une fortune à faire :
» elle dépend de l'affection constante de
» ceux qui vous sont attachés par les
» liens de l'amitié, de l'espérance, ou du
» devoir : ne brisez pas tous ces liens
» en vous aliénant tous les cœurs. Vous

» aimez : j'ai trop aimé moi-même pour
» m'élever contre votre passion. Conser-
» vez cet amour : mais pour en jouir,
» rendez-vous digne de votre maîtresse.
» Achetez par les fatigues, les travaux,
» les succès, et par l'humiliation de tous
» vos ennemis, le droit de vous unir à
» elle, sans craindre et sans rougir. Que
» votre passion même vous serve d'aiguil-
» lon dans le chemin de la gloire : li-
» vrez-vous aux affaires : il y va de vo-
» tre salut : roi de France, ou rien. As-
» sistez assiduement à votre conseil que
» vous abhorrez ; donnez des heures aux
» grandes affaires, et des moments aux
» plaisirs ; recherchez l'amitié de ces hu-
» guenots dont vous redoutez le visage
» sévere ; réprimez ces mouvements de
» colere qui troublent votre domestique ;
» captivez le cœur de tous les François ;
» assurez votre vie et votre grandeur ;
» vous pourrez imiter ces princes dont
» on vous allegue l'exemple. Car je ne
» puis croire qu'ennemi de la lecture com-
» me vous l'êtes, sire, vous ayez cher-
» ché vous-même dans les annales du
» monde des autorités pour justifier ce
» mariage, si indifférent en lui-même,
» mais si déplacé dans les conjonctures
» présentes. Monsieur d'Alençon n'est

» plus : vous n'avez plus qu'un degré
» pour monter sur le trône de France :
» épouser aujourd'hui votre maîtresse,
» c'est en tomber pour jamais.

Le roi remercia d'Aubigné, et lui jura que de deux ans il n'épouseroit la comtesse de Guiche.

D'Aubigné, mieux que jamais avec Henri, couchoit dans sa garde-robe. Un jour il dit à la Force qui dormoit à côté de lui : « La Force, notre maître est le » plus ingrat mortel qu'il y ait sur la face » de la terre. » La Force, qui sommeilloit, lui demandant ce qu'il disoit ; « sourd » que tu es, cria le roi, il te dit que » je suis le plus ingrat des hommes. « Dormez, sire, répondit d'Aubigné, nous » en avons encore bien d'autres à dire ! » Le lendemain, dit l'historien, le roi ne me fit pas plus mauvais visage ; mais aussi il ne me donna pas un sol de plus. Ce prince achetoit trop chérement les ligueurs pour pouvoir donner à ses amis. Mais les huguenots le servoient avec tant d'affection, qu'après avoir mangé leurs équipages, la promesse d'une bataille leur faisoit vendre leurs biens ; les combats étoient la récompense des victoires.

CHAPITRE IX.

Retraite de d'Aubigné.

D'Aubigné, tout-puissant en Poitou, y commandoit un grand corps d'armée, et avoit des intelligences dans toutes les villes. Il se rendit maître de Niort, mena les enfants perdus au siege d'Etampes, et accompagna Henri IV dans la chambre où Henri III, assassiné par un moine, rendoit le dernier soupir. Il prit Maillezais, *et Maillezais demeura à son preneur* (*). Il en eut le gouvernement, et s'y retira avec peu de bien, assez de philosophie, et beaucoup de gloire. Depuis l'âge de quinze ans, il n'avoit passé sans quelque combat ou quelque péril, que le temps employé à se guérir de ses blessures.

Il refusa de suivre Henri au siege de Paris. Ce refus n'empêcha point qu'on ne lui confiât le cardinal de Bourbon, reconnu roi de France par la ligue. On retira ce prince de Chinon où il étoit gardé par Chavigny, et on le transféra sans bruit à Maillezais. En vain Duples-

(*) D'Aubigné, Histoire Univ.

sis-Mornay allégua les sujets de plaintes que d'Aubigné avoit contre la cour. Le roi repliqua, que la parole de d'Aubigné mécontent valoit la reconnoissance d'un autre.

1590.

La duchesse de Retz essaya de corrompre sa fidélité : elle lui envoya un gentilhomme italien avec cette lettre :

« Mon cousin, je vous prie de recevoir les témoignages que Mr. le maréchal de Retz mon mari et moi, nous vous rendons de l'amitié parfaite et du soin cordial, avec lequel nous pensons à votre élévation et au bien de nos cousins vos enfants. Montrez aujourd'hui que vous êtes sensible aux injures : notre gentilhomme vous dira le reste. »

L'envoyé exposa sa commission, et offrit à d'Aubigné deux cents mille écus, ou bien le gouvernement de Belle-Isle avec cinquante mille, s'il vouloit fermer les yeux sur l'évasion de son prisonnier. « Belle-Isle, répondit d'Aubigné, me conviendroit mieux pour manger en sûreté le pain de mon infidélité ; mais ma conscience qui me suit par-tout de très-près, s'ambarqueroit avec moi, quand

» je passerois dans cet asyle : partez donc, » et soyez assuré, que si vous ne m'a- » viez surpris un sauf-conduit, je vous » enverrois pieds et poings liés au roi » mon maître. » Le comte de Brissac fit diverses entreprises sur Maillezais pour en tirer le cardinal Roi. D'Aubigné pourvut à tout, et sa vigilance et son activité firent ce qu'auroit pu faire la plus forte garnison.

Le roi qui depuis quelques mois traitoit de sa religion avec Rome et avec la Ligue, fit enfin abjuration. D'Aubigné n'oublia rien pour rétablir les affaires du parti : il avoit la confiance des églises, et il soutint leurs intérêts dans cette fameuse assemblée des religionnaires, où après deux ans de demandes et de contestations, ils obtinrent l'édit de Nantes, ce chef-d'œuvre des meilleures têtes de l'état, négocié si long-temps, si long-temps discuté, accordé librement par un roi sage, reconnoissant, et armé, à un peuple nombreux, fidele, désarmé, qui l'avoit placé sur le trône.

A Vendôme, à Saumur, à Loudun, à Châtellerault, il avoit toujours été choisi pour faire tête dans les délibérations aux députés de la cour. De Fresne-Canaye, président de la chambre mi-partie de Castres, ayant rabaissé les services et les for-

ces du parti, d'Aubigné voyant mollir les principaux de l'assemblée, les ranima par un discours véhément : « Est-ce ainsi, » s'écria le président, qu'on discute les » intérêts de l'état ? » « Et qui êtes-vous, » reprit d'Aubigné, pour nous enseigner » ce que c'est que le service du roi ? » nous en étions instruits avant que vous » fussiez écolier. Prétendez-vous avancer » votre fortune en opposant le service du » roi au service de Dieu ? apprenez à vous » taire, quand il le faut, et à ne point » interrompre ceux qui ont voix délibé-» rative dans cette assemblée. » « Où som-» mes-nous, dit du Fresne frémissant de » colere ? » « Où les souris rongent le fer, » repliqua froidement d'Aubigné. » Ces paroles releverent le courage de l'assemblée. Le président rendit auprès du roi de mauvais services à son ennemi. Le duc de Bouillon disant qu'il falloit révérer un tel magistrat : « Oui, répondit d'Aubigné, » qui apostasiera dans trois mois. » Trois mois après, le vénérable magistrat fut catholique.

D'Aubigné se dégoûta bientôt de la retraite. Il alla au siege de Rouen, lorsque le duc de Parme vint au secours de cette place, et il y commanda en qualité de lieutenant-général.

Sa femme mourut : il chercha des consolations dans de nouveaux périls. Ses ennemis attribuerent ses belles actions au désespoir d'avoir perdu la faveur de Henri depuis qu'il étoit roi de France. Pour leur ôter cette opinion, il parut à la cour.

Arrivé à Chaulny, il alla chez la belle Gabrielle, duchesse de Beaufort, où le roi devoit se rendre. Deux courtisans de ses amis le conjurerent de remonter à cheval, et de ne pas se présenter devant le roi, qui étoit irrité contre lui. Des officiers de la maison délibéroient, si on le mettroit entre les mains d'un capitaine des gardes ou en celles du prévôt de l'hôtel. D'Aubigné, sûr du cœur de son maître, se plaça entre les flambeaux qui attendoient le roi. Le carrosse passant devant le perron de la maison, il entendit ces paroles qui sortirent de la bouche de Henri : « Voilà monseigneur d'Aubigné : „ il s'avança pourtant : le roi lui tendit la joue, lui ordonna de donner la main à sa maîtresse, et la fit même démasquer pour le saluer. Les courtisans se demandoient en riant, si la belle Gabrielle en l'embrassant faisoit la charge de prévôt de l'hôtel. Le roi fit retirer tout le monde ; et d'Aubigné fût plus de deux heures entieres avec lui et la duchesse de Beaufort.

fort. Ce fut dans cet entretien qu'il dit un mot qui courut alors dans toute la France, et que, depuis, les Religionnaires firent tant valoir. Le roi lui montroit sa levre percée d'un coup de couteau. « Sire, lui dit d'Aubigné, vous » n'avez encore renoncé Dieu que des » levres, et il s'est contenté de percer » vos levres; mais si vous le renoncez » un jour du cœur, alors il percera le » cœur. (1) Oh! les belles paroles, s'é- » cria Gabrielle, mais mal employées! » Oui, madame, reprit d'Aubigné, parce » qu'elles sont aussi inutiles que vraies. »

La duchesse de Beaufort fut touchée de tant de hardiesse et de franchise. Elle voulut s'attacher d'Aubigné, et le roi l'affermit à son service par de grands desseins, qui rouloient sur l'élévation du

(1) D'Aubigné mit cette réponse dans la préface de ses Tragiques, composés long-temps avant la mort d'Henri IV:

Quand ta bouche renoncera
Ton Dieu; ton Dieu la percera,
Punissant le membre coupable:
Quand ton cœur déloyal, moqueur,
Comme elle sera punissable;
Alors Dieu percera ton cœur.

petit César, depuis duc de Vendôme; qu'il fit apporter tout nud, et qu'il remit lui-même entre ses mains en le chargeant de l'emmener à l'âge de trois ans en Saintonge pour l'y élever parmi les Huguenots, afin de les lui rendre favorables : projet qui confirme le témoignage des historiens qui attribuent ces paroles à Henri IV : « S'il n'y avoit pas de noblesse » parmi les Huguenots, il faudroit leur » en envoyer. »

1595.

Ce prince sorti du sein des protestants, qui l'avoient reconnu roi sans condition, uniquement par condescendance pour les ligueurs qui prétendoient que l'hérésie étoit une raison légitime de méconnoître leur souverain, n'avoit pas toujours cette indifférence qui lui avoit fait dire qu'une couronne valoit une messe. Une grande maladie réveilla ses sentiments. Il fit appeller d'Aubigné, l'enferma dans son cabinet; et après s'être mis deux fois à genoux pour prier Dieu, lui ordonna de lui dire librement, s'il n'avoit jamais commis le péché contre le St. Esprit. D'Aubigné, après avoir vainement tenté de substituer un ministre en sa place pour examiner cette question,

s'étendit sur les quatre caracteres de ce péché, la connoissance du mal en le commettant, la résistance du mal à l'esprit de vérité, l'impénitence, et le désespoir. Le nouveau casuiste renvoya le roi à l'examen de sa conscience sur ces quatre points. Cette conversation fut interrompue six fois par des prieres ferventes. Le lendemain, on se porta mieux : on ne voulut plus entendre parler du péché contre le St. Esprit. (*)

Après la conférence de Fontainebleau, où Henri sembla goûter le plaisir cruel de voir le fidele Mornai humilié par le cardinal du Perron, d'Aubigné tenta de rétablir la gloire du parti par une seconde conférence avec ce prélat. Il disputa cinq heures de suite en présence du roi et de plus de quatre cents personnes. Ce combat, où les deux partis crurent avoir remporté la victoire, finit par un traité que d'Aubigné composa *de Dissidiis Patrum*. L'évêque d'Evreux n'y répondit point, quoique le roi eût promis une réponse à d'Aubigné.

Ses liaisons avec les ducs de la Trimouille et de Bouillon le brouillerent encore avec la cour. Bouillon étoit redou-

(*) Mém. Secrets de Théod. d'Aubigné.

table : on l'accusoit d'avoir formé le projet de faire du parti réformé une espece de république : quoique hors de France, il prenoit le ton d'un accusateur qui menace, plutôt que celui d'un accusé qui s'humilie. La Trimouille étoit soupçonné d'entrer dans ses vues : il avoit résisté à toutes les offres de De Thou et de Sully, et soutenu les intérêts du parti avec une fermeté que la cour avoit désaprouvée : on lui croyoit les projets d'un chef des Huguenots, parce qu'il en avoit les vertus. Cependant il avoit dit : « qu'on signe » l'édit de Nantes ; qu'on accorde à mes » freres une entiere sûreté pour leurs » consciences et leurs vies ; après cela, » on pourra me pendre à la porte du » temple, et personne ne branlera. »

Cependant le roi ayant fait avancer quelques troupes pour l'investir dans Thouars, ce seigneur écrivit à d'Aubigné : » Mon ami, je vous conjure, suivant vos » serments, de venir mourir avec votre » affectionné serviteur. » D'Aubigné répondit : « Monsieur, votre lettre sera » bien obéie : je la blâme pourtant d'une » chose : c'est d'avoir allégué mes ser» ments, qui doivent être crus trop in» violables pour me les rappeller. »

Il se rendit à Thouars avec ses amis.

La Trimouille s'y fortifia. Ils firent des courses dans la plaine, et se rendirent redoutables aux troupes du roi. En traversant un village, où on avoit exposé sur la roue les têtes de quelques assassins, d'Aubigné s'apperçut que la Trimouille pâlissoit à la vue de ce spectacle : « Contemplez froidement, lui dit-il, ces tragiques objets : en faisant ce que nous faisons, il est bon de s'apprivoiser avec la mort. »

La Trimouille fit sa paix. D'Aubigné présida avec le duc de Sully à l'Assemblée-générale de Châtelleraut : il pacifia les différents entre les églises de Languedoc et celles de Dauphiné.

La Trimouille étant mort accablé de la disgrace du roi, d'Aubigné qui ne voyoit en Poitou que des Huguenots vendus, ou qui cherchoient à se vendre, jugea qu'un honnête homme n'étoit pas en sûreté parmi tant de traîtres. Il alloit s'embarquer pour sortir du royaume, lorsqu'il reçut des lettres de la Varenne, de Bouillon, et du roi, qui le prioient de se rendre à la cour. Henri lui donna le soin de préparer des joûtes et des tournois. Mais entrant un jour dans un bois avec lui : « Je ne vous ai point encore parlé, lui dit-il, de vos assemblées. Vous avez tout gâté, en

» voulant me servir malgré moi-même :
» tous les députés étoient mes pension-
» naires, et un espion de la premiere
» qualité ne me coûtoit que cinq cents
» écus. Combién de fois ai-je dit?

Oh, que si ma gent
Eût ma voix ouïe,
J'eusse en moins de rien
Pu vaincre et défaire, etc.

« Sire, repliqua d'Aubigné, j'ai été dé-
» puté des églises malgré moi. Et j'ai cru
» devoir réparer par mon zele le malheur
» qu'elles ont de n'être plus protégées
» par un roi, qui, sans elles, ne seroit
» qu'un simple gentilhomme. En regar-
» dant votre visage, je reprends mes an-
» ciennes hardiesses : défaites trois bou-
» tons de votre estomac, et dites-moi
» pourquoi vous m'avez haï. Vous avez
» trop aimé La Trimouille, répondit
» Henri : je le haïssois. Vous le saviez,
» et vous vous déclariez pour lui. Sire,
» dit d'Aubigné, j'ai été nourri aux pieds
» de votre majesté : j'y ai appris de
» bonne heure à respecter les malheu-
» reux, et à ne pas abandonner des amis
» accablés par une puissance supérieure.
» Approuvez en moi cet apprentissage
» de vertu que j'ai fait auprès de vous. »

CHAPITRE X.

Projets de d'Aubigné.

LA France jouissoit d'une grande tranquillité. D'Aubigné consacra son loisir à l'histoire de son temps : il fit voyage par-tout pour avoir des mémoires : il en demanda aux républiques : il employa tous ses amis pour entrer dans le cabinet des rois : il invita tout le monde, et la plupart crurent que la louange devoit aller les chercher jusques dans leurs foyers : quelques-uns négligerent d'instruire l'historien des actions de leurs aïeux, comme si la gloire des peres étoit l'opprobre des enfans.

Les Jésuites furent alarmés de ce projet. Ils engagerent Henri à défendre ce travail à d'Aubigné. Le cardinal du Perron lui remontra, qu'il ne connoissoit personne qui fût plus propre que d'Aubigné à remplir ce plan : que l'histoire d'un héros devoit être écrite par un soldat, et que la description des batailles ne pouvoit être mieux tracée que par la main qui avoit eu part aux victoires. Le

roi ordonna donc à d'Aubigné de continuer, et promit même une somme considérable pour tirer des plans, et rassembler des matériaux. Ces promesses ne furent point exécutées, et d'Aubigné acheva cette grande entreprise aux dépens de sa bourse et de son repos.

Des occupations agréables le délassoient d'un travail si pénible. Il faisoit des vers : il exhaloit ses mécontentemens dans ses élégies, qu'il appelloit ses *Tragiques* : il revenoit à des muses plus douces, (*) et les quittoit souvent pour retoucher *la Confession Catholique de Sancy* qu'il avoit commencée en 1595, dans le temps que Henri laissoit d'Aubigné dans la pauvreté, ses services sans récompense, ses talents sans occupation, pour donner toute sa faveur à Sancy, dont tout le mérite étoit les complaisances de Mercure pour les penchants de Jupiter, et qui avoit changé de religion autant de fois que le changement lui avoit paru utile. Cette satyre est un chef d'œuvre, fine, délicate, remplie d'allusions et de sel. Le plus bel esprit de ce siecle ne la désavoueroit pas.

(*) Voyez les petites Œuvres mêlées de Mr. d'Aubigné, imprimées à Geneve, 1630.

On ne parloit à Paris que d'un accord des religions, que les esprits foibles croyoient possible, que les esprits doux souhaitoient, et que les esprits ardents empêcherent. La cour avoit gagné plusieurs ministres. D'Aubigné s'assura de ceux de Charenton, qui lui promirent de le soutenir dans l'offre qu'il avoit imaginée de réduire toutes les controverses aux regles observées dans les quatre premiers siecles de l'église. Le roi lui ordonna d'en conférer avec le cardinal du Perron, le plus ardent et le plus incrédule (*) des convertisseurs. Après de longs discours sur la nécessité de trouver un tempérament qui terminât les divisions dont la chrétienté étoit déchirée, d'Aubigné lui dit que les sociétés qui tomboient en ruine ne se relevoient qu'en rétablissant leurs premieres loix. « Prenons de part et d'autre, ajouta-t-il, » pour loix fondamentales les dogmes

(*) Après avoir prouvé à Henri III qu'il y avoit un Dieu, il lui offrit de prouver encore mieux qu'il n'y en avoit point du tout. (V. le Journal d'Henri III.) Il étoit fils d'un ministre de Rouen appellé Jacques Davy, et ensuite du Perron, du nom de la rue de Geneve, où il avoit logé. Le mot de *convertisseur* fut inventé par d'Aubigné, qui le premier le donna à ce cardinal.

des quatre premiers siecles. Vous, qui » vous dites les aînés, vous commence- » rez par produire le premier titre que » nous vous demanderons : nous vous » remettrons le second, et ainsi de » suite, jusqu'à ce que la religion soit » rétablie. » Le cardinal s'écria que les ministres désavoueroientces propositions. D'Aubigné dit, qu'ils les avoient acceptées. Le cardinal lui serrant la main repliqua : « Donnez-nous encore qua- » rante ans. Vous voulez, reprit d'Au- » bigné, avoir le concile de Chalcé- » doine. Je vous l'accorde. Vous serez » obligé, repartit du Perron, de con- » sentir à l'élévation de la croix, re- » çue sans contredit dans le cinquieme » siecle. » Oui, répondit d'Aubigné : » pour le bien de la paix : mais consen- » tirez-vous à réduire l'autorité des pa- » pes aux termes où elle étoit en l'an- » née 400 ? Nous vous donnerons en- » core par pitié deux cents ans. » Le cardinal, qui, dans sa jeunesse, avoit été persécuté à Rome par l'inquisition, et qui, dans son ambassade, y avoit reçu des mécontentements, dit qu'on concluroit l'affaire à Paris, si l'on ne pouvoit la terminer à Rome.

D'Aubigné revint trouver le roi dans

son cabinet, et lui rendit compte de ce qui s'étoit passé. Le roi lui demanda pourquoi il n'avoit pas abandonné sans condition au cardinal le concile de Chalcédoine : « Sire, lui répondit d'Aubigné, » si outre les quatre cents ans l'église » Romaine en demandoit encore cin- » quante, ce seroit un aveu tacite que » les quatre premiers siecles ne sont pas » pour elle. » Cette réponse excita les murmures de quelques Jésuites et de quelques évêques qui étoient présents; et le comte de Soissons dit tout haut, que de pareils propos étoient injurieux au roi. On est loin de s'accorder sur les dogmes, quand on est si délicat ou si injuste sur les expressions.

1610.

Henri comptoit si fort sur l'habileté de d'Aubigné, qu'il le nomma ambassadeur extraordinaire en Allemagne, avec ordre aux autres envoyés de lui rendre compte de leurs négociations tous les trois mois. Mais il changea de dessein quand il eut formé ces grands projets, que Sully nous a conservés, qu'il confia à d'Aubigné, et que nous traitons aujourd'hui de chimeres.

Mais comme d'Aubigné étoit vice-ami-

ral des côtes de Poitou et de Saintonge, il sollicita le roi de tourner vers l'Espagne ses premiers coups. Henri rejetta cette proposition, lui citant le vieux proverbe : » Qui va foible en Espagne, y » est battu, et qui y va fort, y meurt » de faim. » D'Aubigné s'engagea à entretenir un petit nombre de vaisseaux de guerre qui fourniroient des vivres à l'armée françoise en Espagne. Il alla en Saintonge faire les dispositions nécessaires pour remplir ses engagements. Henri à son adieu, lui dit ces paroles remarquables : » D'Aubigné ! ne vous y trompez plus : » je tiens ma vie spirituelle et tempo- » relle entre les mains du pape, que je » reconnois pour véritable Vicaire de » Dieu. Vos grands desseins, répondit » d'Aubigné, s'en iront en fumée, et vo- » tre vie est en danger, puisque vous en » confiez le soin à un homme mortel. » Quelques mois après, on vint lui annoncer l'affreuse nouvelle de la mort du roi, poignardé par Ravaillac. On l'assura que le coup avoit été porté à la gorge : d'Aubigné dit sur-le-champ en présence de plusieurs personnes, que le coup avoit été donné au cœur, et qu'il en étoit sûr. On n'immola aux mânes de ce grand roi d'autre victime que le scélérat qui l'avoit

assassiné : la mort de Henri III n'avoit pas été vengée. D'Aubigné fit cette épitaphe:

Ce monarque si grand, que la paix ni la guerre
Ne lui firent souffrir maître ni compagnon,
Trouve au ciel le repos qu'il n'eut point sur la terre:
Guerrier sans peur, vainqueur sans fiel, roi sans mignon.

CHAPITRE XI.

Désobéissance de d'Aubigné. Son muet. Vente de Maillezais.

LA reine déclarée régente par le parlement de Paris, fut reconnue par toutes les assemblées provinciales des Réligionnaires. D'Aubigné soutint seul que cette élection appartenoit aux états généraux du royaume, et non au parlement de Paris; comme si les états avoient droit de se convoquer eux-mêmes, et n'étoient pas représentés dans le besoin par la cour des pairs. Néanmoins il fut député par sa province pous assurer la reine d'une parfaite soumission à cette autorité de régente, dont il contestoit la légitimité. Le conseil fut choqué de ce qu'aucun des

députés réformés n'avoit parlé à genoux. Villeroi s'en plaignit à d'Aubigné qui avoit porté la parole au nom de tout le parti : « Les gentilshommes, répondit d'Aubi-» gné, doivent génuflexion à Dieu, et » révérence au roi. »

Il prit un caprice à la reine d'avoir un entretien secret avec lui. Le prétexte étoit d'en tirer quelques éclaircissements sur une affaire secrete ; et le véritable objet, de le rendre infidele ou suspect à son parti.

A l'ouverture de la grande assemblée de Saumur, Boissieres, commissaire du roi, voulut l'attacher à la cour. « J'ob-» tiendrai de la reine, dit d'Aubigné, tout » ce que j'en veux : son estime ». La Varenne tenta vainement sa fidélité. Un des députés corrompus ayant dit à d'Aubigné : « Qu'est donc allé faire chez vous » la Varenne avec qui vous eûtes hier » douze conférences? Ce qu'il a fait chez » vous la premiere fois, répondit d'Au-» bigné, et ce qu'il n'a pu faire chez moi » la douzieme. »

Dans cette assemblée, il se brouilla irréconciliablement avec le duc de Bouillon qu'il empêcha d'y présider, et qu'il contredit sur tous les points. Le duc ayant fait un discours pathétique pour per-

suader au parti de se dessaisir de toutes les places de sûreté, de se remettre entiérement à la discrétion de la reine et du conseil, il releva vivement la gloire que les réformés acquerroient en s'exposant à souffrir le martyre. « Oui, monsieur, répondit d'Aubigné, heureux ceux qui souffrent pour J. C. ! s'exposer au martyre est le caractere d'un vrai chrétien ; mais y exposer ses freres, c'est le caractere d'un traître et d'un bourreau. »

Les grands seigneurs et les ministres gagnés par la cour, trahirent les intérêts de leur corps. D'Aubigné prit congé de l'assemblée, sous prétexte de son âge avancé ; mais réellement par dépit de voir tant de corruption et de timidité dans ces huguenots qu'il avoit vus si désintéressés et si fermes. Le duc de Rohan, odieux à la régente, parce qu'il avoit été incorruptible, se retira à Saint-Jean d'Angely, où il se fortifia. D'Aubigné, à qui l'on ne donnoit plus les fonds nécessaires pour l'entretien de sa garnison de Maillezais, et qui ne touchoit plus sa pension de 7000 liv., parce qu'il en avoit refusé une de 12000, que la reine lui avoit offerte, fut contraint de chercher à se dédommager sur la riviere de Sevre.

La cour le menaça d'un siege. Pour le mieux soutenir, il acheta la petite isle de Doignon, qu'il mit en état de défense. Le prince de Condé fit quelques mouvements: Bouillon et Rohan, qui se joignirent à lui, sommerent d'Aubigné de leur déclarer ses sentiments : il les expliqua en ces termes : « Je veux bien mettre sur mes » épaules le fardeau de votre guerre ; mais » garantissez-moi de celui de votre paix. » Cette guerre ne fut que projettée : elle finit par une amnistie, dont on n'exclut que d'Aubigné, qui fortifia Maillezais, et fit de nouveaux ouvrages à Doignon.

Ces précautions furent utiles à sa sûreté, et le rendirent important. Le prince de Condé reprit les armes, et lui envoya les provisions de général. D'Aubigné ne voulut accepter cet emploi que de la part des églises assemblées à Nîmes. Sully, gouverneur de Poitou, promit à la reine de contenir la province : il ne put gagner le gouverneur de Maillezais, dont le fils parut à la tête d'un régiment levé à ses dépens, et dont le gendre se rendit maître de Toureille. Cette guerre fut étouffée dans sa naissance par le traité de Loudun, qui fut un marché public de perfidies particulieres et de lâchetés générales : le prince de Condé, qui, dans les

conseils, appelloit d'Aubigné son pere, lui cria d'une fenêtre : « le traité est signé, » allez à Doignon. Et vous à la Bastille, » répondit d'Aubigné : » et Condé y alla.

Le duc d'Epernon, piqué de quelques traits du second livre des *Tragiques*, où il se reconnoissoit, le représenta dans le conseil comme un factieux, ennemi de la royauté, et si intriguant, qu'il borneroit lui seul pendant sa vie l'autorité souveraine. Il déclara devant 500 gentilshommes, que s'il ne pouvoit le prendre mort ou vif dans son gouvernement, il l'appelleroit en duel. D'Aubigné le prévint, et lui fit porter un défi. D'Epernon se retrancha sur sa qualité de duc et pair. « Nous sommes en France, répondit d'Aubigné, où les princes du sang » ne peuvent se dépouiller de leur gran- » deur sans la perdre ; mais où l'on peut, » sans se blesser, se dépouiller d'une gran- » deur acquise, d'une grandeur d'emprunt, » telle que celle d'un duc et pair. Qu'est-ce » que Mr. d'Epernon ? un simple gentil- » homme comme moi, à qui le roi a » donné un titre que j'ai mérité comme » lui. » On lui repliqua que la cour de Mr. d'Epernon étoit composée de tant de gentilshommes, qu'ils l'empêcheroient de se rendre lui-même sur le pré, quand

même il s'y résoudroit. « Je le tirerai de » cette peine, repartit d'Aubigné, et je » me fais fort d'assurer un lieu de com- » bat dans le gouvernement même de » Mr. d'Epernon, et d'en garantir la sû- » reté contre tous ses amis. » Le duc jura de tirer une pleine vengeance de ces paroles, et cette vengeance se réduisit à perdre d'Aubigné dans l'esprit de la régente.

Odieux à la cour par sa fermeté, ennuyeux aux Huguenots par ses remontrances, d'Aubigné projetta de sortir du Royaume. Divers incidents l'y retinrent encore. Il fatigua toujours les églises réformées de ses conseils, et leur communiqua les découvertes qu'il avoit faites dans les mémoires de Gaspar Baronius : c'étoit un neveu du cardinal de ce nom. La faveur de son oncle, son propre mérite, l'avoient fait membre de la congrégation établie pour la propagation de la foi. Il avoit été choisi pour un des trois, que cette congrégation envoyoit toutes les années aux extrêmités de l'Europe, avec de bonnes instructions pour l'exécution de ses desseins. Cet envoyé embrassa la religion Protestante, et se mit sous la protection de Mr. de Lesdiguieres, qui de Briançon l'envoya à Paris, où

l'on nomma d'Aubigné pour l'examiner. Baronius lui remit les dépêches du Pape, et les mémoires de la congrégation distingués par provinces du monde Chrétien, et divisés en deux cahiers, dont l'un étoit intitulé *Artes pacis*, et l'autre, *Artes belli*. Il lui en présenta un troisieme sur les provinces de France le plus à portée des intrigues de la cour de Rome. Il étoit intitulé, *Rhetorum Commentarius*. D'Aubigné y vit que la persécution des réformés devoit commencer par les propositions d'accommodement, par les sermons des prédicateurs, et par les artifices des théologiens. Il y apprit beaucoup de secrets qui l'aiderent à faire ces prédictions toujours si justes, et si mal à propos attribuées à son muet.

Ce muet étoit un jeune homme de 19 à 20 ans, que ses ennemis appelloient un démon : il étoit sourd, avoit le regard affreux, le visage livide, et l'habitude de parler fort nettement des yeux et des doigts : il découvroit les choses les plus cachées, et pénétroit les secretes pensées de ceux qui l'interrogeoient : il prédisoit l'avenir. D'Aubigné eut durant un mois la curiosité de savoir les heures où le roi faisoit ses promenades, les propos qu'il y tenoit, le nom de ceux qui étoient

avec lui; et les réponses de la cour confrontées avec celles du muet, avoient une parfaite conformité. Mesdemoiselles d'Aubigné lui ayant demandé l'année et les cisconstances de la mort du roi, il leur marqua trois ans et demi, et leur désigna le carrosse, la ville, la rue, le couteau : il leur prédit encore tout ce que fit son successeur, les batailles navales données devant la Rochelle, le siege, le démantelement de cette ville, la ruine entiere des Huguenots et bien d'autres événements qu'on peut voir dans *les Epîtres Familieres* de d'Aubigné, qui, dans sa vie secrete, raconte tous ces faits, atteste ses enfants, ses domestiques, et assure pourtant qu'il ne demanda jamais rien à son prétendu prophete. (*)

Las de donner des conseils infructueux, il offrit à deux assemblées de la Rochelle, de se démettre de ses emplois et de ses deux places de sûreté, de peur que le duc d'Epernon et l'évêque de Maillezais ne s'en rendissent les maîtres. Une partie de l'Assemblée fut d'avis que les places fussent remises en des mains fideles; mais le plus grand nombre demanda

(*) Mémoires Secrets.

qu'elles fussent rasées. Mr. de Villeroi en instruisit d'Aubigné par cette Lettre :

« Que dites-vous de ces bons amis » pour lesquels vous avez perdu une » pension de sept mille livres, et refusé » une augmentation de cinq mille, sans » compter l'indignation du roi que vous » avez encourue? Ils nous sollicitent vi- » vement de raser votre maison et vos » citadelles sous votre moustache : ce sont » les termes de ces loyaux amis. Si vous » aviez à répondre à une pareille deman- » de, comment y répondriez-vous »?

D'Aubigné repliqua : « Puisque vous » voulez, monsieur, que je sois votre » commis pour la réponse à la requête » des Rochellois, elle contiendra ces » mots : soit fait ainsi qu'il est requis aux » dépens de qui il appartiendra. »

Villeroi fit rapport de cette courte dépêche au conseil : « c'est-à-dire, dit le président Jeannin, qu'il ne craint ni eux ni nous. » Ordre à un maréchal de camp d'examiner de près sur quoi se fonde l'audace de d'Aubigné. Visite de l'officier général, qui écrit à la cour, que la Rochelle, dont on médite le siege, ne peut être attaquée, que la riviere de Sevre, asservie par le Doignon, et que Maillezais, ne soient entiérement libres : que ces deux

places qui peuvent affamer l'armée du roi, sont très fortes, et que le siege seul du Doignon coûteroit plus que la prise de la Rochelle. Sur ce raport, commission à deux maîtres des requêtes pour traiter de ces deux places avec le gouverneur. D'un autre côté, offres et négociations du duc d'Epernon, qui veut les acheter deuxcents mille francs. D'Aubigné les remet enfin au duc de Rohan pour la moitié de cette somme. Il traita de sa charge de vice-amiral de Poitou, Saintonge, ville et gouvernement de la Rochelle et isles adjaçentes avec le baron de Chapelaines. (*)

CHAPITRE XII.

Histoire Universelle de d'Aubigné.

D'Aubigné s'établit à Saint-Jean d'Angely, où il acheva l'impression de son Histoire à ses dépens. Le premier tome qui s'étend depuis l'année 1550 jusqu'en

(*) Louis l'Argentier, baron de Chapelaines, chevalier de l'Ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, bailli de Troyes, l'acquit le 9 février 1614.

1570, et le second qui va jusqu'à l'année 1595, furent imprimés à Maillé, (*) l'un en 1616, et l'autre en 1618. Ces deux volumes furent reçus avec applaudissement. D'Aubigné fut comparé à de Thou, dont il avoit défendu auprès d'Henri IV la noble liberté contre quelques courtisans. Il en fait dans sa préface un éloge qui est d'un admirateur plutôt que d'un concurrent. Les critiques jugerent qu'il y parloit trop de lui-même : il répondit, qu'ayant été maréchal de camp 32 ans, il auroit été bien lâche ou bien malheureux s'il n'avoit eu à répondre en son nom de plusieurs exploits. « Faire de grandes » choses, c'est acquérir le droit de les » dire : et la modestie d'un courtisan froid » est secouée par la tête gaillarde d'un » soldat. »

Qu'on me permette de placer ici quelques lambeaux de sa préface pour donner une idée complete de sa personne et de son stile.

» Mon Ouvrage n'est dédié à personne ; » je l'offre à la postérité. Mon plan s'étend » autant que ma vie et mon pouvoir. Je

(*) Par Jean Moussat, Imprimeur ordinaire dudit sieur.

» ne m'excuserai point par crainte ni par
» espérance : plus occupé à réprimer l'ex-
» cès de ma liberté qu'à me guérir du
» flatteur. Nourri aux pieds de mon roi,
» desquels je faisois mon chevet en tou-
» tes les saisons de ses travaux : quelque
» temps élevé en son sein, et son com-
» pagnon en privautés, et alors plein des
» franchises et des sévérités de mon vil-
» lage : quelquefois éloigné de ses fa-
» veurs et de sa cour, et alors si ferme
» dans mes fidélités, que même, au temps
» de la disgrace, il me confioit ses plus
» dangereux secrets: j'ai reçu de lui autant
» de biens qu'il m'en falloit pour durer
» et non pour m'élever ; et quand je
» me suis vu croisé par mes inférieurs ou
» par mes protégés, je me suis payé en
» disant : eux et moi avons bien servi :
» eux à la fantaisie du maître ; et moi,
» à la mienne, qui me tient lieu de ré-
» compense. J'ai eu le bonheur de ne
» prendre les armes qu'un an avant qu'el-
» les fussent permises à mon roi. Parvenu
» par les petites charges aux grandes,
» quand il a eu les souveraines, j'ai ad-
» ministré celles qu'on met à la place des
» jeux dans les batailles, grands combats
» et sieges meurtriers : honoré de lui en-
» tre trois ou quatre pour l'accompagner
» aux

» aux placements des armées, aux reconnoissances, ou aux piquets des tranchées: au temps de son repos admis à ses concerts, dépêché aux plus chatouilleuses négociations. Si quelqu'un dit, que ce discours sent la vanterie, je le prie de considérer que mon livre veut aller au chevet des rois: je lui donne ses plus beaux habits, de peur que l'Huissier ne lui refuse la porte. Si, depuis la grande tranquillité de la France, j'ai été moins souvent près de Henri, ç'a été aux saisons, où le repos de Capoue ne demandoit que la plume des flatteurs, et où l'on voyoit ces courtisans, juges de tout, exécuteurs de rien, entretenir les lits et les tables des rois de fades plaisanteries sur le nouvel art militaire de Maurice de Nassau, dont ils furent bien heureux d'être les écoliers, après en avoir été les détracteurs. »

Le troisieme volume qui s'étend depuis 1595 jusqu'à la mort de Henri IV, qu'il déplore en disant, que la plume lui tombe des mains, ne put être imprimé (*) avec

(*) Le titre de la premiere édition de ce troisieme Tome porte, comme les deux premiers, *à Maillé, par Jean Moussat, Imprimeur ordinaire du*

privilége. Le conseil lui avoit nommé pour commissaires, un evêque et un conseiller d'Etat. L'evêque et le conseiller voulurent obliger l'historien à supprimer la vérité. D'Aubigné en soutint les droits. Ebranlés par ses raisons, ils auroient fait un rapport favorable, s'ils n'avoient craint les Jésuites, mécontens des deux premiers volumes, quoique d'Aubigné prétendît avoir narré simplement les faits. L'historien choisit donc pour censeur tout lecteur qui ne seroit ni esclave ni dévot, ni ignorant; et il dit aux jésuites : » vous » refusez privilege aux vrais et simples » récits : il falloit refuser privilege à vos » actions. « (1) Les Jésuites firent condamner le livre à être brûlé par la main du bourreau dans la cour du college royal. D'Aubigné s'en plaignit dans une lettre très-éloquente qu'il écrivit à Louis XIII. (2)

sieur d'Aubigné. Cependant on assure qu'il fut imprimé à Loudun. Je croirois plutôt que les premieres feuilles furent imprimées à Mailléen 1619; et les dernieres à Loudun, dans le commencement de 1620, que d'Aubigné passa à Saint-Jean d'Angely.

(1) Appendix du troisieme tome de l'histoire universelle.

(2) Voyez les pieces justificatives, N°. 2.

Il se vengea des Jésuites et du duc d'Epernon, en donnant une nouvelle (*) édition de son *baron de Fœneste* : Dialogue entre un homme sage et un Gascon évaporé qui raconte ses aventures. On y cherche l'auteur de la Confession de Sancy, et l'on n'y trouve qu'un mauvais plaisant. Bien des traits sur les Anecdotes de la vieille cour sont sans doute des énigmes pour nous : mais nous pouvons aujourd'hui juger, sur-tout avec les notes de Duchat, du naturel du dialogue, de la finesse de beaucoup d'allusions, de l'exécution du plan. Et en vérité, le baron de Fœneste, si estimé de Bayle, de Vertot, et du grand Condé, n'est qu'un dégoûtant amas des plus plates trivialités en langue, moitié Gascon, et moitié François

(*) La premiere édition de Fœneste ne contient que 2 livres : elle est de 1617, à Maillé. La seconde et la troisieme, qui sont l'une de 1619, et l'autre de 1620, in-12. sans distiction de chapitres, contiennent trois livres. La quatrieme de 1630, à Maillé, en a quatre.

CHAPITRE XIII.

Constans d'Aubigné.

D'Aubigné eut un fils, nommé Constans, qui ne lui ressembla point. Vicieux dès qu'il fut capable de l'être, Constans eut la meilleure éducation, les plus habiles maîtres, et les penchants les plus bas. Il fut de bonne heure envoyé à l'académie de Sedan, l'école de la jeune noblesse protestante. Mais tandis que son pere l'entretenoit avec la magnificence d'un prince, et travailloit pour son usage à l'histoire-générale de son temps, il se dégoûtoit de l'étude, et se livroit au libertinage le plus déshonorant. De Sedan, il alla en Hollande, ou il se plongea dans toutes sortes de débauches. De retour en France, il épousa sans le consentement de son pere, la Baronne de Chatelaillon, (*) riche veuve du pays d'Aunis, mais fort décriée pour ses mœurs. Il s'en dégoûta, s'apperçut qu'il avoit un

(*) Anne Marchant, veuve de haut et puissant Jean Couraut, seigneur et baron de Chatelaillon.

rival, s'en convainquit par ses yeux, et immola sa femme et son amant à son honneur outragé. (*)

Constans, poursuivi par une famille puissante, recourut à son pere, qui lui pardonna; et pour le tirer de la cour, lui obtint un régiment, et des lettres de grace pour le crime dont il étoit accusé. Que peut l'indulgence sur un cœur né méchant? Constans reparut à la cour, joua tout ce qu'il n'avoit pas, perdit plus que son pere n'avoit, et traita de sa religion avec les Convertisseurs.

Son pere apprit qu'il étoit en marché de sa conscience avec les Jésuites: il lui défendit de les voir sous peine de sa malédiction. Les Jésuites lui obtinrent un bref du pape, qui lui permettoit d'assister au prêche et à la cene des réformés, en attendant l'heureux moment de se déclarer utilement catholique. Je ne ga-

(*) Mademoiselle d'Aumale dit dans un manuscrit fort précieux concernant madame de Maintenon: » J'ai lu l'article de la mort de la pre-
» miere femme de Constans d'Aubigné, dans une
» Lettre écrite de la propre main de Théodore
» Agrippa, qui fut prêtée à madame de Main-
» tenon par mademoiselle de Saint-Hermine de
» Chinon, qui ne voulut pas la lui donner. »

rantis ce fait, ni ne le crois; et je le rapporte, non comme une anecdote propre à montrer la condescendance de la cour de Rome, mais comme une preuve de la crédulité de Théodore Agrippa, qui l'affirme dans sa vie secrete.

Muni de ce prétendu bref, Constans alla en Poitou, essaya de dépouiller son pere de ses deux places, le trompa par un extérieur de piété, en obtint la lieutenance de la garnison de Maillezais, prit le titre de capitaine, se donna les airs du gouverneur, et arracha un plein pouvoir du vieillard trompé, qui se retira dans l'île de Doignon.

Constans différa l'exécution de la promesse qu'il avoit faite à la cour de lui livrer Maillezais. Il voulut jouir de son petit empire: il fit de la citadelle un brelan. Le jour, il alloit réguliérement au temple, et le soir, il battoit la fausse monnoie. Il gagna tous les soldats de la garnison, et se mit en état de soutenir un siege.

Le pere, instruit de sa conduite et de ses vues, fit mettre des pétards et des échelles dans un batteau, s'approcha de Maillezais, à la faveur de la nuit, s'avança seul et travesti, pour gagner la porte de la Citadelle, fut arrêté par la vedette,

lui sauta au col, s'en assura en faisant briller à ses yeux un poignard, se rendit maître du poste, fit entrer ses gens dans la place, et chassa son fils.

Constans se retira à Niort avec le baron de Neuillant, que ses parents venoient de déshériter. Là, il forma des entreprises sur le Doignon, déja vendu au duc de Rohan, et gardé en son nom par un officier, incapable de tout emploi militaire. Théodore Agrippa, attaqué d'une grosse fievre, apprit que son fils marchoit avec 80 hommes, et avoit fait embarquer une autre troupe, pour attaquer ou surprendre le Doignon ou Maillezais. Le vieillard saute du lit, rassemble 36 soldats, et attend son fils à un défilé que celui-ci ne pouvoit éviter. Mais l'accès de fievre redoublant, Dade, son gendre, et deux de ses amis se jetterent à ses pieds, et le conjurerent de se remettre au lit, et de s'épargner à lui ou à son fils un parricide. Constans fut défait par son beaufrere, et partit de Poitou.

Le roi avoit promis à ce fils dénaturé de lui servir de pere. Mais la cour l'abandonna dès qu'elle le jugea inutile à ses desseins. Méprisé de ses amis, moqué des courtisans, rebuté des ministres, abhorré de tous ses parents, il ne trouva de pitié

que dans le cœur de quelques femmes galantes, dont il reconnut les bienfaits en se vouant à leurs plaisirs.

Rappellé à la vertu, ou à ce qui en avoit l'apparence, par l'excès et la bassesse même du vice, il fit parler de réconciliation à Théodore d'Aubigné, qui répondit que lorsqu'il auroit fait sa paix avec Dieu, il la feroit avec son pere. Sur cette promesse, Constans va à Geneve, se présente aux ministres, fait tout ce qu'on exige, écrit en France qu'il est rentré dans le sein de l'église réformée, publie les motifs de son changement, et déclame en prose et en vers contre le pape. Son pere, touché d'un repentir qu'il crut sincere, lui donna une pension plus forte que Constans n'auroit pu l'attendre d'un pere mécontent, et qui alloit être dépouillé de son bien.

CHAPITRE XIV.

D'Aubigné se réfugie à Geneve.

Le roi ayant rempli le Poitou de ses troupes victorieuses, d'Aubigné se détermina enfin à se retirer à Geneve. La

cour ayant appris sa fuite, envoya son signalement dans toutes les places frontieres avec ordre de l'arrêter. Mais après bien des périls et des alarmes, il arriva à Geneve, n'emportant dans une terre étrangere que 30000 écus d'or, et un grand nom. Il y fut comblé d'honneurs, logé aux dépens de la ville, consulté sur toutes les affaires, chargé du soin des fortifications, et prié de présider au conseil de guerre.

Bientôt l'assemblée générale de la Rochelle lui dépêcha deux courriers pour lui porter des témoignages de son repentir, et une procuration générale pour engager les églises réformées de France dans plusieurs traités avec des princes protestans, les villes Anséatiques, la république de Geneve, et les cantons Suisses. On lui envoya des lettres de créance, et des blancs signés pour être remplis suivant le besoin des affaires. On lui donnoit aussi des instructions pour lever des troupes, et des provisions de général de cette armée en idée. D'Aubigné traita en même-temps avec le comte de Mansfeldt, qui ramenoit de Boheme ses troupes, toujours au service du plus offrant, et avec les deux ducs de Weymar, qui s'engagerent à fournir douze mille hommes de

pied, six mille chevaux, douze canons, et les équipages nécessaires jusqu'à la riviere de Saône, pour y joindre six mille hommes que d'Aubigné promettoit d'assembler. La Rochelle s'engageoit de leur faire toucher deux montres (*) en Forès, en attendant le reste de leur paiement assigné sur les salines d'Aigues-Mortes et de Pequais, qui appartenoient encore alors aux religionnaires. Mansfeldt s'avança jusqu'en Alsace, lorsque d'Aubigné eut avis que cette affaire avoit été remise au duc de Bouillon, qui avoit promis de la négocier avantageusement.

La république de Berne le consola de cet affront, en lui députant le fils du premier avoyer. D'Aubigné fortifia régulièrement cette ville, malgré les remontrances de Bouillon et les murmures de la populace, Il passa en revue les milices des bailliages, qui étoient de 48000 hommes bien armés. Les Bernois lui déférerent le titre de capitaine-général de leurs troupes : il le refusa, et leur conseilla de choisir le comte de la Suze.

Squaramel, ambassadeur de la république de Venise, lui offrit le commande-

(*) C'est une paie de gens de guerre.

ment des régimens françois qui étoient au service des Vénitiens. Miron, ambassadeur de France en Suisse, rompit cette négociation, et entreprit même d'ôter à d'Aubigné son asyle, en portant contre lui des plaintes très-fortes au conseil de Geneve, plaintes appuyées de lettres du roi, où d'Aubigné étoit clairement désigné comme un homme qui lui déplaisoit. Geneve, d'après les conseils du réfugié, répondit à Miron, qu'elle étoit toujours prête à témoigner son respect au roi de France ; que sa majesté n'avoit qu'à nommer le coupable, et envoyer un homme chargé de se rendre partie avec les pieces justificatives, que le conseil ordonneroit en enquête et rendroit une prompte justice.

D'Aubigné acheta la terre du Crest, et y bâtit un château (*), qui lui servit d'asyle, de retraite, et de consolation contre les persécutions continuelles de la cour de France et contre les alarmes que lui causoient dix assassins, que le duc d'Epernon et le cardinal de Sourdis entretinrent pendant deux ans aux environs de Geneve. Il en auroit entiérement

(*) Il lui coûta onze mille écus.

abandonné le séjour, s'il n'y avoit été retenu par l'affection de toute la ville, qui, tous les jours, menacée d'un siege, espéroit d'être courageusement défendue par un capitaine aussi expérimenté.

L'amour vint encore troubler ses derniers jours. Il fut épris de la beauté de madame de Barbany (*), jeune veuve de l'ancienne maison de Burlamaqui de Lucques, d'abord réfugiée à Paris, ensuite à Sedan, enfin à Geneve. Elle avoit beaucoup d'esprit et de vertu. Ses biens répondoient à sa naissance. Les ennemis de d'Aubigné se flattant d'apporter un obstacle invincible à son mariage, lui firent faire son procès. Sans être ajourné ni ouï, il fut condamné à avoir la tête tranchée, pour avoir employé les matériaux d'une église ruinée en 1572 à rebâtir quelques bastions de ses citadelles. C'étoit le quatrieme arrêt de mort rendu contre lui, pour de semblables crimes. Pour éprouver le courage de sa future épouse, il alla lui en porter la premiere nouvelle.

(*) Renée Burlamaqui. Feu M. Burlamaqui, conseiller d'état à Geneve, qui a laissé ces deux traités si estimés sur le droit naturel et sur le droit politique, étoit le dernier mâle de cette famille.

Mais, sans changer de visage, elle lui répondit froidement : » L'amour est un » dieu plus puissant que le roi de Fran- » ce. » D'Aubigné la remercia par cet inpromptu :

Quand d'Aubigné se vit un corps sans tête,
Il maria son tronc pâle et hideux :
Très-assuré qu'une femme bien faite,
Auroit assez de tête pour tous deux.

CHAPITRE XV.

Perfidie de Constans d'Aubigné.

D'Aubigné ne voulut point laisser son fils dans l'oisiveté. Il lui offrit de l'emploi dans les troupes de ce roi de Suede, qui conquit en deux ans deux cents lieues de pays. Constans refusa d'aller chercher de la gloire si loin, et partit pour l'Angleterre. Théodore Agrippa, qui se défioit toujours d'un caractere si dangereux, n'osa lui donner des lettres de recommandation, ni pour le roi, ni pour le duc de Buckingham. Il se contenta de l'adresser à quelques amis, et même avec restriction. Constans se présenta lui-même, au monarque et au favori, et leur dit

que son pere n'avoit osé leur écrire à cause du danger des chemins. La Rochelle, assiégée par Richelieu, avoit invoqué le secours de la grande-Bretagne. Le roi assembla un conseil secret, composé de Buckhingham et de quatre lords; de Saint-Blancart, envoyé du duc de Rohan, et de Constans, qui se donnoit pour le ministre plénipotentiaire de son pere. On y résolut de déclarer la guerre à la France, de secourir la Rochelle, et d'envoyer quérir à Geneve Théodore Agrippa d'Aubigné, comme le seul homme qui pût conduire l'entreprise avec prudence. On donna d'abord cette commission au chevalier Vernon, et ensuite à Constans[1], qui assura qu'on pouvoit tout attendre de son ascendant sur l'esprit de son pere.

Arrivé à Geneve, il lui rendit compte de tout. D'Aubigné demanda plusieurs fois s'il n'avoit point passé par Paris. Constans le nia avec serment. Son pere, en lui pardonnant, avoit exigé pour premiere condition, qu'il n'iroit jamais à la cour de France, parce qu'il savoit que les appas des plaisirs, l'éclat du grand monde, l'avidité des richesses, y corrompoient si vîte cet esprit léger, qu'il n'étoit plus maître de lui-même.

D'Aubigné prit des mesures pour son

voyage en Angleterre. Avant son départ, il conçut contre son fils un soupçon qui, quoiqu'assez léger, le fit changer de dessein. Il l'envoya une seconde fois à Londres, chargé de belles promesses en termes généraux, sans lui confier son véritable secret. Constans s'apperçut de la réserve de son pere, s'en plaignit, se tut, et partit. Son pere apprit qu'il avoit passé par Paris en revenant d'Angleterre, et qu'en y retournant, il avoit eu un entretien avec M. de Schomberg et avec le roi, auxquels il avoit découvert tout ce qu'il savoit des desseins de la cour de Londres, au mépris des serments qu'il avoit faits d'être fidele, et des honneurs qu'il y avoit reçus.

Outré d'une telle perfidie, d'Aubigné rompit pour jamais tous les liens qui l'attachoient à cette indigne fils. Il le déshérita, et conjura ses autres enfants d'avoir sa mémoire en exécration. Quoiqu'âgé de 77 ans, il résolut de passer en Angleterre pour se purger de l'infâme trahison de son fils. Il avoit tout disposé pour ce voyage. Mais le conseil de Geneve le conjura de différer son départ. Il céda aux instances d'une ville qui l'adoroit, et ne pensa qu'à faire oublier, par une mort glorieuse, l'opprobre de sa famille.

CHAPITRE XVI.

Mariage de Constans d'Aubigné.

COnstans obtint pour récompense de son crime, le gouvernement de Maillezais, le titre d'ecuyer du roi, une charge de gentilhomme de la chambre, et la baronie de Surineau, qui avoit appartenu à sa famille, et que le roi avoit confisquée : il prit dès-lors le nom de baron d'Aubigné. (*)

Ses vices ne l'empêchoient pas de plaire. Il avoit tout l'esprit que donne un cœur méchant. Et dans ces temps malheureux, où le zele de la religion aveugloit toute la France sur les vrais principes de l'honneur, les mêmes actions qui le rendoient méprisable et odieux à un parti, étoient un titre pour le faire estimer de l'autre. Il aima mademoiselle de Cardillac, et en fut aimé. Elle étoit fille de Pierre de Cardillac, seigneur de la Lane, et de Louise de Montalembert. Il l'épousa à Bordeaux

(*) Voyez dans les pieces justificatives un mémoire de madame d'Aubigné-Burlamaqui.

le 27 décembre 1627, (*) quelque répugnance qu'elle eût de s'unir à un homme qui avoit poignardé sa premiere femme.

Que devient donc ce roman, que j'ai si sérieusement conté dans la nouvelle édition du premier tome de cet ouvrage, d'après des mémoires infideles ? Que devient cette historiette de la prison d'Aubigné, de ses amours avec la fille du concierge, de leur mariage clandestin, de leur fuite en Amérique ? Il m'étoit difficile de ne pas donner dans ces chimeres, puisque mademoiselle d'Aumale elle-même qui avoit été à portée de s'instruire, ne s'en est pas tout à fait garantie. » La médi-
» sance veut, dit-elle dans son manuscrit,
» que la demoiselle soit devenue enceinte
» du prisonnier, avant que de l'avoir
» épousé. » Pures fables, que l'envie imagina d'abord pour rabaisser celle qui en étoit l'objet, et que la crédulité adopta ensuite pour ajouter au romanesque de son élévation.

1°. Le baron d'Aubigné ne pouvoit

(*i*) Cette date se trouve non seulement dans le supplément de Moréri, mais encore dans le contrat de mariage reçu par Justian, notaire à Bordeaux, dans les notes duquel il existe encore.

être alors enfermé au château Trompette, puisqu'il avoit à peine achevé de rendre à la cour le perfide service, dont la cour venoit de le récompenser. Que ce service ait été rendu en 1627, c'est ce qui paroît évidemment par la *vie secrete* du pere, et par l'époque du siege de la Rochelle, où Constans servit peut-être dans l'armée du roi.

2°. En supposant qu'il ait été prisonnier d'état en 1627, comment accordera-t-on ses secretes amours et sa fuite avec la publicité de l'acte de son mariage ?

3°. Quelle ressemblance y a-t-il entre la fille d'un concierge ou d'un geolier, et Jeanne de Cardillac, issue de deux maisons qui subsistent encore en Guyenne, et dont les archives attestent la filiation de madame d'Aubigné ?

4°. Si l'on disoit, (car que ne peut-on pas dire ?) qu'un généalogiste officieux, qu'un notaire vénal fabriqua ce contrat de mariage pour plaire à une famille puissante, on seroit réfuté par des lettres originales de madame d'Aubigné, qui signe toujours, *Jeanne de Cardillac* ; (1) par les factums de ces procès, où elle prend tou-

(1) Voyez les pieces justificatives.

jours la qualité de *demoiselle ;* par son style même, qui n'est point le style de la fille d'un concierge, mais celui d'une personne bien élevée ; par d'autres actes où madame de d'Aubigné est qualifiée comme dans le précédent, et où elle transige avec César de Cardillac, son frere, ecuyer, et seigneur de la Lane ; enfin, par les égards que la famille d'Aubigné eut toujours pour elle, malgré sa misere, malgré sa religion, malgré l'horreur que cette famille conserva pour son mari, toujours plus méprisable et plus vicieux.

5°. Si Constans eût épousé la fille d'un geolier, quelle apparence que son pere, qui, dans ses *mémoires*, lui reproche son premier mariage, n'eût rien dit du second? Quelle apparence qu'il eût laissé par son testament (*) les terres de Landes et de Guillemet aux fruits de cette hymen clandestin ?

Quelle est donc la premiere source du conte que je réfute ? Les divers emprisonnementz de Constans d'Aubigné.

(1) Voyez les pieces justificatives.

CHAPITRE XVII.

Mort d'Agrippa d'Aubigné.

1630. LEs distinctions dont il étoit comblé à Geneve, exciterent la jalousie et les murmures des seigneurs Allemands. Pour les appaiser, il renonça volontairement à la place d'honneur qu'il avoit au prêche, rendit à la ville la maison où la République l'avoit logé, et congédia les gentilshommes qu'il avoit à son service.

Dans ses dernieres années, il composa les Mémoires de sa vie à l'usage de ses enfants. C'est de là que j'ai tiré la plupart des faits qu'on vient de lire. Les changemens arrivés dans notre langue ne m'ont pas permis de les rendre dans toute la force et la briéveté de l'original.

Il mourut d'une érèsypelle, et fut inhumé au cloître de saint-Pierre à Geneve, où l'on voit encore son épitaphe faite par lui-même, qu'on peut traduire ainsi :

» Au nom de Dieu, très-bon et très-
» grand. Mes enfants, voici mon dernier
» vœu pour vous. Jouissez du repos que
» je vous ai acquis à force de travail,

» par des moyens honnêtes, et malgré
» les orages. Vous en jouirez si vous
» servez Dieu, et si vous m'imitez : sinon,
» renoncez au bonheur. C'est ce qu'a écrit
» pour vous le pere qui vous a été deux
» fois pere, par lequel et non duquel
» vous avez reçu l'être et le bien-être,
» à votre gloire, si vous êtes héritiers de
» ses études ; à votre honte, si vous dé-
» générez. THEODORE D'AUBIGNÉ,
» octogénaire, mort l'an 1630 le 9 avril. (*)

Après sa mort, les Syndics s'emparerent de ses papiers, qui renfermoient des secrets importans : ils effacerent dans ses Mémoires, une feuille qui contenoit un détail dangereux des affaires de la Rochelle : et ils chargerent madame d'Aubigné de faire la même snppression aux deux exemplaires qui étoient en France.

D. O. M.

(*) *Testor, liberi, quam vobis adeptus sum, solo favente Numine, adversis ventis, bonis artibus, irrequietus, quietem eam colere. Si Deum colitis, si patrissatis, contingat : si secus, secus accidat. Hæc pater, iterum pater, per quem, non à quo verè vivere et bene datum vobis : studiorum hæredibus monumento, degeneribus approbramento :*
Scripsit Theodorus ALBINÆUS octuogenarius, obiit anno CIC IXXXX, April. die IX.

Il eut un fils naturel qu'il nomma *Engibaud*, qui est l'anagramme de d'Aubigné. Il l'aima beaucoup, le fit élever, et lui assura une fortune honnête. Cet Engibaud après la mort de son pere, en prit le nom. Personne ne s'y opposa : sa mere étoit d'une maison distinguée. C'est de là que sortent les d'Aubigné de Geneve.

Il n'eut point d'enfant de la seconde femme. Il eut de la premiere Constans d'Aubigné, et deux filles. L'aînée épousa M. de Caumont-Dade, issu, dit-on, de la maison de Nompar-Caumont, qui n'a jamais voulu le reconnoître ; et la cadette fut accordée à M. de Villette, avec trente mille livres de dot.

CHAPITRE XVIII.

Emprisonnement de Constans d'Aubigné.

LE Baron d'Aubigné ne sut pas être heureux. Ses débauches consumerent son bien. Il tenta un établissement à la Caroline. Il obtint le brevet de vice-roi des îles de l'Amérique. Mais il s'adressa aux Anglois, soit qu'il projettât de les trahir encore, soit qu'il voulût trahir la France.

La cour fut informée de ses intelligeuces, et révoqua sa commission.

Poussé par son inquiétude naturelle, se flattant que son crime n'étoit pas bien connu, ou croyant qu'il étoit oublié, il s'imagina pouvoir hasarder un voyage en France. Il y revint malgré les prieres de sa femme, fut découvert malgré ses précautions, et enfermé au château Trompette, où pierre de Cardillac, son beau-pere, commandoit en l'absence et sous les ordres du duc d'Epernon, sont parent, gouverneur de Guyenne.

Madame d'Aubigné se rendit à Paris, pour solliciter la grace de son époux. En vain elle embrassa les genoux du cardinal de Richelieu ; ce ministre fut inflexible : » C'est, lui dit-il, vous rendre service, » que de vous ôter un tel mari. »

Il n'y avoit contre lui que des soupçons, et le crédit des parents de sa premiere femme réveillés par ses malheurs. Madame d'Aubigné appaisa ceux-ci par ses prieres, et combatit les soupçons par des placets qu'on ne lut point.

Quelques jeunes gens furent arrêtés pour crime de fausse monnoie. La déposition des coupables chargea d'Aubigné. Son élargissement fut plus difficile à obtenir, et le ministre le regarda comme un de ces

hommes, que par égard pour les familles, une pitié barbare laisse dans une prison perpétuelle, sans les y condamner.

Madame d'Aubigné, d'autant plus attachée à son mari qu'il étoit plus malheureux, obtint la permission de s'enfermer en prison avec lui. Le duc d'Epernon se vengeoit sur le fils, des *Tragiques* du pere, en donnant des ordres rigoureux, dont, Cardillac adoucissoit la sévérité par égard pour sa fille.

Madame d'Aubigné sortoit de temps en temps du château Trompette pour émouvoir la pitié des ministres. Ses sollicitations étoient traversées par le duc de Rohan, qui n'avoit pas oublié l'entreprise sur le Doignon. Elle ne trouvoit à la cour que des parents dont l'esprit étoit prévenu; des Huguenots qui croyoient que leur vénération pour la mémoire d'Agrippa d'Aubigné, demandoit qu'ils laissassent son fils dans les fers; parmi les indifférents, des cœurs de rocher, incapables d'être attendris; parmi les protecteurs, des gens dont les services ne pouvoient être achetés que par des foiblesses; parmi les ministres des hommes qui, quoique payés pour être instruits de tout, n'avoient le loisir de rien entendre. Le duc de Saxe Weymar fut le seul qui l'assista de sa bourse et de son crédit.

crédit. Pour comble d'infortune, elle avoit à essuyer les reproches de son mari, qui lui imputoit la longueur de sa prison ; les défiances de sa jalousie ; et sa passion pour la fille du géolier, avec laquelle il avoit voulu se sauver.

Pierre de Cardillac mourut, et d'Aubigné fut plus étroitement resserré. Il aima sa femme par désespoir, et fit des enfants par désœuvrement. Il en eut un nommé Consstans, qui se noya depuis à Murçay. Les Montalembert et les Cardillac, craignant d'être chargés d'une nombreuse famille, défendirent à madame d'Aubigné d'accoucher davantage. Cependant ils lui pardonnerent encore son second fils, nommé Charles ; mais à condition que ce seroit le dernier.

Réduite à cet état, où le plaisir de l'hymen est le seul bien, et la fécondité un des plus grands maux, forcée de se priver de l'un par le danger de l'autre, partagée entre ce qu'elle devoit à son mari et les suites funestes de ce devoir, elle résistoit à ses empressements, s'y abandonnoit par obéissance, s'y déroboit par crainte. Mais d'Aubigné qui espéroit tout de Dieu, quand il étoit pressé par ses desirs, fit enfin valoir si bien ses droits, que sa femme eut encore un

nouveau présent à faire à la providence.

Elle cacha sa grossesse comme un crime. Et se flattant que les parents de son mari seroient plus charitables que les siens, elle obtint de la cour que d'Aubigné seroit transféré aux prisons de Niort, pour être plus à portée de leurs secours. Ce fut-là qu'elle mit au monde cette fille, devenue depuis si fameuse : événement bien propre à consoler les infortunés. La naissance de la femme que la fortune ait élevée le plus haut, fut un malheur.

LIVRE SECOND.

CHAPITRE PREMIER.

Françoise d'Aubigné.

FRANÇOISE D'AUBIGNÉ naquit dans les prisons de la conciergerie de Niort, (1) (le 27 novembre 1635) et fut tenue sur les fonts de baptême (2) par François, comte de la Rochefoucault, et par Susanne de Beaudean, fille du baron de *Neuillant*. Elle fut nommée Françoise, et non *Guillaumette*, comme le disent tant de romans imprimés dans les pays étrangers.

Madame de Villette vint rendre visite à l'accouchée. Elle vit toutes les horreurs de l'indigence, son frere aliéné par son désespoir, exténué par le manque d'aliments ; un enfant couvert de haillons, déja

(1) Mém. Mst. de Mlle. d'Aumale.
(2) Le lendemain, 28 novembre.

sensible à sa misere, un autre encore au berceau; une fille de deux jours, dont les vagissements sembloient appeller la mort; une mere éplorée qui présentoit son sein tantôt à son mari, tantôt à sa fille, sans espoir de sauver ni l'un ni l'autre. La misere et la faim lui avoient fait perdre son lait, et elle n'avoit pu payer une nourrice. Madame de Villette fut attendrie. La vue de la petite *Françoise* la toucha. Elle emmena ces trois enfants au château de Murçay, et la fille eut la même nourrice que la petite Villette, qui fut depuis madame de Saint-Hermine.

La tendresse maternelle ne permit pas à madame d'Aubigné de laisser long-temps sa fille en des mains étrangeres. Elle la redemanda. Madame de Villette, qui s'y étoit attachée, ne la rendit qu'avec peine. D'Aubigné fut reconduit au Château-Trompette. Là, fut élevé cette enfant, qui, après avoir éprouvé toutes les rigueurs de la fortune, devoit en goûter toutes les faveurs. Que le malheureux ne désespere jamais de son sort: quelle distance de ce qu'elle étoit alors à ce qu'elle fut depuis!

Elle a dit souvent que sa mémoire lui rappelloit d'avoir joué avec la fille du concierge qui étoit de son âge. Cette fille

avoit un ménage d'argent, et lui reprochoit de n'être pas aussi riche qu'elle. « Cela est vrai, répondit la petite *Fran-* « *çoise*, mais je suis demoiselle, et vous « ne l'êtes pas. » Dois-je demander grace au lecteur pour ce trait et pour quelques autres que je rapporterai? On cherche avec curiosité les premieres veines d'un grand fleuve : l'enfance des vies célebres est intéressante.

(1639. Enfin, madame d'Aubigné obtint l'élargissement de son mari, à condition qu'il se feroit catholique. D'Aubigné promit tout, oublia ses promesses; et de peur d'être inquiété, résolut d'aller chercher en Amérique le bonheur et la tranquillité, qu'il ne pouvoit trouver dans sa patrie. Il s'embarqua donc avec sa femme et deux de ses enfants.

Pendant ce voyage, *Françoise* eut une grande maladie, et fut à une telle extrémité, qu'elle ne donnoit plus aucun signe de vie. Sa mere la prend entre ses bras, pleure, gémit, et la rechauffe dans son sein. Fatigué de ces cris, le baron d'Aubigné veut lui arracher l'enfant dont la mort et la présence cause et irrite son désespoir. Un matelot va la jeter dans la mer. Le canon est prêt à tirer. Madame d'Aubigné demande qu'un dernier baiser

lui soit du moins permis, porte la main sur le cœur de sa fille, et soutient qu'elle n'est point morte. Depuis, madame de Maintenon racontant ce trait à Marly, l'évêque de Metz, qui étoit présent, lui dit : « Madame, on ne revient pas de si « loin pour peu de chose. »

Elle n'échappa d'un péril que pour en essuyer un autre. A peine fut-elle revenue de sa maladie, que le bâtiment fut attaqué par un corsaire anglois. Tandis que tout l'équipage étoit dans les plus vives alarmes, que d'Aubigné fondoit en pleurs, que sa femme étaloit à sa ceinture un grand chapelet comme pour braver les ennemis de la foi, *Françoise* disoit à son frere : « Tant mieux, soyons » pris : nous ne serons plus grondés par » notre mere. »

D'Aubigné s'établit au quartier du prêcheur dans la Martinique. Il y acquit des vastes plantations. Ses premiers travaux furent si heureux, que sa femme étoit servie par 24 négresses. Elle revint en France avec ses deux enfants, pour y poursuivre quelques procès et quelques débiteurs.

Théodore-Agrippa d'Aubigné avoit donné trois terres aux enfants de son fils déshérité, et avoit laissé à ses deux filles le reste de ses biens. Madame d'Aubigné

n'attaquoit pas cette disposition. Mais elle demandoit que les terres dont M. de Caumont-Dade s'étoit emparées, et qu'il avoit léguées à sa fille Artemise, mariée à M. de Nêmond de Sensac, lui fussent restituées. Trop pauvre pour plaider avantageusement, elle offrit de prendre des arbitres. M. de Sensac rejetta cette proposition. Dade son beau-pere avoit ôté à ses neveux la protection de Villette, en lui accordant un tiers dans une succession où celui-ci n'avoit qu'un quart. Madame de Villette, à force de caresses, engagea madame d'Aubigné à se désister de ses prétentions. Celle-ci alla promptement rejoindre son mari, qui, en son absence, avoit joué tout son bien.

(1641.) Elle donna tous ses soins à l'éducation de ses enfants. Heureusement pour eux, elle étoit assez pauvre pour les élever elle-même. Elle s'attacha particuliérement à sa fille, en qui elle découvroit plus de talents et plus de conformité avec son caractere. Son exemple étoit la meilleure leçon de vertu. Elle supportoit les revers avec courage, et les vices de son mari avec indulgence. Le feu prit un jour à son habitation : voyant pleurer sa fille, elle lui en fit une vive réprimande, lui disant : « Faut-il pleurer pour la perte

« d'une maison? C'est bien une maison
« que je pleure, lui répondit-on ! c'est
« ma poupée. »

Cette excellente mere lui faisoit lire les vies de Plutarque : livre le plus propre à inspirer la vertu, et à former le jugement. Pour vaincre son extrême timidité et pour l'habituer à réfléchir, elle l'obligeoit à rendre compte de ses lectures, et lui préscrivoit de petites compositions. La récompense de ce travail étoit la permission d'écrire une lettre à madame de Villette.

La petite fille écrivoit avec beaucoup de facilité, et apprit de bonne heure à faire les lettres des autres, parce que son frere, qui étoit paresseux, et qui n'avoit jamais eu d'activité que pour les plaisirs, la prioit de faire les siennes, tandis qu'il iroit cueillir des oranges. Je supprimerois ces bagatelles, si elles ne prouvoient que nous sommes presque toujours ce que nous avons promis d'être, à moins que des circonstances particulieres ne s'opposent au développement de notre caractere ou de nos talents.

Elle raisonna de bonne heure. Sa mere lui ayant parlé de ces peines de l'enfer, sans cesse présentées aux enfants, qu'on devroit porter au bien par de plus no-

bles motifs, Françoise dit à son frere qui en étoit effrayé : « Crois-m'en, tout « cela ne sera pas éternel : le bon Dieu « se ravisera. »

Madame d'Aubigné lui contant les exploits de son grand-pere, et la faveur où il avoit été auprès d'Henri IV : « Et moi, « dit l'enfant, ne serai-je rien ? Et que « veux-tu être, reprit la mere ? Reine « de Navarre ; repliqua-t-elle. »

(1646.) La mort de d'Aubigné jetta cette malheureuse famille dans la derniere désolation. Elle vivoit d'un petit emploi militaire qu'il avoit obtenu. L'âge l'avoit guéri de ses mauvais penchants. Il songeoit sérieusement à faire une fortune ; et, lieutenant dans un village de la Martinique, il en étoit moins éloigné, que lorsqu'avec les plus basses inclinations il étoit vice-roi des îles.

CHAPITRE II.

Éducation de mademoiselle d'Aubigné.

SA veuve revint en France. Ses dettes n'étoient pas acquittées. Elle laissa sa fille en gage au principal de ses créanciers, dont la femme ne voulut point

nourrir cette petite teigneuse. Le juge du lieu la prit chez lui par charité ; et voyant que la mere ne la retiroit point, il l'envoya par le premier bâtiment à madame de Montalembert, qui gronda fort de ce qu'on lui adressoit un pareil bijou.

Madame de Villette, qu'Agrippa d'Aubigné appelloit son *unique*, eut pitié de tant de malheurs. Elle demanda à madame de Montalembert cette niece si rebutée, et l'instruisit dans la religion calviniste. Madame d'Aubigné étoit dans cette affreuse situation, qui subordonne le grand intérêt de la religion à des besoins plus pressants. Elle crut que l'essentiel étoit de vivre, et non de croire au pape. Françoise goûta bientôt la religion, que ses peres avoient défendue : sa foible raison s'ouvrit à toutes les impressions que sa tante lui donna. Elle eut horreur de l'apostasie de son pere. Incapable d'un médiocre attachement, elle aima le calvinisme avec passion.

Sa mere se repentoit d'avoir mis le salut de sa fille en danger. Car elle croyoit fort que Dieu punissoit les enfants pour avoir pris des sophismes pour des vérités. Elle pensa qu'il seroit aisé d'effacer ces premieres traces. Mais elles s'étoient gravées trop profondément. Et la petite

hérétique avoit en obstination ce qui lui manquoit en lumieres.

Madame d'Aubigné ayant voulu la mener à la messe, Françoise refusa opiniâtrément de l'y suivre. « Vous ne m'aimez « donc pas, lui dit la mere. J'aime en« core plus mon Dieu, répondit l'enfant. » Il fallut pourtant aller à l'église. Mais tantôt tournant le dos à l'autel, tantôt insultant la célébration des saints mysteres par des grimaces, elle excéda si bien sa mere, qu'elle en reçut un soufflet. « Frappez, dit-elle, en présentant l'au« tre joue : il est beau de souffrir pour « sa religion ! »

Madame de Villette inspiroit à sa niece encore plus d'amour pour ces vertus morales sur lesquelles on ne dispute point, parce que la nature en a mis le principe dans tous les cœurs. C'est auprès d'elle qu'elle prit ce goût pour les malheureux, et cet empressement à les soulager elle-même. Toutes les fois que madame de Villette faisoit l'aumône, elle chargeoit Françoise de la distribuer aux pauvres, pour l'habituer au plaisir de donner et de s'attendrir. C'est en ne négligeant pas les plus petites choses que l'éducation nous prépare aux grandes.

Madame de Neuillant, mere de la ma-

réchale de Navailles, et parente de madame d'Aubigné, sollicita un ordre de la cour, pour retirer Françoise des mains de mad. de Villette, qui avoit éludé les instances de la mere, d'abord par des prétextes et ensuite par un refus.

Madame de Neuillant n'oublia rien pour l'instruire dans la religion catholique. Mais toutes ses leçons aboutirent à lui montrer, que Françoise avoit beaucoup d'entêtement, et auroit un jour beaucoup d'esprit. Quand le curé disputoit contre elle, et la vainquoit de facilité, elle lui disoit : « Vous en savez plus que moi : « mais voilà un livre, en montrant la « bible, qui en sait mille fois plus que « vous ; et ce livre ne dit point ce que « vous dites ; et c'est pour cela que vous « n'aimez point qu'on le lise. »

Madame de Neuillant, piquée d'une si longue résistance, crut qu'il valoit mieux l'humilier que raisonner avec elle. Les caresses furent retranchées ; les duretés succéderent à la douceur : on la confondit avec les domestiques ; on la chargea des plus vils détails de la maison. « Je « commandois dans la basse-cour, a-t-« elle souvent dit depuis : c'est par ce « gouvernement que mon regne a commencé. »

Tantôt elle aidoit le cocher à panser les chevaux : tantôt elle briguoit l'honneur de peigner les cheveux gras d'une grosse paysanne sa gouvernante, qui avoit mis un tel prix à cette faveur, qu'on pleuroit fort quand on en étoit privée. Tous les matins, un loup sur le visage pour conserver le plus beau teint du monde, un chapeau de paille sur la tête, un panier dans la main, une gaule dans l'autre, Françoise alloit garder les dindons, avec ordre de ne toucher au panier où étoit le déjeûné, qu'après avoir appris cinq quatrains de Pibrac.

Un jeune paysan osa l'aimer. Elle se prévalut de cette passion, pour écrire à madame de Villette, qui la fortifioit dans ses principes. Le jeune homme lui ayant déclaré son amour, Françoise, qui ne se sentoit pas faite pour l'avilissement où on la tenoit, en avertit madame de Neuillant, qui craignit que sa parente, avec l'état et la candeur des bergeres, n'en eût un jour la fragilité.

Elle la mit au couvent des Ursulines de Niort, et madame de Villette consentit d'y payer sa pension : car madame de Neuillant vouloit bien avoir la gloire de sa conversion, mais ne vouloit pas en faire les fraix.

Ces religieuses excéderent Françoise d'instruction et de cathéchismes. Elle re-jettoit tout, et se jouoit de leurs pieux artifices : » Je serai bientôt catholique, » disoit-elle ; car on me promet une ima-» ge. » Les religionnaires de Niort se faisoient un point d'honneur de la persévérance de la fille d'Agrippa d'Aubigné. Ils l'animoient à une courageuse résistance par des livres qu'ils lui envoyoient secrétement, et par des billets, où ils la conjuroient de ne pas faire d'affront aux mânes de son grand-pere.

Une religieuse, plus sensée ou plus habile que ses compagnes, au lieu de bonbons et de caresses, environna de tant de raisons la foi catholique, qu'elle vainquit son aversion. Peu-à-peu Françoise en aima les dogmes, et commença d'entendre la messe, quand on cessa de l'y contraindre : elle prit du goût pour une religion dont les cérémonies parlent aux sens, et dont les mysteres les contredisent. Le transsubstantiation lui paroissoit la chose du monde la plus facile. Mais elle ne pouvoit croire l'article, qui exclut de la vie éternelle tous ceux qui ne sont pas dans le sein de l'église romaine ; « J'admettrai tout, disoit-elle, pourvu » qu'on ne m'oblige pas à croire que ma

» tante de Villette sera damnée. « Présage heureux de la bonté de son cœur, et peut-être de la justesse de son esprit.

Les religieuses ne purent la guérir d'une idée si peu chrétienne. Et il fallut absolument, quand elle entra dans la vraie religion, qu'on lui permît de se réserver quelques places dans le ciel pour ceux de ses parents ou de ses amis qui étoient dans la fausse. On savoit qu'elle ne seroit pas long-temps dans l'église romaine, sans acquérir ce zele charitable qui hait sans réserve l'erreur, et damne, peut-être sans pitié, l'hérétique.

Madame de Villette, qui avoit continué de fournir à l'entretien de sa niece, n'en voulut plus payer la pension, dès qu'elle apprit qu'elle s'étoit convertie. Tant le propre du zele dans toutes les religions est d'être cruel!

Les Ursulines de Niort la garderent quelque temps par charité. Mais les actes de bienfaisance ne sont un devoir que lorsqu'ils sont un sentiment. La leur se refroidit. Elles auroient donné, disoient-elles, de leur sang pour la convertir; et dès qu'elle se fut rendue à leurs desirs et à leurs vérités, elles n'eurent plus le nécessaire physique à lui donner.

Elles représenterent à madame d'Au-

bigné, que leur maison ne pouvoit nourrir des pensionnaires qui ne payoient point, et la prierent de retirer sa fille, assez grande d'ailleurs, pour être produite dans le monde. Françoise rougit de ce discours, qui s'imprima si bien dans sa mémoire, qu'elle chercha toujours depuis, à s'acquitter de ce qu'elle devoit à ces religieuses, à qui ses bienfaits apprirent (*) à ne pas mépriser dans les autres, la pauvreté qu'elles estiment tant en elles. Racontant ce fait à Saint-Cyr : » Mes enfants ! ajou- » toit-elle, faisons toujours le bien : il » est rarement perdu devant les hom- » mes, et jamais devant Dieu. «

Sa mere vivoit du travail de ses mains, en attendant la décision de ses procès, qu'elle alla solliciter à Paris. A son retour de la Martinique, elle avoit trouvé ses biens vendus et dissipés par les créanciers et les parents de son mari. Elle plaidoit pour rentrer en possession de la baronnie de Surineau, aliénée par d'Aubigné pour acquitter des dettes contractées pendant sa minorité. Elle répétoit aussi des sommes considérables, que la cour devoit à Théodore-Agrippa d'Aubigné,

(*) Mémoires de madame de Gl....

qui avoit fait des avances à son maître, dans un temps où les rebelles seuls s'enrichissoient. Le sur-intendant des finances ne l'écouta pas : hé ! comment auroit-il écouté une femme sans protection, sans amis, et qui revenoit de l'autre monde ?

CHAPITRE III.

Mort de madame d'Aubigné

MAdame de Neuillant alloit de temps en temps à Paris dans une litiere, portée par deux mulets, dont l'un étoit monté par mademoiselle d'Aubigné. Elle la menoit dans ses sociétés ordinaires, se paroit en public de ses charmes naissants, et dans le particulier exerçoit sur elle toute la tyrannie des bienfaiteurs. Elle n'en parloit à ses amis que pour exciter leur pitié, et paroissoit blessée de ce que mademoiselle d'Aubigné n'excitoit que leur admiration. Tout ce qui étoit formé en elle, étoit accompli : tout ce qui ne faisoit que d'éclore promettoit de l'être. Sa taille étoit comme sa raison, l'une et l'autre au-dessus de son âge.

Le marquis de Chevreuse en devint amoureux (*) : il fut éloigné. Madame de

(*) Ce fait a fourni à je ne sais quel auteur, la matiere du roman le plus absurde. On le trouve dans l'*Histoire amoureuse des Gaules*, dont je vais faire l'analyse, parce que j'aurai occasion d'en parler souvent, et qu'il est, ce me semble, honteux d'en parler deux fois.

C'est un recueil de plusieurs Libelles sur la cour de Louis XIV, imprimé à Paris en 1754, en 5 vol. in-12., tous attribués au Comte de Bussy, qui n'en a fait qu'un. On y flétrit les plus grands noms ; on y déchire les réputations les plus entieres ; on y couvre également de boue le vice et la vertu.

Le premier volume, écrit avec assez de légéreté, contient l'histoire de madame d'Olonne, celle de madame de Châtillon, une épisode sur madame de Sévigné, et une autre sur madame de Montglas.

Le IIe. renferme *le palais royal*, ou *les amours de madame de la Valliere* : un peu de vrai, beaucoup de faux ; rien d'exact : *l'histoire de l'amour feinte du roi pour Madame*, écrite sans connoissance de la langue ni de la cour. *Les amours de Madame*, racontées par Manicamp, qui prétend en avoir su toutes les circonstances, et qui narre tout avec assez de vérité, mais avec beaucoup de confusion. *Le perroquet* ou *les amours de mademoiselle de Montpensier* : le style en est mauvais, le dialogue ridicule et romanesque, le fonds vrai : quelques particularités qui se retrouvent dans les mémoires de cette princesse, prouvent

Neuillant la mit aux ursulines de la rue Saint-Jacques, où mademoiselle d'Aubi-

que l'auteur étoit instruit des choses les plus secretes.

Les pieces du tome III sont, *les amours de madame de Bagneux*: Je ne sais si ce petit conte est vrai; mais il a tout l'air de ne l'être pas. *Les fausses prudes*, ou *les amours de madame de Brancas*, en vers si mauvais, qu'on ne peut les accuser d'être méchants. *Deux requêtes des filles de joie à madame de la Valliere*, faites vraisemblablement par quelque amants de ces filles. *Le passe-temps royal*, ou *les amours de mademoiselle de Fontanges* : ce morceau est écrit sans esprit comme sans vérité : autant d'impertinences ou de mensonges que de mots. *La France galante*, où sont racontées les amours de Mademoiselle, celles de Fontanges, du duc de Longueville, de madame de la Ferté, et l'inclination du roi pour madame de Maintenon : piece mal écrite, mais d'un homme très-instruit, comme on peut s'en convaincre en la combinant avec les lettres de Sévigné et les mémoires de Mademoiselle.

Le tome IV contient *la suite de la France galante*, ou *les derniers déréglements de la cour* : cette satyre est d'une autre main que la précédente. Madame de Maintenon y naît en Amérique, est baptisée Guillaumette, élevée par madame de Neuillant; aimée, enlevée, quittée par M. de Chevreuse, accouche à l'insçu de Scaron, établit Saint-Cyr pour le serrail du roi, etc. *Les Vieilles amoureuses*, ordure sur mesdames de Lyonne et de Fiesque. *L'histoire scandaleuse* de mesdames de la Ferté et de Ventadour.

gné fit sa premiere communion, peut-être sans trop savoir ce qu'elle faisoit. En approchant de la table sacrée, elle dit à son frere, en lui donnant un coup de pied : » Et toi, n'es-tu pas assez vieux pour » communier aussi « ? Cette cérémonie et l'habitude acheverent sa conversion. Elle gagna si bien par sa complaisance le cœur des religieuses et des pensionnaires, qu'on put juger dès-lors à quel point elle auroit le talent de se faire aimer.

Elle sortoit quelquefois de ce couvent, pour faire à sa mere des visites qui le lui faisoient haïr, et chez madame de Neuillant des repas qui le lui faisoient regretter.

En ce temps-là, il y avoit à Paris un abbé plein d'esprit, d'infirmités, et d'enjouement, qu'on alloit voir d'abord comme une rareté, qu'on revenoit voir comme l'homme le plus amusant. Sa tête toujours penchée sur son estomac, ses jambes toujours pliées à cause d'un retire-

On trouve dans le Ve. volume : *La France devenue italienne*. Le faux y est si mêlé avec le vrai, qu'on ne peut les séparer. *Le divorce royal*, qui n'est autre chose que le plus impertinent dialogue entre madame de Maintenon et madame de Montespan. *Les amours de M. le Dauphin avec la comtesse du Roure* : lecture de laquais.

ment de nerfs, lui donnoient à la lettre la forme d'un Z. Il écrivoit sur ses genoux ou sur deux bras de fer attachés à son fauteuil. Les désagréments de sa personne étoient rachetés par les qualités de son ame. Il avoit le cœur capable d'attachement, une imagination vive qui lui peignoit tout en grotesque, beaucoup de patience dans ses maux. Pauvre sans chagrin, gai en dépit de la douleur, satyrique sans malice, paresseux sans négligence, colere sans ressentiment.

Tel étoit l'abbé Scaron. Il avoit projetté d'aller en Amérique, avec Segrais et quelques beaux esprits. Il espéroit que la chaleur du climat, la légéreté des aliments, lui rendroient la santé.

(1649.) Madame d'Aubigné alloit retourner en Poitou, lorsque madame de Neuillant, qui logeoit à la rue Saint-Louis, dans le voisinage de Scaron, lui parla de deux personnes qui avoient été long-temps à la Martinique, et lui offrit de les lui amener. Mademoiselle d'Aubigné, qui avoit une robe trop courte, rougit en entrant, sentit qu'elle rougissoit, et pleura. Toute l'assemblée fut touchée des graces et de l'embarras de cette aimable enfant. Scaron même y fut sensible.

Cette visite de bienséance et de curiosité devint une liaison sérieuse. Madame d'Aubigné retourna sans peine dans une maison, où elle pouvoit trouver des protecteurs. L'abbé Scaron jura que l'air de Paris lui seroit fort sain, tant que mademoiselle d'Aubigné y seroit. Et tout ce qui composoit sa société fit mille offres de services à la mere, pour jouir plus long-temps de la présence de la fille.

Madame d'Aubigné, voyant que ses procès traînoient en longueur, les finit à l'amiable. Mr. de Sensac garda la terre de Surineau, moyennant deux cents livres de pension qu'il s'engagea de lui payer. Elle fut si pénétrée de douleur de cette cession forcée des droits de ses enfants, qu'elle en eut une maladie, qui la mit au tombeau. L'unique conseil qu'elle donna en mourant à sa fille, fut de se conduire comme craignant tout des hommes, et comme espérant tout de Dieu.

Mademoiselle d'Aubigné s'enferma trois mois, dans une petite chambre à Niort, moins occupée de son infortune que de sa douleur. Son frere fut placé chez M. de Parabere, en qualité de page.

Elle étoit fort timide, parloit très-peu, paroissoit penser toujours à ses malheurs; et savoit si peu qu'elle étoit belle, qu'elle

disoit qu'elle changeroit volontiers de visage avec le premier qui passeroit dans la rue. Elle pleuroit quand on la plaçoit vis-à-vis d'une fenêtre, et qu'on la voyoit à découvert. Tant madame de Neuillant lui avoit répété que ses admirateurs et son miroir se moquoient d'elle.

CHAPITRE IV.

La belle Indienne.

SON retour à Paris lui ôta son extrême timidité. Et le chevalier de Méré (*) lui fit une réputation. Il obtint de madame de Neuillant la permission d'é-

(*)Georges, Brossin, chevalier, marquis de Méré, né vers le commencement du 17e. siecle, d'une ancienne famille de Poitou, alliée à la maison de Condé. Quelques années avant sa mort, il se retira du monde; et mourut en 1690, chez la marquise de Sevret sa belle-sœur. Nous avons de lui divers ouvrages écrits avec beaucoup de politesse et d'affectation : j'en excepte ses conversations avec le maréchal Clérambaud. Il avoit servi dans la marine. (Voyez la bibliotheque des écrivains du Poitou; et l'éloge qu'en a fait l'abbé Nadal.)

lever sa parente. C'étoit un de ces hommes, moitié philosophes, moitié courtisans, qui réduisent tous les principes à ce qu'on nomme décence de sentiments et de mœurs. Madame de Sablé lui avoit sacrifié *Voiture*. Il avoit élevé madame de Clérambaud. Il avoit formé la duchesse de Lesdiguieres, qui lui avoit dit : *Je veux avoir de l'esprit*, et à laquelle il avoit répondu : *Eh bien*, *madame*, *vous en aurez*. Tant le propre de l'esprit est d'être *fait* dans tous les temps !

Méré donna les premieres leçons du monde à mademoiselle d'Aubigné. Il la formoit à ce qu'on appelloit alors le bon air, qui faisoit les précieux, et revenoit à notre bon ton, qui fait les frivoles. Il composoit à son usage des dialogues et des contes qui renfermoient d'utiles moralités. Mademoiselle d'Aubigné en aimoit les pensées et en haïssoit le style apprêté. Elle revenoit toujours à son Plutarque, et sentoit déja quelle différence il y a entre le style d'un bourgeois de la cour et celui d'un citoyen du monde. Méré lui enseignoit l'art d'être aimable, qui est si propre à rendre ridicule, et il s'appercevoit qu'elle n'étoit déja que trop aimable pour lui. Il l'éxcitoit par des louanges à se livrer à tout son caractere ; mais il

il desiroit en vain, que plaisant à tout le monde, elle ne cherchât à plaire qu'à lui seul. Mademoiselle d'Aubigné ne goûta que les instructions générales de son maître. Le chevalier de Méré n'étoit point propre à être aimé. Une belle personne n'étoit pour lui qu'une belle fleur. C'étoit un de ces cœurs froids, qui peuvent avoir des sensations, et qui n'ont jamais de sentiments.

Il annonçoit dans toutes les sociétés, son écoliere comme un prodige de sagesse et d'esprit. De tous côtés, on vouloit la voir; et ceux qui l'avoient vue, vouloient la voir encore. (1) Mademoiselle d'Aubigné, encore enfant, eut toute la réputation d'une personne qui ne l'étoit pas, sous le nom de la belle Indienne.

Elle alloit souvent chez l'abbé Scaron avec madame de Neuillant. Elle y fit connoissance avec mademoiselle de l'Enclos, la fille la plus étonnante de son siecle,

(1) " Usez-en avec moi sans façon et sans rien „ déguiser, comme vous en usiez avec cette „ jeune Indienne que vous me fîtes voir, qui „ me plut tant, et que j'aimai du moment que „ je la vis : vous me ferez plaisir de me don- „ ner de ses nouvelles. „ Lettre de Madame de Lesdiguieres à M. de Méré.

la seule, que les hommes aient aimée sans repentir, et que les dames aient vue sans déshonneur. Villarceaux, l'homme de la cour le plus élégant, l'aimoit et en étoit aimé avec une constance, qui étonnoit tous ceux qui connoissoient le systême de coquetterie de l'amant, et le plan d'éternelle volupté de la maîtresse. Mademoiselle d'Aubigné, aussi belle et plus jeune, rendit Villarceaux infidele. Mademoiselle de l'Enclos, qui ne rougissoit pas d'être quittée, parce qu'à un bon choix succédoit toujours un choix meilleur, ne tenta point de ramener un cœur que des charmes plus nouveaux lui ravissoient. Mais pour se venger noblement de Villarceaux, elle voulut être sa confidente, et se joignit à lui pour le faire aimer de sa rivale. Elle employa toutes les ressources d'un esprit fécond en petites ruses. Mais soit que l'enfant, qu'on vouloit séduire, fût garantie de ces pieges, par une marraine vigilante, ou par une raison prématurée, soit que Villarceaux déplût, mademoiselle de l'Enclos vit, qu'on pouvoit plutôt fixer la volage Ninon, qu'obtenir un regard de la timide d'Aubigné.

Elle ne haïssoit pas dans les autres la vertu qu'elle méprisoit tant pour elle-même. Ses liaisons avec Scaron l'unirent

étroitement avec mademoiselle d'Aubigné. Cette amitié dura jusqu'à leur mort. Si c'est un crime, c'est le crime de leur siecle. Tel étoit l'ascendant que l'ame de Ninon, foible et forte à la fois, voluptueuse et philosophe, prenoit sur toutes les autres ames, que les femmes les plus prudes vivoient sans honte et sans danger avec la femme la plus coquette ! La gloire de mademoiselle d'Aubigné n'en fut pas plus ternie que celle des la Fayette et des Coulange. Aussi Ninon a-t-elle souvent dit à M. de Fontenelle : « Elle » étoit sage; elle n'étoit point propre à l'a- » mour. » Il est vrai qu'elle ajoutoit : « Je » ne répondrois pas qu'elle ait toujours été » intacte. » Mais de quelle femme Ninon eut-elle répondu ?

CHAPITRE V.

L'abbé Scaron.

TAndis que le chevalier de Méré, Chevreuse, et Villarceaux disputoient le cœur de mademoiselle d'Aubigné, l'abbé Scaron soutenoit que la belle Indienne appartenoit à un homme qui de-

voit aller aux Indes. Du reste, il ne prétendoit point encore sérieusement à cette conquête. Seulement il étoit sensible aux malheurs de l'orpheline, sans doute parce qu'ils lui rappelloient les siens.

Fils d'un riche conseiller au parlement de Paris, persécuté par une marâtre, qui dénatura une partie du bien, et prit des mesures pour s'approprier l'autre, sacrifié à la paix de la famille par le conseiller, qui étoit le meilleur homme du monde, mais qui n'étoit pas le meilleur pere, il fut forcé de prendre un état, dont on peut posséder les biens, sans en avoir les fatigues ni les vertus. Mais il ne s'engagea point dans les ordres sacrés. Plein de vivacité et de feu, d'une plaisanterie inépuisable dans la conversation, petit, mais bien fait et joli, il logeoit au Marais, quartier de tout temps peuplé de familles aisées, dont la vie commode couloit alors dans les amusements d'une ingénieuse oisiveté. La fameuse Marion de Lorme qui avoit aimé tant de vieux cardinaux, et que tant de jeunes abbés aimoient encore; la comtesse de la Suze, qui changeoit de religion pour ne voir son mari ni dans ce monde, ni dans l'autre; madame de Martel, l'unique Ninon l'Enclos, avoient toujours une nombreuse compagnie, que

leurs charmes attiroient chez elles, et que leur esprit y ramenoit. Le plaisir étoit la grande affaire de ces sociétés, et les arts en étoient le délassement. Chappelle, Saint-Evremont, Voiture, Sarrasin, esprits faciles et brillants, s'étoient formés à cette école. Ce fut le séminaire de l'abbé Scaron.

Sans sobriété, sans tempérance, avide de plaisirs de toute espece, il vécut rapidement. A vingt-cinq ans, des maladies longues et douloureuses l'avertirent de l'affoiblissement de sa complexion. Mais cet avis, loin de le ramener au régime qui l'eût rétabli, ne fit que lui donner matiere à un badinage dont le bel-esprit le plus sain auroit à peine été capable. Enfin, une partie de plaisir lui *ôta subitement ces jambes qui avoient bien dansé, ces mains qui avoient su peindre et jouer du luth, en un mot, un corps très-adroit.* (*)

(1638.) Il étoit allé passer le carnaval à son canonicat. Au Mans, comme dans la plupart des villes de province, le carnaval finit par des mascarades publiques, qui ressemblent assez à nos foires de Bezons.

(*) Voyez une lettre de Scaron à Marigny, dans le recueil de ses Œuvres.

L'abbé Scaron voulut en être. Mais sous quel déguisement s'envelopper? Il avoit à sauver à la fois, la singularité de son caractere et la décence de son état, l'église et le burlesque. Il s'enduit de miel toutes les parties du corps, ouvre un lit de plume, s'y jette et s'y retourne, jusqu'à ce que le sauvage soit bien empenné. Il va courir la foire, et en attire toute l'attention. Les femmes l'entourent: les unes s'enfuient; les autres le déplument: tout se réunit contre lui, et bientôt le beau masque a plus l'air d'un chanoine que d'un Américain. A ce spectacle, le peuple s'attroupe, est indigné, crie au scandale. Scaron se dégage de la foule. Poursuivi, dégoûtant de miel et d'eau, par-tout relancé, aux abois, il trouve un pont (*), le saute héroïquement, et va se cacher dans les roseaux. Ses feux s'amortissent. Un froid glaçant pénetre ses veines, et met dans son sang le principe des maux qui l'accablerent depuis. Une limphe âcre se jetta sur ses nerfs, et se joua de tout le savoir des médecins. La sciatique, la goutte, le rhumatisme arriverent tantôt successivement, tantôt ensemble,

(*) Ce pont a long-temps été appellé le pont de Scaron.

et firent du jeune abbé un raccourci de la misere humaine.

Il ne put plus fréquenter ces réduits agréables, où des conversations, que ses saillies avoient souvent ranimées, auroient pu servir d'intermede à ses douleurs. Il s'en consola en jettant sur le papier des pensées, quelquefois naïves, et toujours grotesques. L'indolence l'avoit fait ecclésiastique, l'ennui le fit auteur. Auteur unique. Le Stoïcien, au milieu des souffrances, disoit de grandes choses : Scaron seul en a écrit de plaisantes. Il sembloit que la douleur qui pique si vivement les autres hommes, ne faisoit que le chatouiller.

Anne d'Autriche avoit à sa cour un certain nombre de filles aimables, et par les agréments de leur personne, et par un air de coquetterie, qui n'étoit guere que dans l'esprit : car en ce temps-là, on parloit peu de mœurs, et l'on en avoit encore. Gombaut, Voiture, Benserade, y avoient mis à la mode la poésie galante, et les filles de la reine étoient ordinairement leurs divinités. Scaron fut protégé par elles, et sur-tout par cette madame de Hautefort, que Louis XIII aimoit avec tant de constance et de chasteté. Elle parla de lui à la reine si avantageusement, qu'elle eut la curiosité de le voir.

L'abbé Scaron étoit assez malheureux par la perte de sa santé. La fortune n'est pas cruelle à demi. Elle l'avoit puni de ses fautes, elle le punit de celles de son pere. Le vieux Scaron, citoyen dans un temps où c'étoit un crime de l'être, s'étoit joint à quelques membres du parlement, pour traverser des projets du cardinal de Richelieu. Il harangua vigoureusement contre un édit dont la cour pressoit la vérification. (*) Richelieu n'étoit jamais impunément offensé : il exila le conseiller en Touraine. L'abbé n'osa se présenter devant le cardinal, que son ressentiment ne fût appaisé. Mais quand il vit la cour dans ses intérêts, il hazarda

(*) O mille écus par malheur retranchés,
Que vous pouviez m'épargner de péchés !
Quand un valet me dit, tremblant et have,
Nous n'avons plus de bûches dans la cave
Que pour aller jusqu'à demain matin ;
Je peste alors sur mon chien de destin,
Sur le grand froid, sur le bois de la Greve,
Qu'on vend si cher, et qui si-tôt s'acheve.
Je jure alors, et même je médis
De l'action de mon pere étourdi,
Quand, sans songer à ce qu'il alloit faire,
Il m'ébaucha sous un astre contraire,

une requête. Il le flatta, lui plut, et l'auroit fléchi, si la mort n'eût, un mois après, mis au tombeau le ministre, et fait évanouir les espérances du poëte.

L'infortuné vieillard mourut en exil. Au-lieu de vingt mille livres de rente que son fils dèvoit recueillir, il n'eut que des procès à soutenir, et des injustices à essuyer. Il plaida burlesquement une cause, où il s'agissoit de toute sa fortune, et songea plutôt à faire rire ses juges qu'à les convaincre.

Madame de Hautefort, son amie, engagea de nouveau la reine à le voir. Il lui demanda la permission d'être son malade en titre d'office. La reine sourit, et Scaron prit ce souris pour un brevet. Il sollicita une abbaye : on lui répondit qu'il étoit hors d'état de faire aucun service. « Qu'on me donne donc, dit-il, » un bénéfice simple, mais si simple, si

Et m'acheva par un discours maudit,
Qu'il fit depuis sur un certain édit :
Mais, n'en déplaise à sa Catonnerie,
Il fut Caton avec trop de furie, etc.

Epit. à PELLISSON.

» simple, qu'il ne faille que croire en
» Dieu pour le desservir. »

Il tâcha de se rendre utile la qualité de malade de la reine, de laquelle il prétendoit être officier. Il loua Mazarin, qui lui donna en ministre une pension de cinq cents écus, et qui l'en paya en avare. Il lui dédia son Typhon, et lui en présenta un exemplaire magnifiquement orné, et dédaigneusement reçu. Un auteur assez peu délicat pour dédier son livre à un grand, est d'ordinaire assez lâche pour se plaindre du mauvais succès de ses louanges. Scaron, piqué, supprima de son poëme le Sonnet flatteur, et lui en substitua un autre, fort satyrique : et ce qu'il y avoit de plus offensant pour le cardinal, c'est que tous les deux étoient vrais.

Il s'attacha au prince de Condé, dont il célébra les victoires, et au coadjuteur de Retz, auquel il dédia la premiere partie du Roman Comique, le seul de ses livres qui ne mourra point. (*) Il avoit besoin de l'impôt, que l'adulation leve sur la vanité des grands, pour soutenir

(*) Quelqu'un à dit de ce Roman :
Canescet sæculis innumerabilibus.

sa maison sur le pied qu'il l'avoit mise. La compagnie qui s'y rendoit, étoit nombreuse, quoique choisie. Le coadjuteur y rassembloit les factieux : les beaux-esprits y trouvoient une académie : les jeunes seigneurs y étoient attirés par la coquetterie de ses sœurs, et les étrangers par la curiosité de voir l'homme de France qui faisoit rire le plus, et qui rioit le moins.

L'abbé Scaron faisoit l'agrément de ces assemblées. Il aimoit la satyre : il haïssoit le ministre : il avoit mis le burlesque à la mode : l'exemple l'encourageoit, et les épigrammes sur le Mazarin pleuvoient de tous côtés. Ce cardinal lisoit toutes ces pieces, les apprécioit comme si quelqu'autre en eût été l'objet, les louoit quand elles étoient ingénieuses, en rioit quand elles étoient plaisantes, et se voyoit immortalisé par une épître de Corneille, avec le même sang-froid qu'il se voyoit pendu en effigie dans tous les carrefours de Paris : en cela, mais en cela seul, à la vérité, supérieur à Richelieu, aussi sensible à la satyre, que s'il n'eût pas été un grand homme. Cette indifférence l'abandonna quand il vit la Mazarinade. Scaron lui reprochoit tous les crimes qu'il avoit commis et tous les af-

fronts qu'il avoit reçus. Mazarin s'en vengea en supprimant la pension de l'auteur. J'aurois voulu, dit l'abbé Scaron, me supprimer moi-même. En vain il demanda grace à la reine, au cardinal : la pension ne fut point rétablie. Il fut obligé de recourir à Fouquet, le Mécene des gens de lettres, et Mécene, qui les croyoit assez dégradés par la bassesse de la louange, sans les écraser encore par la dureté du bienfait.

CHAPITRE VI.

Mariage de Mlle. d'Aubigné.

1650. MAdemoiselle d'Aubigné avoit lié à Paris une étroite amitié avec mademoiselle de Saint-Hermant. Etant en Poitou, elle lui écrivoit de temps en temps, et toujours de ce style enchanteur, auquel on a depuis attribué sa fortune. Une de ses lettres renfermant quelque chose d'obligeant pour l'abbé Scaron, mademoiselle de Saint-Hermant la lui montra. « Quoi ! s'écria l'abbé, on écrit » ainsi à la Martinique ! Les autres fem» mes se parent de leur esprit : celle-ci

» aime à le cacher. » Il lui écrivit une lettre très-polie, lui marqua son étonnement, et l'engagea dans un commerce dont il ne prévoyoit pas les suites.

Elle revint à Paris, incertaine de sa destinée, et même de sa subsistance. Madame de Neuillant la menoit toujours chez Scaron, soit pour la former, soit pour la produire. Scaron fut touché de ses attraits et attendri par ses malheurs. Il adora son esprit et sa modestie. Il cessa d'être enjoué. Comment un homme, aussi mal dans ses affaires que dans sa santé, pouvoit-il avouer qu'il aspiroit à tout ce qu'il y avoit de plus spirituel et de plus aimable?

Il offrit à mademoiselle d'Aubigné une somme d'argent assez considérable. Elle fut refusée avec une modération qui ne lui donnoit pas d'espérance. (1)

Il avoit des rivaux, dont la passion étoit moins timide, et les vues moins honnêtes. Il mouroit de dépit d'avoir ouvert sa maison à de jeunes seigneurs, qui n'y alloient que pour la belle Indienne. Madame de Neuillant craignit les séductions de mademoiselle de l'Enclos, et parut moins souvent chez lui, de peur que sa parente

(1) Msts. de mlle. d'Aumale.

n'aimât mieux devoir sa subsistance aux bienfaits de l'amour, qu'à l'adresse de ses mains, ou que l'air de grandeur des courtisans ne la dégoûtât de cette médiocrité à laquelle on lui permettoit quelquefois d'aspirer.

L'abbé Scaron aspiroit lui-même à l'épouser. Il avoit à se venger de ses parents qui l'avoient plaidé ; il vouloit aller respirer l'air de ces climats qui produisent des fruits, *à la fois mûrs, nés et naissants.* Il avoit besoin d'une femme qui l'aimât, s'il recouvroit la santé, et qui le servît, s'il ne la recouvroit pas ; enfin, il étoit amoureux. Cependant il n'osoit hasarder des propositions, dont le ridicule lui paroissoit plus certain que le succès. Il se dédommagea de ce silence forcé, avec sa muse, et chanta sa maîtresse sous les noms de Silvie et de Chloris, avec un sérieux qui prouvoit assez l'excès de sa passion.

Heureusement il apprit que mademoiselle d'Aubigné avoit beaucoup à souffrir de madame de Neuillant. Il fut surpris de ce que l'orpheline n'avoit laissé entrevoir ses mécontentements par aucune plainte. Et son amour s'accrut de son estime. Enhardi par cette découverte, se trouvant un jour seul avec elle, il gémit beaucoup des torts que lui avoit faits la fortune, et

lui représenta combien il étoit dur de devoir tout à l'humanité d'une femme avare, qui assaisonnoit d'un reproche chaque bienfait, et qui se faisant un honneur de paroître avec elle en public, dans le particulier la confondoit avec ses domestiques. Mademoiselle d'Aubigné ne répondit que par des pleurs.

« Si vous perdiez madame de Neuil-» lant, ajouta l'abbé, que deviendriez-» vous?» Les larmes couloient encore. Elle se représentoit toute sa misere à venir dont sa misere présente n'étoit que le prélude.

» Vous seriez, reprit Scaron, livrée » à la plus affreuse indigence, ou réduite » à une condition servile, pire que l'indi-» gence même, ou exposée à tous les » pieges de la séduction, et peut-être » à tous les mépris du libertinage ; vous, » faite pour la plus haute fortune ! vous, » petite-fille d'un homme célebre par sa » faveur et par son esprit ! Vous répéter » vos malheurs, c'est vous dire que vous » n'en devez pas rougir. Mais je ne puis » vous taire que votre unique appui est » madame de Neuillant. Après sa mort, » que deviendrez-vous ? Ce que le bon » Dieu voudra, répondit mademoiselle » d'Aubigné. Fort bien ! repartit l'ab » mais quand M. le duc vous offrira de

» pourvoir à tout, le bon Dieu viendra-
» t-il vous dire à l'oreille, que votre in-
» digence vaut mieux que cette richesse ?
» Que voulez-vous que je fasse, inter-
» rompit mademoiselle d'Aubigné ? Une
» demoiselle, reprit Scaron, n'a, dans
» la situation où vous êtes, d'autre asyle
» que le couvent ou le mariage. Ces deux
» états peuvent seuls vous sauver des pé-
» rils où vous exposera une beauté déja
» célebre. Voulez-vous être religieuse ?
» je payerai votre dot. Voulez-vous vous
» marier ? Je ne puis vous offrir qu'une
» fortune très bornée, et une très laide fi-
» gure. Quoi que vous choisissiez, je serai,
» sinon heureux, du moins content de
» vous avoir délivrée de la dureté de
» madame de Neuillant, de l'opulence des
» financiers, et des artifices des courti-
» sans. Mais, je vous prie, faites ré-
» flexion, que j'étois l'homme du monde
» le plus éloigné du mariage, et que je
» vous en propose un. »

Mademoiselle d'Aubigné lui répondit, qu'elle accepteroit volontiers le parti qui la metroit à portée de lui témoigner toute sa reconnoissance, afin que le bienfait fût utile à tous les deux, pourvu que madame de Neuillant y consentît. Résolution qui prouve moins son extrême mi-

sere que sa pitié pour celui, qui en avoit tant pour elle-même. La compassion réunit les cœurs comme l'amour.

Madame de Neuillant accorda sans peine son consentement, qui lui fut demandé par M. Elbene, à condition que le mariage ne se célébreroit que dans deux ans, à cause de la grande jeunesse de la demoiselle. Quand on dressa le contrat, Scaron dit qu'il reconnoissoit à l'accordée, 4 louis de rente, 2 grands yeux fort mutins, un très-beau corsage, une paire de belles mains, et beaucoup d'esprit. Le notaire demanda quel douaire il lui assuroit : « L'immortalité, répondit Scaron. » Le nom des femmes des rois meurt » avec elles : celui de la femme de Sca- » ron vivra éternellement. »

Il employa ses amis pour abréger le terme dont on étoit convenu. On lui fit grace d'une année. Ce mariage le privoit de son canonicat du Mans. Il le vendit à un valet de chambre de ménage : simonie pardonnable dans un temps, où un cardinal avide vendoit publiquement tous les bénéfices à la nomination de la cour.

Il ne renonça point à la Martinique. C'étoit sur ce voyage qu'il fondoit tous les plaisirs qu'il se promettoit de son mariage. Mademoiselle d'Aubigné devoit l'y

accompagner, et contribuer par ses soins au rétablissement d'une santé dont on lui destinoit les prémices. Dans cette vue, il vendit tout son bien, et en plaça une partie dans la compagnie de Cayenne.

Il exigea que mademoiselle d'Aubigné abjurât solemnellement les erreurs de ses peres, quoiqu'elle y eût déja renoncé à Niort, et ensuite formellement aux Ursulines de la rue Saint-Jaques. Souvent il ne croyoit pas en Dieu; mais un prêtre lui disoit la messe tous les dimanches.

(Avril 1651.) Quelques jours avant son mariage, il dit à un de ses amis: « Je ne lui ferai pas de sottise; mais je » lui en apprendrai beaucoup. » Il n'avoit alors de mouvement libre que celui des yeux, de la langue, et de la main. Mademoiselle d'Aubigné fut plutôt sa compagne que son épouse, et ne perdit (1) que le nom de Mlle. d'Aubigné. Mlle de Pons lui prêta des habits de noces.

La premiere nuit fut marquée par de violentes douleurs que souffrit Scaron. Ainsi le lit conjugal ne promit au mari que des regrets, et à la femme, que des

(*) V. une Lettre à son frere, où elle dit: « Vous savez que je n'ai jamais été mariée. »

soucis. C'étoit une union, a-t-elle dit depuis, où le cœur entroit pour peu de chose, et le corps, en vérité, pour rien.

Ce mariage, quoique si mal assorti, étoit une fortune pour elle. La famille de Scaron étoit ancienne (1) dans la robe, et illustrée par d'assez grandes alliances. Catherine Scaron de Vavres, sa cousine, avoit épousé le maréchal duc d'Aumont : (2) son oncle étoit évêque de Grenoble; son pere conseiller de la grand'-chambre ; son trisaïeul, un magistrat redouté des Guises et des Seize. Il pouvoit donc prétendre un parti plus considérable que mademoiselle d'Aubigné, qui n'avoit point vu la prospérité de sa maison.

CHAPITRE VII.

Société de madame Scaron.

MAdame Scaron n'éloigna pas la bonne compagnie qui s'assembloit chez

(1) Il descendoit d'un Louis Scaron, vivant dans le XII siecle, et fondateur d'une chapelle à Montcalier en Piémont, où l'on voit encore ses armes sur une tombe de marbre.

(2) Le 24 mars 1629. Elle mourut le 20 novembre 1691.

son mari, non qu'elle eût ce ton enjoué et frivole qui régnoit alors. Si son caractere le lui avoit permis, son sexe le lui auroit défendu. Mais elle avoit cet esprit juste et naturel, avec lequel on prend à propos tous les tons. On briguoit à l'envi d'être de sa cour. La naissance, la richesse n'étoient par des titres pour y être admis. (1) Elle écarta les importants, et ne reçut que des hommes utiles ou aimables. Vivonne, qui avoit tout l'esprit de sa maison; Mata, dont les reparties volent encore de bouche en bouche; Grammont, dont Hamilton nous a conservé les saillies; Charleval, le plus élégant de nos Poëtes négligés: Coligny, héros en Hongrie; à Paris, le prosélite de Ninon; à la cour, l'émule de Condé: Ménage, qui savoit tant de choses et de mots; Pellisson qu'on trouvoit si laid jusqu'à ce qu'il parlât; Des-Yvetaux, qui parut imbécille et romanesque à force d'être vrai et naïf; Hénault, le maître de Deshoulieres, et le traducteur de Lucrece; l'abbé Têtu, le complaisant de toutes les femmes, sans

(1) « L'on fait dire tous les jours aux princes, ducs et officiers de la couronne, qu'il » n'y a personne; dit Scaron dans une lettre » à Mr. de Villette.

être l'amant ni la dupe d'aucune; Montreuil, dont on lit encore les madrigaux; Marigny, dont on regrette les chansons; le marquis de la Sabliere, qui avoit dans ses propos et dans ses compositions toutes les graces, toute la légéreté d'une femme; madame de la Sabliere, qui contrastoit avec lui par les goûts et les occupations d'un homme; la duchesse des Lesdiguieres, qui plaisoit toujours malgré l'envie de toujours plaire; la comtesse de la Suze, à qui l'on pardonnoit les foiblesses du cœur en faveur des agréments de l'esprit; la marquise de Sévigné, qui a si bien écrit, parce qu'elle sentoit si bien; mademoiselle de Scudéry, dont les romans étoient si estimés du public, et si méprisés par l'injuste Despréaux.

Telle étoit la société de madame Scaron: les Turenne y conversoient avec les Mignard. L'homme de robe venoit s'y délasser de ses travaux; l'homme de cour y désapprendre la fatuité, y oublier la perfidie. Les gens de lettres voyoient en Scaron un homme du métier, qui n'étoit point leur rival: il n'excitoit point leur jalousie, parce que ses ouvrages produisoient ce plaisir de surprise qui réjouit, et non ce plaisir d'admiration qui attriste.

L'esprit ne vivoit alors qu'avec l'esprit,

et vivoit pourtant avec les gens de la première qualité. On laissoit aux frivoles la toilette des femmes, aux parasites les tables des financiers, aux dupes la protection des grands.

Ces petites assemblées ne ressembloient point à ces coteries littéraires, qui, depuis la marquise de Lambert, (1) semblent avoir formé le dessein de détruire le bon goût, et d'avilir les lettres. Madame Scaron n'y gênoit point : Scaron n'y présidoit pas : on n'eût pas souffert un despote. On y agitoit sans pédanterie et sans entêtement des questions de philosophie, de morale, de littérature, et l'on y cassoit souvent les arrêts de l'académie, que Scaron méprisoit, apparemment parce qu'il n'en étoit pas. On n'y dissertoit point sur les modes comme dans les autres sociétés. On n'y analysoit point le sentiment comme à l'hôtel de Rambouillet. Une femme lasse de son existence, pénétrée d'ennui, ne disoit point, avec un bâillement dédaigneux, au perroquet de parler, à l'abbé d'avoir de l'esprit. On n'y connoissoit point ce qu'on nomme aujour-

(1) Voyez le recueil des lettres de M. de la Riviere.

d'hui vers de qualité. On y parloit bon sens, parce qu'on en avoit ; on y jugeoit les ouvrages du jour, et on les avoit lus : Scaron y lisoit les siens, et c'est ce qu'il appelloit, *essayer ses livres*.

Scaron, au milieu de ses infirmités, avoit conservé tous les goûts, qui les lui avoient attirées. Il s'étoit fait une humeur indépendante de la souffrance, et une santé indépendante du régime. Il avoit établi des soupers, où dominoit une gaieté douce et vive : c'étoit la table de Paris où l'on disoit le plus de ces folies, sans lesquelles toute conversation languit et expire. Chacun ordonnoit ou envoyoit son plat. Scaron fournissoit le sien dans le goût d'Horace.

Ces pique-nique étoient extrêmement libres. C'étoit le ton du maître de la maison, et le ton des gueres civiles. Tout changea. Les convives rentrerent dans les bornes de la décence, par respect pour une femme encore enfant. Ils y furent contenus par son air froid et réservé qui ne partoit que d'un fond de modestie, et qu'on prit depuis pour de la hauteur. Ils les franchissoient quelquefois : elle les y ramena en renonçant à cette timidité, qui la réduisoit au silence. Plus on eut d'esprit, plus on aima le sien. Le desir

de plaire devint un ordre de l'imiter. Les conversations furent aussi gaies et plus honnêtes. Elle en étoit et le modele et le délice. En l'entendant, on oublioit qu'il y eût d'autres plaisirs ; on oublioit même ses besoins. « Madame, lui dit, un » jour, un de ses gens à voix basse, en- » core une histoire à ces messieurs ; car » le rôt nous manque aujourd'hui. »

CHAPITRE VIII.

Premieres vues de madame Scaron.

SA passion dominante étoit l'amour de la gloire. Elle sembloit n'être occupée que du soin de réparer ou de prévenir les torts que lui faisoit le nom de son mari. Elle craignoit qu'il ne réjaillît sur elle une partie de l'espece de mépris qu'on prenoit nécessairement pour un homme, en qui tout étoit burlesque. Avide de réputation, elle sacrifioit tous ses penchants au desir d'étendre la sienne. Elle observoit avec régularité les abstinences prescrites par l'église ; et voyoit avec un plaisir secret que les autres ne les observoient pas, la railloient, et l'en esti-
moient

moient davantage. Pendant le carême, elle ne mangeoit que des feves et des harengs, tandis que le reste de la table se livroit aux plaisirs d'une chere délicate. « Je n'étois pas assez heureuse, di-
» soit-elle depuis, d'agir alors unique-
» ment pour Dieu. Mais je voulois être
« estimée. L'envie de me faire un nom
» étoit ma passion. Personne ne l'a por-
» tée si loin. Cette ambition me faisoit
» souffrir le martyre par mille contrain-
» tes que je m'imposois. Et c'est peut-
» être pour m'en punir que Dieu a per-
» mis mon élévation, comme s'il avoit
» dit dans sa colere : *Tu veux des louan-*
» *ges et des honneurs : Eh bien ! tu en*
» *auras jusqu'à en être accablée.* (1)

A l'âge où l'on aime à se dissiper, à se répandre, elle étoit assujettie à ne pas quitter son mari. Aucune autre société ne la soulageoit de l'éternel ennui de voir le même monde. Elle se consoloit de la gêne de son état, en envisageant la sûreté de sa vertu, et les progrès de sa réputation. La reine-mere apprenant son mariage, avoit dit : « Que fera Scaron
« de Mlle. d'Aubigné ? ce sera le meû-

(1) Msts. de Mlle. d'Aumale.

« ble le plus inutile de sa maison. »

Quand il se portoit mal, on étoit sa servante ; quand il alloit mieux, sa compagnie ; quand il étoit rétabli, son secretaire ou son lecteur. C'est sans doute à cette premiere vie, mêlée de fatigues, de complaisances, et d'études, qu'elle dut les perfections de cet esprit actif, conciliant, éclairé, qui ne demandoit qu'à se développer.

Elle acquit l'habitude d'écrire avec une élégante facilité. Elle apprit l'italien, l'espagnol, le latin, et ne parut savoir que sa langue. Avec mille qualités pour briller, assez de modestie, ou de défiance d'elle-même, ou de politesse, pour ne briller que malgré elle.

Elle eut beaucoup à souffrir du style licentieux de son mari. Libre dans ses expressions, sale dans ses récits, prenant le nom de Dieu en vain, persuadé que le pinceau du cynique seul saisissoit la nature, il opposoit des plaisanteries aux conseils les plus sérieux (1). La pudeur d'une femme de seize ans ne se fit point à ce langage. A chaque instant, ses oreilles

(1) Il y en a un exemple remarquable dans l'édition de Nancy, p. 54 et 55.

étoient frappées de sons, pour le moins, indécens, et quelquefois sa main obligée de les tracer sur le papier. Blessée d'un enjouement souvent déplacé, et qui devenoit une ivresse perpetuelle, elle le conjuroit d'avoir plus de respect pour lui-même. « Je veux, lui répondoit-il, » que vous soyez aussi insensible qu'une » Lacédemonienne : vous ne pouvez être « défendue par moi : il faut du moins » vous aguerrir. Je ne puis vous don- » ner les plaisirs du mariage : il faut du » moins que je vous en apprenne les » termes. »

Les louanges qu'on donnoit à son assiduité, à sa patience, et à son esprit, l'engageoient à tout souffrir. Ses lumieres s'étendoient. Plus on lui trouvoit de raison, plus elle s'attachoit à la perfectionner. C'est ainsi que, sans y penser, elle jetoit les fondements de cette fortune éclatante, que l'esprit devoit porter au plus haut degré.

A mesure que son goût se formoit, elle acquéroit une espece d'empire sur les ouvrages de son mari. Aussi ce qu'il a fait depuis l'année 1651, est-il plus correct, plus mesuré, plus aimable, que ce qu'il avoit déja composé. Tels sont les derniers livres du *Virgile travesti*, *la*

suite du roman comique, *Léandre* et *Héro*.

CHAPITRE IX.

Mlle. Scaron et Mlle. de Palaiseau.

SCARON avoit pris chez lui ses deux sœurs du premier lit. La cadette (1) avoit de l'esprit et de la beauté. Elle avoit été fille d'honneur de la princesse de Conti, Marguerite de Lorraine. Cette petite cour vivoit avec beaucoup de dissolution. Le maréchal de Bassompierre fut l'amant de la princesse, et le duc de Trêmes prit la fille d'honneur. Pour jouir d'une plus grande liberté, elle sortit de l'hôtel de Conti. Madame Scaron l'exhorta en vain à la sagesse par ses discours et par son exemple. Le penchant fut plus fort. Les intrigues continuèrent, et le duc de Trêmes fut heureux. Scaron badinoit le premier d'une aventure, dont sa femme ne laissoit pas de gémir. Quelqu'un qui savoit que M. de Trêmes le voyoit souvent, et qui cherchoit une

(1) Françoise Scarron morte en 1682.

protection auprès de ce seigneur, entra chez Scaron, et le pria de le servir. Celui-ci répondit hautement : « Vous vous « méprenez : ce n'est pas moi que M. « de Trêmes connoît : montez plus haut. » Cette inclination eut les suites d'une galanterie imprudente. Il en vint un fils qui fut baptisé sous le nom d'*Estrumel*. Le duc de Trêmes n'en fut que plus amoureux de la mere. Il en eut un second fils qui prit le nom de chevalier de Trêmes, et sa passion ne finit qu'avec sa vie. Scaron appelloit ces enfants, ses neveux *à la mode du marais*, et rendit public un commerce, que sa femme avoit caché, comme si elle eût été coupable. (1)

Un hasard singulier fournit à madame Scaron une occasion de montrer son humanité envers une fille que son mari avoit tendrement aimée dans sa jeunesse. Elle s'appelloit *Céleste* de *Palaiseau*. Elle lui avoit été infidelle, et l'avoit quitté pour un homme riche qui lui avoit promis de l'épouser. Cet homme s'en dégoûta presque aussi vîte qu'il s'en étoit épris. Elle

(1) Un huguenot françois, réfugié en Hollande, a pris dans un libelle imprimé à Cologne chez P. Marteau, Me. Scaron pour Mlle. Scaron. Il attribue à l'une les péchés de l'autre.

exigea qu'il remplît sa promesse. L'affaire fit du bruit. Mademoiselle de Palaiseau étoit dans un état, qui, dans ce temps-là, prouvoit sa séduction. Elle recourut à son premier amant pour être protégée contre le second. Madame Scaron employa ses amis, Vardes et Souvré. Ils rirent beaucoup de la vengeance que Scaron tiroit de son rival, et de l'empressement de sa femme à servir les maîtresses de son mari. Le financier les prit pour arbitres. Ils dresserent une sentence burlesque, par laquelle ils le condamnerent à donner à mademoiselle de Palaiseau vingt mille francs, parce qu'elle étoit demoiselle, vingt mille, parce qu'il étoit financier.

Madame Scaron donna des conseils à cette fille infortunée, lui inspira le goût de la retraite, et l'engagea d'aller pleurer ses fautes dans le couvent de la conception. Les religieuses, qui bâtissoient alors, reçurent avec joie une novice, qui leur donnoit une dot si considérable et si nécessaire. Mais elles ne purent se modérer, et dépenserent tant à embellir leur maison, que leur maison ne fut plus à elles. Le couvent fut abandonné aux créanciers. Les religieuses allerent deux à deux se réfugier où il plut à la charité de les recevoir. Mademoiselle de Palai-

seau se souvint de l'ancienne tendresse de Scaron : et ce souvenir, qui, dans les regles de l'austérité monastique, auroit dû engager la dame à le fuir, fut justement ce qui l'encouragea à le chercher. Madame Scaron la reçut avec sa compagne, et la retira chez elle, jusqu'à ce que par le crédit de ses amis, elle lui eût procuré un prieuré de deux mille livres de rente. Mais cette fille ne put pas mieux garder son prieuré que son innocence. et sa dot. Elle le résigna à sa meilleure amie, qui, la voyant malade, la laissa mourir faute de médecins et d'aliments.

Insensiblement madame Scaron réforma les mœurs et le ton de son mari. Elle sut l'habituer à une bienséance, qui, sans nuire au fond de son enjouement, en adoucissoit les traits. Quand elle le voyoit prêt à passer les bornes de la modestie, ou qu'il avoit un monde qui ne lui convenoit pas, elle se déroboit quelques instants à son esclavage, soit pour rendre quelques devoirs d'amitié, soit pour porter aux pauvres du voisinage le superflu de son indigence même (1). Elle avoit cinq cents francs pour ses menus plai-

(1) Mém. de Mlle. d'A.

sirs, (1) et elle avoit encore de quoi donner.

CHAPITRE X.

Pauvreté de madame Scaron.

SCARON vivoit avec si peu d'économie qu'il fut bientôt réduit à quelques rentes viageres. Le théâtre, dès ce temps-là le patrimoine des talents indigents et rares, ne l'avoit pas enrichi. Jodelet et dom Japhet d'Arménie avoient eu un succès prodigieux, dont le public rougissoit alors. Le produit de ses livres n'éteignoit que quelques dettes; et ne fournissoit qu'aux premiers besoins. Tous les jours nouveaux embarras. Et madame Scaron fut cent fois réduite à ces expédients qui commencent par heurter les premiers sentiments de l'amour-propre en le forçant à l'aveu d'une profonde misere, et qui finissent par appauvrir cette misere même, en lui ôtant jusqu'à ces ressources humiliantes. Des livres qu'elle n'estimoit pas, des vers qui l'ennuyoient, des bons mots qui ne la surprenoient plus, des épîtres

(1) Voyez, Lettre à M. d'Aubigné.

dédicatoires qu'elle haïssoit, le marquisat de Quinet (1) dont les revenus étoient incertains. Voilà le fonds sur lequel sa subsistance étoit assurée.

L'orgueil, ce sentiment si utile dans les revers, quand on n'a pas le bonheur d'avoir l'humilité chrétienne, la soutenoit au milieu de ces épreuves. On ne l'entendoit jamais se plaindre de son sort, ni murmurer contre son époux. Elle avoit de bonne heure formé son ame à ce vrai courage qui consiste à savoir souffrir. Rien ne lui coûtoit quand il falloit vaincre cette impatience avec laquelle elle étoit née, et elle ne paroissoit jamais plus gaie, que lorsqu'elle avoit le plus de sujet de ne l'être pas.

Scaron demandoit des gratifications à ses supérieurs avec l'effronterie d'un poëte, et la bassesse d'un cul de jatte. Sa femme dont le cœur n'en connoissoit point, gémissoit de secours si bas : faite pour donner, obligée de recevoir, et contrainte de dissimuler par pitié ses sentiments. Dans l'abondance, Scaron dédioit ses livres à

(1) Scaron appelloit le revenu de ses livres, son marquisat de Quinet, du nom du libraire qui les imprimoit.

la levrette de sa sœur : dans le besoin, à un monseigneur, qu'il louoit autant, et qu'il n'estimoit pas plus.

Scaron lassa ses amis et ses protecteurs. On rioit de ses saillies. On aimoit son caractere. On plaignoit son infortune. Rarement on la soulageoit. On ne croyoit pas sérieuse une pauvreté qui lui inspiroit des plaintes qui l'étoient si peu, et les courtisans n'avoient garde de soupçonner qu'un homme, qu'ils voyoient le soir si gai, juroit tout le matin contre la cherté des denrées. Ce soupçon les auroit attendris ou gênés : deux choses qu'ils haïssent également.

Madame Scaron n'étoit occupée qu'à solliciter des pensions, à appaiser des créanciers, à essuyer les refus du prévôt des marchands, qui en supprimant certains offices de police, lui ôtoit quatre mille livres de rente. Cependant elle eut assez de crédit pour faire ériger en marquisat, une terre de M. de Circe son cousin.

Une charge d'historiographe de France vint à vaquer. Scaron, qui demandoit tout parce qu'il n'obtenoit rien, la sollicita, parce que Costar son ami l'avoit eue, et que la Serre en avoit le titre et les appointements. Depuis on a écrit l'histoire, dans le goût où Scaron projettoit de la mettre : en épigrammes.

L'année suivante (1653) fut plus heureuse. Fouquet, procureur-général, lui donna une pension de seize cents livres. C'étoit un homme qui savoit encore mieux l'art de dépenser, qui lui fit si peu d'amis, que l'art de s'enrichir, qui fut son crime. Plein de vastes projets, ami des arts et des plaisirs, adoré, il répandoit avec profusion : il protégeoit à la fois, Corneille et la Fontaine. Les talents, la beauté, les malheurs étoient des titres pour avoir part à ses bienfaits. Sur-intendant des finances, il parut ne regarder ce poste que comme un moyen de se livrer sans mesure à son inclination bienfaisante. Femmes, beaux esprits, officiers malheureux, dévots, princesses, tout fut à ses gages : en un mot, le dernier homme magnifique que la France ait eu. La pension de Scaron fut exactement payée. Fouquet étoit vain à l'excès : le poëte ne cessa de lui adresser les vers les plus insidieux. Ces vers étoient protégés par Pellisson, le commis, la créature, le bel esprit, l'ami du sur-intendant, dont il fut dans la suite l'avocat et le défenseur.

Madame Fouquet, qui avoit peu d'esprit et beaucoup de sagesse, prit en af-

fection madame Scaron (1). Elle la menoit souvent à la campagne, à Vaux et à Saint-Mandé, où elle se délassoit des fatigues de la cour et des embarras de la grandeur. Soit par timidité, soit par modération, madame Scaron, ne se servit point de ces étincelles de faveur pour augmenter la pension de son mari. Elle ne sut jamais ramper auprès des dispensateurs des graces. Elle avoit pour maxime, qu'il faut voir les grands comme ami, et jamais comme protégé.

CHAPITRE XI.

Amants de madame Scaron.

SA passion pour la gloire augmentoit tous les jours, et tous les jours étoit satisfaite. On avoit donné des louanges à sa beauté, à son esprit. On en donnoit à sa vertu. Les coquettes mêmes vantoient une sagesse qui les délivroit d'une rivale si redoutable. Une foule de gens aimables

(1) *Madame Fouquet est si férue des attraits de ma femme, que je crains qu'il ne s'y mêle quelque chose d'impur.* Lettre de Scaron.

lui disoient tous les jours qu'elle étoit belle. Ils comptoient peu sur son penchant, mais beaucoup sur son dégoût pour son mari. Les agréables de la cour présumoient tout de leurs grâces, les financiers tout de leurs richesses. Mais madame Scaron, qui paroissoit d'abord la plus facile des conquêtes, à cause de l'extrême envie qu'elle avoit de plaire, étoit abandonnée comme la plus insensible des femmes. Ses amants se plaignoient jusqu'à la fin des *meurtres* de ces grands yeux noirs, qui faisoient tant d'infideles, et pas un heureux. Elle eût voulu être adorée de l'univers, et elle n'eût pas eu la moindre reconnoissance pour un de ses adorateurs. Aussi sensible, disoit-elle même, à l'approbation d'un crocheteur, qu'à l'hommage d'un roi. Sa réputation étoit si pure, qu'un courtisan disoit : « Je ferois plutôt » une proposition impertinente à la reine » qu'à cette femme-là : » et Mlle. de Scuderi, dans son jargon précieux : « L'air » qu'on respire auprès d'elle semble ins- » pirer la vertu » (*).

(*) Voyez les Oeuvres de la Menardiere, le Sorberiana, les Oeuvres du chevalier de Méré, la Clélie de Mlle. de Scuderi, les entretiens avec Me. de G... les Mémoires de Mlle. d'Aumale.

Cet état habituel de son ame, qui lui donnoit des prétentions générales, et qui excluoit les inclinations particulieres, n'empêchoit pas qu'elle ne fût née tendre et reconnoissante. Peut-être eut-elle à combattre les sentiments mêmes de son cœur. Sans doute, il seroit étrange que de tant d'hommes à qui elle plaisoit, aucun ne lui eût plu. Le maréchal d'Albret (*) ne put la voir tous les jours sans l'aimer. Il lui sacrifia toutes ses maîtresses, et personne n'en avoit plus que lui. Mais il fut très-étonné, quand, au lieu de répondre au sacrifice par des promesses, on lui proposa un courageux renoncement aux femmes, et pour prix de ce renoncement les délices de la vie éternelle. Madame Scaron aspiroit à la gloire d'avoir fait un dévot de l'homme le plus coquet. Albret promit tout, n'eut plus que des galanteries obscures, et conçut pour celle qui avoit commencé sa conversion, un respect

(*) *Ce Miossens aux maris si terrible,*
Ce Miossens à l'amour si sensible,
Mais si léger en toutes ses amours,
Qu'il change encore, et changera toujours.

Dit Scaron dans une épître.

qui ne finit qu'avec sa vie. Il vit qu'il valoit mieux être l'ami d'une femme forte, que l'amant d'une femme foible. Réduit à ces effusions de cœur, que ceux qui n'ont point aimé traitent de chimeres, et que ceux qui aiment préferent aux plaisirs, il aima sans espérer, il fut aimé sans foiblesse, il fut heureux sans crime.

Ce commerce d'amitié ne déplut point à Scaron. Sa femme l'avoit pressé cent fois de partir pour l'Amérique ; et sur une nouvelle idée qu'il avoit eu d'aller dans un climat encore plus chaud, elle avoit renoncé sans effort à ce qui pouvoit l'attacher à Paris, et tout préparé pour son voyage. Scaron voyoit toutes leurs lettres, les corrigeoit, ou les admiroit. Elle ne répondoit qu'à celles où elle voyoit du badinage et de l'enjouement. (*)

Je ne rapporterois point ces particularités, si le marquis de la Fare ne disoit dans ses Mémoires, qu'elle avoit été dans sa jeunesse la maîtresse de M. d'Albret. Calomnie inventée par des ennemis qui ne l'avoient connue que depuis son élévation. Le nom du marquis de la Fare ne doit pas en imposer. Son livre est une

(*) Oeuvres de Scaron, Lettres.

satyre. C'est l'ouvrage d'un protégé des Vendômes, qui attribuoient leurs disgraces à Me. de Maintenon, d'un officier mécontent, que la cour avoit gâté, qu'une société de frondeurs gâtoit encore plus, et que son caractere rendoit incapable d'imaginer que la vertu seule eût pu être le chemin de la grandeur suprême, dans un pays où il avoit été témoin de mille fortunes, qui avoient été l'ouvrage de la cabale, de l'intrigue et du vice. Tout vieux débauché pense mal des femmes, sur-tout de celles qu'une beauté céleste a souvent exposées aux périls de la séduction. Il a besoin de se consoler de la difficulté de ses conquêtes. Il faut qu'il se persuade que celles qui lui résistent, ont leurs moments de foiblesse, comme celles qui ne lui résistent pas.

CHAPITRE XI.

Qu'est-ce que les contemporains de Madame Scaron ont pensé de sa vertu?

QUelque bruits que la malignité ait semés contre Madame Scaron, ses contemporains sont pour elle. Gilles Boileau, frere aîné de Despreaux, fut le seul

qui osa hasarder un soupçon sur sa conduite. Toute cette famille avoit un penchant invincible pour la satyre. Ménage et mademoiselle de Scuderi firent des brigues pour traverser la réception de Gilles Boileau à l'académie françoise. Scaron, ami de l'un et de l'autre, entra dans ce complot, et y fit entrer quelques seigneurs puissants : car dès ce temps-là, l'académie commençoit à perdre sa liberté. Gilles Boileau, académicien et vainqueur, ne pardonna point à ses ennemis : il s'en vengea par quelques épigrammes, dont une attaquoit l'honneur de madame Scaron. Il y supposoit que Scaron ne devoit qu'aux charmes de sa femme, la bonne compagnie qui s'assembloit chez lui.

Vois, sur quoi ton erreur se fonde,
Scaron ! de croire que le monde
Te va voir pour ton entretien.
Quoi ! ne vois-tu pas, grosse bête,
Si tu grattois un peu ta tête,
Que tu le devinerois bien !

Scaron, qui eût fait la premiere épigramme contre sa femme, si elle avoit été galante, fut vivement piqué de celle-ci, moins par un sentiment d'honneur que par un sentiment de justice. Boileau nia d'en

être l'auteur, et en céda toute la gloire et tout le danger à Boisrobert. Celui-ci s'en défendit comme d'un crime. Madame Scaron eut des chevaliers du premier rang, qui leur représenterent que les femmes n'étoient pas responsables des étourderies de leur mari, et que les épigrammes pourroient avoir pour eux des suites fâcheuses. Boileau fit prier Mr. et Madame Scaron de recevoir ses visites et ses excuses. Madame Scaron répondit, qu'elle n'avoit point de pardon à accorder pour une insulte qui ne l'avoit point blessée; que sa gloire ne dépendoit que de sa conduite; que du reste elle adouçiroit, ceux qui la vouloient venger autrement qu'avec des bons mots. Scaron répondit, plus cruement, qu'il n'étoit pas assez fou pour embrasser un mâtin qui venoit de le mordre.

Boileau répara en quelque façon son injustice par un madrigal, fort-obligeant pour la dame, et fort-peu pour le mari. Il y disoit qu'il avoit trop de connoissance de ce que valoit Iris pour oser l'attaquer, et que son malheureux époux n'avoit rien de commun avec elle. Elle eût pu s'en louer, si Scaron n'eût eu à s'en plaindre. Celui-ci s'en vengea par quatorze épigrammes fort-ameres : en voici une :

Avec Iris je n'ai rien de commun :
D'autres l'ont dit, mais c'est tout un,
Et j'en rirai, si bon me semble :
Mais ce que tout le monde et moi
Ont de commun ensemble,
C'est de croire aussi vrai qu'un article de foi,
Qu'un honnête homme et toi
N'ont rien qui se ressemble.

Il est si difficile qu'une femme jeune et belle soit tentée tous les jours, et ne succombe jamais ; qu'il n'est point étonnant que madame Scaron, respectée de tous ceux qui la connoissoient, ait été soupçonnée par ceux qui ne la connoissoient pas. Recevoir les hommages des hommes les plus aimables, et les sacrifier à l'homme le plus dégoûtant ; avoir les droits d'une femme et les vertus d'une vierge ; être condamnée par l'hymen même au célibat, et être fidelle à un mari qui ne pouvoit l'être, c'est le plus incroyable des paradoxes ; et aujourd'hui les dames mêmes, qui ne jugent point de leur sexe par leurs propres foiblesses, ne peuvent imaginer, qu'excitée par les besoins de la jeunesse, par une société brillante, par la servitude même, à des plaisirs qu'elle ne pouvoit goûter dans les bras d'un

époux, Me. Scaron ne les ait pas goûtés dans ceux d'un amant. Cependant un peu de piété, beaucoup d'orgueil, sont de puissants soutiens.

Sa réputation étoit trop bien établie, pour qu'une guerre de poëtes y portât atteinte. Sorbiere, qui n'est pas l'auteur le moins médisant de son siecle, et qui mourut (en 1670) long-temps avant sa faveur, répond à tout ce qu'on prétend qu'elle devoit être, en disant tout ce qu'elle fut. « L'histoire, dit-il, du ma-
» riage de M. Scaron ne seroit pas le
» plus sombre endroit de sa vie. Cette
» belle personne de l'âge de seize ans,
» qu'il se choisit plutôt pour se récréer
» la vue, et pour s'entretenir avec elle
» lorsqu'il demeureroit seul, que pour
» aucun usage auquel il pût l'appliquer,
» en feroit le principal ornement. L'in-
» disposition de son mari, mais sur-tout
» la beauté, la jeunesse, l'esprit galant
» de cette dame, n'ont fait aucun tort
» à sa vertu ; et quoique les personnes qui
» soupiroient pour elle, fussent des plus ri-
» ches du royaume, et de la plus haute
» qualité, elle a mérité l'estime de tout le
» monde par la régularité de sa condui-
» te ; et on lui doit même cette justice,
» qu'elle s'est piquée d'une belle amitié

» conjugale, sans en pratiquer les prin-
» cipales actions. »

Mlle. de Scuderi vengea madame Scaron des traits satyriques de Gilles Boileau. Dans un de ces romans, où, sous des noms grecs et romains, elle peignoit les personnes les plus célebres de son temps, avec une vérité qui les faisoit reconnoître à l'instant, malgré la variété prodigieuse des portraits, elle introduit les deux époux, sous les noms de Scaurus et de Lyriane, entrant dans le temple de la Fortune pour interroger l'oracle sur leurs destinées. « Une femme, ajoute-t-elle,
» attira tous les regards. A la livrée de
» ses esclaves, on reconnut qu'elle étoit
» femme de celui qui étoit dans la ma-
» chine peinte et dorée, couverte d'une
» espece de petit dais. Lyriane étoit d'une
» naissance fort noble: ses parents persé-
» cutés par la fortune l'avoient, dès l'en-
» fance, emmenée au fond de la Lybie,
» d'où elle étoit revenue si belle et si
» charmante, qu'on ne pouvoit presque
» rien lui comparer sans injustice. Elle étoit
» grande et de belle taille, mais de cette
» grandeur qui n'épouvante point, et qui
» sert seulement à la bonne mine. Elle avoit
» le teint fort uni et fort beau, les che-
» veux d'un châtain clair et très-agréable,

» le nez très-bien fait, la bouche bien tail-
» lée, l'air noble, doux, enjoué, modeste;
» et, pour rendre sa beauté plus parfaite et
» plus éclatante, les plus beaux yeux du
» monde. Ils étoient noirs, brillants, doux,
» passionnés, pleins d'esprit : leur éclat
» avoit je ne sais quoi qu'on ne sauroit
» exprimer. La mélancolie douce y pa-
» roissoit quelquefois avec tous les char-
» mes qui la suivent. L'enjouement s'y fai-
» soit voir à son tour avec tous les attraits
» que la joie peut inspirer. Son esprit
» étoit fait exprès pour sa beauté : grand,
» doux, agréable, bien tourné. Elle par-
» loit juste et naturellement, de bonne
» grace et sans affectation. Elle savoit
» le monde et mille choses dont elle ne
» se soucioit pas de faire vanité. Elle ne
» faisoit point la belle, quoiqu'elle eût
» mille appas inévitables ; de sorte que
» joignant les charmes de sa vertu à ceux
» de sa beauté et de son esprit, on pou-
» voit dire qu'elle méritoit toute l'admira-
» tion qu'on eut pour elle, lorsqu'elle
» entra dans le temple de la Fortune. »
Scaurus, dont je supprime le portrait, demande à l'oracle avec un air sérieux et moqueur, s'il n'y avoit pas moyen qu'il pût redevenir ce qu'il avoit été, et ressembler encore une fois à sa peinture,

placée sur le haut du dais. « Vous ne sa-
» vez, lui répond le vieux devin, ce
» que vous demandez. Vous seriez jeune,
» beau, adroit, agréable : mais après tout,
» vous ne seriez qu'un homme ordinaire,
» dont la réputation seroit bornée dans
» le cercle étroit de ses amis. Mais par
» le changement arrivé en votre personne,
» vous êtes devenu unique en votre espe-
» ce; vous avez reconcilié la joie avec
» la douleur; vos ouvrages par leur in-
» génieux enjouement et par leur abon-
» dance; divertissent toute la terre. Les
» Dieux, en vous donnant l'aimable Ly-
» riane, vous ont mille fois plus don-
» né qu'ils ne vous ont ôté, quand mê-
» me vous auriez été plus beau que Pâ-
» ris. L'oracle, dit Scaurus en se reti-
» rant, ne m'a rien appris de nouveau. »
Ensuite on appella la belle Lyriane, qui
ne voulut rien demander. « Car enfin, dit-
» elle au sacrificateur, si je dois être heu-
» reuse, je le serai infailliblement; et s'il
» doit m'arriver quelque malheur, je le
» saurai assez tôt. Ce que vous dites est
» si bien dit, reprit le sacrificateur, terri-
» ble pour toutes les femmes, galant pour
» Lyriane seule, que je ne doute pas
» que vous ne soyez un jour aussi heu-
» reuse que vous méritez de l'être. »

Mad. Scaron avoit vingt-quatre ans, quand mademoiselle de Scuderi fit cette prédiction. Ce témoignage, enveloppé dans une fiction où le caractere de celle qui en est l'objet, est admirablement conservé, est sans doute préférable au témoignage vague de ceux qui l'attaquerent par jalousie pendant sa faveur, et par erreur après sa mort. Scaron, dont les lettres respirent l'estime qu'il avoit pour sa femme, remercia Mlle. de Scuderi par une épître où il nomme Lyriane,

Celle par qui le Ciel soulage son malheur,
Digne d'un autre époux comme d'un sort meilleur.

et où il la charge d'acquitter la dette que contracte sa reconnoissance. Me. Scaron la paya depuis de deux mille livres de pension.

Rapporterai-je ici ces couplets que Scaron fit, dit-on, contre sa femme, et dont on s'est servi depuis pour jetter des soupçons sur sa conduite? Oui. Si je les supprimois, on m'accuseroit de taire les choses désavantageuses, et l'histoire ne connoît pas ces ménagements. Les voici donc, quelque indécents qu'ils soient:

Je vous ai donné des bijoux,
Collet, robe et juppe:
Enfin, jamais dupe
N'a tant fait pour vous.

Monsieur

Monsieur votre frere
A fait de grand repas :
Vos sœurs et votre mere
Ont eu de bons ducats ,
Que je ne compte pas.
Je vous ai promenée aux champs ;
Souvent à ma porte,
Soit que j'entre ou sorte ,
Je vois vos marchands ;
Pour porter à l'aise
Votre chien de C... ,
Tous les jours une chaise
Coûte un bel écu
A moi pauvre cocu.

On n'auroit jamais parlé de ces deux couplets, si un ennemi mal-adroit ne les eût placés dans une édition , et si un ami plus mal-adroit encore ne les eût retranchés d'une autre. Ils n'attaquent point madame Scaron : car il y est parlé de sœurs , et elle n'en n'avoit point. Il y est parlé de ducats donnés à sa mere : et il est très-sûr que madame d'Aubigné n'avoit connu Scaron que fort superficiellement. Il y est parlé d'un mari qui entre et qui sort souvent : expression qu'il est difficile d'assortir avec l'immobilité de Scaron. Qu'est-ce donc que ces couplets ? des plaintes que

le poëte met dans la bouche d'un mari jaloux et mécontent. Quelques traits conviennent à madame Scaron, comme à mille autres femmes; on les lui a tous appliqués. Quelques-uns même ont fait de cette chanson une épigramme en ne citant que les cinq derniers vers. Ces vers fussent-ils réellement adressés à madame Scaron, ne prouveroient absolument rien à qui connoît d'un côté le caractere de l'auteur, et de l'autre, le respect qu'il avoit pour elle. Qu'on le prenne comme on voûdra ; ce ne sera jamais que le badinage d'un homme enjoué. Dans ses démêlés avec Boileau, celui-ci n'eût-il pas répondu, aux vengeurs de madame Scaron, qu'il ne donnoit à son mari que le titre qu'il se donnoit lui-même?

La reine Christine, la gloire de son sexe, et l'admiration du nôtre, arriva à Paris. Des dames la virent, et elles gémirent de voir une telle femme. Elle vit les courtisans, et elle gémit de voir de tels hommes. Le prince de Condé, le cardinal de Retz, mériterent seuls ses éloges : et parmi les femmes, Mlle. de l'Enclos, la comtesse de Brégy, et madame Scaron, que toutes les princesses de France auroient jugé trop honorée d'un coup d'œil. Ménage lui présenta Scaron. Je vous per-

mets, lui dit-elle, d'être amoureux de moi : la reine de France vous a fait son malade : moi je vous crée mon Roland. Vous faites bien, madame, lui dit le Poëte, de me donner ce titre, puisque je l'aurois pris. Christine en voyant madame Scaron, dit à la comtesse de Brégy: « Ne le savois-je pas, qu'il ne falloit pas » moins qu'une reine de Suede pour ren- » dre un homme infidele à cette femme-là ? « Elle ordonna au mari de lui écrire, et lui dit qu'elle n'étoit pas surprise qu'avec la plus aimable femme de Paris, il fût malgré ses maux l'homme de Paris le plus gai.

Madame Fouquet ne pouvoit se passer de sa société: elle chargea madame Bonneau de lui proposer de passer quelques mois avec elle à Saint-Mandé. Madame Scaron y consentit : mais son mari qui ne trouvoit d'autre consolation dans ses infirmités, d'autre ressource contre l'ennui, que la conversation d'une femme, en qui la pitié faisoit tout ce qu'auroit pu faire l'amour, s'y opposa fortement, quoi que pût lui dire madame de Montchevreuil, alors son amie et sa protectrice, depuis sa meilleure amie et sa protégée.

La réputation de madame Scaron passa jusqu'à la cour, et, dans ce pays où il est

si aisé d'être ridicule, elle fut estimée malgré l'idée avilissante, attachée au nom de son mari. Ses amants parloient encore plus de ses rigueurs que de sa beauté. Toutes les Mancini voulurent l'entretenir. Celle que le roi aimoit à cause de son esprit, avoit le plus d'empressement : elle l'invita à venir passer quelques jours à Brouage, où étoit mademoiselle de Mortemart et tous les plaisirs : elle n'imaginoit pas qu'une dame si admirée ne fût pas assez riche pour faire ce voyage. Madame Scaron s'en dispensa, sous prétexte de quelque dérangement de santé. (1)

CHAPITRE XIII.

Mort de Scaron.

1659. SCaron s'avise enfin de se faire un établissement solide en devenant une espece de partisan. Ses idées pour l'Amérique n'avoient pas réussi. Au lieu de faire le voyage de la Martinique, il s'étoit contenté de s'intéresser dans les entreprises des compagnies de commerce. Ces entreprises avoient manqué. Celle-ci réussit mieux.

(1) Lettre de Scaron à M. de Villette.

Aux portes de Paris, on trouvoit une foule de soldats et de gens sans aveu qui atttendoient les voitures chargées de marchandises, pour se saisir du gain qu'il y avoit à les mener chez le marchand, et à les décharger. Les filous s'y mêloient. Il y avoit des portes où ces gens étoient en grand nombre, et d'autres où les chartiers ne trouvoient personne. Scaron fit un corps de gens connus, domiciliés à Paris, et pris à serment, qui seroient distribués aux différentes portes, et autorisés par le magistrat à rendre seuls ce service aux marchands, qui de leur côté le reconnoîtroient par une gratification volontaire. Ce projet fut agréé. Scaron eut grand soin d'écarter de cette entreprise toute idée de maltôte, et ne voulut point que son nom y parût. Après bien des difficultés, cette charge passa à l'hôtel-de-ville; mais le chancelier la raya, comme onéreuse au peuple. Scaron eut besoin de tout l'appui de Fouquet : encore les condradictions renaissoient-elles tous les jours. Il se rebuta et négocia son privilege. L'acheteur ayant manqué à son engagement, Scaron s'en vengea par une satyre, rentra dans ses droits, et fit valoir lui-même ces offices, qui lui valurent environ six mille livres.

Ce bonheur ne dura pas long-temps. Les infirmités de Scaron augmentoient. Il n'avoit de sain que son ame, et les ressorts de cette ame s'affoiblissoient. La cour se disposoit alors au voyage de Guyenne pour le mariage du roi. Un de ses amis, qui en devoit être, alla prendre congé de lui. « Je mourrai bientôt, » lui dit Scaron, je le sens : je quitterois le monde sans regret, si je n'y » laissois, sans bien et sans espérances, » une femme que j'ai tant de raison d'aimer. Je vous la recommande : je la recommande à tous mes amis. Que deviendra-t-elle ?

Sa prédiction s'accomplît. Sa maladie devint si dangereuse, que son corps épuisé par de longues souffrances n'y put résister. Il fut surpris d'un hoquet si violent, que madame Scaron craignit qu'il n'expirât. Cependant cet accident diminua. « Si j'en reviens, dit-il, je ferai » une belle satyre contre le hoquet. » Il fut dispensé de tenir sa parole.

Madame Scaron ne s'occupa qu'à le préparer à une mort chrétienne. Quand il avoit un canonicat, il n'avoit point de religion. Il en acquit dès qu'il eut une femme. Il avoit regardé les plus sacrés mysteres comme des sujets de raillerie :

elle les lui avoit fait envisager comme des objets dignes de foi. Elle l'engagea à demander les sacrements avec instance, à les recevoir avec édification.

Une foi si nouvelle ne pouvoit qu'être chancelante. Il étoit sur-tout effrayé par l'image des peines de l'enfer, et cependant il ne pouvoit les croire. « S'il » y a un enfer, lui disoit-il, il ne sau- » roit être pour moi, qui, sans vous, » aurois fait mille fois mon enfer sur la » terre ! » Un bon religieux, persuadé que les souffrances étoient des faveurs du ciel, lui dit : « Je me réjouis avec » vous, monsieur, de ce que le bon Dieu » vous visite plus souvent qu'un autre. » Eh ! mon pere, répondit Scaron, il » me fait trop d'honneur. Il faut l'en re- » mercier, reprit le prêtre. En vérité ! » il n'y pas de quoi, repliqua l'ago- » nisant. »

Déja ses forces, déja sa voix l'abandonnoient : sa gaieté ne l'abandonnoit pas encore. Sa langue glacée dictoit le plus burlesque des testaments. Il donnoit aux deux Corneilles cinq cents livres de patience ; à Gilles Boileau, la gangrene et le haut mal ; à l'académie, le pouvoir de changer la langue à son gré. Il assignoit des pensions à ses gens sur ses bons mots :

il léguoit à sa femme la permission de se remarier (1). Voyant ses parents et ses domestiques fondre en larmes autour de

(1) Premiérement je donne et legue
A ma femme qui n'est pas begue
Pouvoir de se remarier,
Sans aucun dessein pallier,
De crainte d'un plus grand désordre.
Mais pour moi, je crois que cet ordre
De ma derniere volonté
Sera le mieux exécuté.
Car il est vrai, malgré moi-même,
Que notre hymen fut un carême,
Qui la doit mettre en appétit.
Qu'elle en use donc un petit!
Et que sa sage politique
N'use plus d'un paralytique;
Mais qu'elle jouisse du bien
Que permet le sacré lien.
Mais si quelqu'autre époux l'approche,
Qu'elle ne fasse point reproche
Des vertus du premier mari:
Le second en seroit marri:
Car, battroit-il si bien l'enclume?
Si Dieu m'envoyoit un posthume
Quelque temps après mon trépas,
Ce que pourtant je ne crois pas,

son lit : « Mes enfants, leur dit-il, je ne » vous ferai jamais autant pleurer que je » vous ai fait rire : et un moment après : » Plus d'insomnie, plus de goutte : je » vais enfin me bien porter. « Quand il fallut dire adieu à sa femme, il cessa de plaisanter ! il la remercia de tous ses soins, la recommanda très-fortement à Mr. d'Elbene son exécuteur testamentaire, et faisant un effort pour lui tendre la main : » Je vous prie, ajouta-t-il, de vous sou- » venir quelquefois de moi : je vous laisse » sans bien : la vertu n'en donne pas ; cependant soyez toujours vertueuse. » Un moment avant d'expirer : » Je n'aurois » jamais cru, dit-il, qu'il fût si aisé de » se moquer de la mort. »*

Il rendit le dernier soupir le .. octobre 1660 (1), âgé de 51 ans. Madame Scaron le pleura comme si elle eût perdu quelque chose.

Lors je revoque les largesses
Qu'ici je fais à mes nieces.

---

(1) Aucun historien n'a marqué exactement la date de sa mort.

CHAPITRE XV.

Indigence et conduite de Me. Scaron.

MAdame Scaron, destinée à passer par tous les états, se vit exposée à toutes les horreurs de l'indigence. Son mari n'avoit laissé que des plaisanteries et des dettes.

Ses amis ne l'abandonnerent point. Elle usa de leurs offres avec beaucoup de modération. Ses amants espérerent beaucoup de sa misere; mais leurs vues se cacherent en vain sous des déhors de compassion et de vertu.

Son cœur souffroit plus à recevoir qu'il n'y a de plaisir à donner. Plus on ménageoit sa délicatesse, plus on réveilloit un amour-propre qui se trouvoit digne de ces ménagements. On est bien plus humilié par ses propres réflexions et par une reconnoissance forcée, qu'on ne le seroit par ces manieres hautes et dures qui en faisant valoir le bienfait, le déprécient, et font haïr le bienfaiteur. Madame Scaron recevoit des présents avec la reconnoissance la plus vive; mais du même air dont on en fait.

Elle avoit recours plus volontiers à ses égaux qu'à ses supérieurs. Elle pouvoit un jour s'acquitter envers les premiers : c'étoient des emprunts : mais comment s'acquitter envers les autres ? c'étoient des dons. Elle savoit qu'on n'est jamais impunément l'objet de l'admiration et de la pitié des grands.

Sa beauté étoit alors dans tout son éclat : elle avoit cette majesté que l'hymen semble lui donner, et cette fraîcheur qu'elle doit à la jeunesse et que la virginité lui conserve. Madame Scaron pouvoit dire comme Monime : (1)

Et veuve maintenant sans avoir eu d'époux.

Elle avoit une dignité infinie dans l'action, le sourire charmant, cet air noble et plein de graces que les années ne lui purent ôter. Ses yeux et son esprit étoient si bien d'accord, que tout ce qu'elle disoit alloit droit au cœur.

Assez gaie et assez sûre d'elle-même pour avoir dans les manieres cette liberté qui donne des espérances, elle avoit dans le caractere ce froid qui les éteint. Elle ne permettoit à ses plus anciens amis aucune

(1) Mithridate.

de ces familiarités qui auroient nui au respect dont elle étoit affamée (1) : maxime qu'elle tenoit de sa mere qui ne l'avoit embrassée que deux fois en sa vie, et lui avoit souvent dit, que c'étoit une indécence d'embrasser même ses parens.

Sa modestie étoit si exacte, qu'un jour à l'hôtel d'Albret, obligée par l'excès de la chaleur à ôter ce qui lui couvroit le col, on se récria fort sur ce qu'elle cachoit avec tant de soin, des beautés qui seroient le sujet de la vanité de bien d'autres. Madame de Richelieu lui dit, qu'elle

(1) Les mieux faits de la cour et les plus puissants dans les finances attaquent de tous côtés Mad. Scaron ; mais, comme je la connois, elle soutiendra bien des asssauts, avant que de se rendre ; et ce qu'on la voit si libre et qui engage beaucoup de gens auprès d'elle ne leur doit pas faire espérer d'en venir à bout. Ce n'est qu'une marque de sa confiance, et qu'elle sait bien à quoi s'en tenir. Ce qui me fâche d'elle, je vous l'avoue, c'est qu'elle s'attache trop à son devoir, malgré tous ceux qui tâchent de l'en corriger. *Lettre du chevalier de Méré à la duchesse de Lesdiguieres. Et dans une autre au comte de Sourdis :* Je vous prie d'embrasser de ma part madame Scaron : j'espere qu'elle voudra bien me faire cette grace en votre personne, quoiqu'elle me l'ait refusée à moi-même. Mais si elle vous le permet plus d'une fois, ne doutez pas que vous ne vous y soyez pris de bon air.

avoit cru que ces précautions venoient d'un principe fort différent (1).

Elle avoit du penchant à la mélancolie, mais à une mélancolie qui, loin de lui donner de l'humeur, répandoit je ne sais quelle tendresse dans ses discours, et mettoit de l'intérêt dans ses manieres. Ses saillies mêmes étoient sensées; et son esprit si naturel, qu'on auroit juré que ce n'étoit pas de l'esprit. En un mot, très-peu de choses à souhaiter, et encore moins à reprendre.

Il étoit donc difficile de ne pas lui rendre service, et encore plus de lui en rendre dans des vues tout-à-fait désintéressées. La marquise de Montchevreuil eut pitié de tant de malheurs unis à tant de vertus. Elle la sauva des dangers que madame Scaron ne redoutoit pas, en lui offrant une retraite à sa campagne. On trouva qu'il étoit plus doux de s'y ennuyer que d'être adorée de Villarceaux, ou épousée par le chevalier de Méré, qui prétendoit qu'on lui avoit promis d'être sa femme dans le temps qu'on étoit son écoliere. Madame Scaron étoit si atten-

(1) V. dans les pieces justificatives l'épître de la Menardiere à Me. Scaron.

tive à lui plaire, qu'ayant entrevu qu'elle avoit envie d'un ouvrage de tapisserie, elle se leva durant quatre mois à quatre heures. Un voisin qui voyoit tous les matins une fenêtre ouverte, et une femme l'aiguille à la main, dit à Me. de Montchevreuil : « Vous avez une femme de » chambre bien vigilante » ! C'est sur cet empressement à servir ses amis jusqu'à s'oublier elle-même, qu'est fondé ce qu'on trouve dans vingt manuscrits du temps qu'elle avoit été femme de chambre.

Elle ne perdoit point de vue son plan de se tirer de la médiocrité en se faisant un nom. Pour être remarquée, elle s'écartoit souvent des routes battues, et se plaisoit à mettre du singulier dans sa conduite. C'étoit peu d'être une des plus aimables personnes de son temps, elle vouloit être une femme extraordinaire, une femme forte. Elle portoit à l'excès les vertus qui sont de son sexe, et se jettoit vivement dans celles qu'on admire dans le nôtre, sans être ni prude, ni romanesque. Ninon s'étoit contentée de se faire homme. Me. Scaron se piquoit d'être à la fois honnête homme et honnête femme.

Dans un voyage qu'elle fit en Poitou avec plusieurs personnes, un homme de

la compagnie fut attaqué de la petite-vérole. Madame Scaron ne se souvenoit pas de l'avoir eue. Cependant, après avoir engagé la sœur du malade à la craindre, elle entra dans la chambre, le servit, et ne le quitta point, qu'il ne fût rétabli. Quand on la remercia d'un si grand service, elle répondit : « Ce n'est ni l'amitié, ni » la religion, qui m'ont sollicitée pour » vous : c'est d'abord un peu de pitié, » et ensuite beaucoup d'envie de faire » une chose qui ne s'est jamais fai- » te. »

Dans le temps que l'émétique étoit regardé comme la derniere ressource de l'art, elle en prit en pleine santé, alla faire une visite, et dit d'un air fort indifférent, qu'elle venoit de prendre l'émétique. On la renvoya bien vîte chez elle comme une folle : « Ce n'étoit pas, disoit- » elle depuis, ce que je voulois : je vou- » lois qu'on dit : voyez cette jolie femme : » elle a le courage d'un homme et on » ne le dit pas. »

Elle fut fort fâchée de ce qu'on l'étoit venu voir un vendredi saint parce qu'il lui paroissoit que c'étoit supposer, qu'elle n'avoit pas la même dévotion du jour. » En ce temps-là, disoit-elle, je n'a- » vois pas de piété ; mais il n'auroit pas

» été de bonne grace qu'une jeune fem-
» me eût sur tout cela les idées des
» libertins qu'alors on méprisoit beau-
» coup. »

Les amis de Scaron crurent qu'il seroit possible de faire rétablir en faveur de sa veuve la pension, dont il avoit joui, trois ou quatre ans, en qualité de malade de la reine, et qu'il avoit perdue à cause de la *Mazarinade*. Mais quel droit Me. Scaron avoit-elle à une pension supprimée avant son mariage ? Sa misere étoit donc son unique titre.

On la fit valoir dans plusieurs placets. Le cardinal Mazarin en ayant lu un, demanda si la suppliante se portoit bien ? Oui, monseigneur, lui dit-on. Eh bien ! répliqua-t-il, elle est donc inhabile à succéder à la pension d'un homme qui se portoit mal.

CHAPITRE XV.

Fouquet.

MOnsieur Fouquet lui restoit. Il donnoit (et je l'ai déja dit) seize cents livres de pension à Scaron. Etre aux ga-

ges de ce sur-intendant n'étoit pas fort-honnête. Il donnoit aux hommes par vanité, aux femmes par libertinage. Elle combattit long-temps. Cette démarche lui paroissoit le comble de l'avilissement. Le soin de sa vertu, sa délicatesse sur l'honneur, son projet constamment suivi de se distinguer par une conduite irréprochable, tout l'en détournoit. Ses amis l'y déterminerent.

Elle alla chez Fouquet, mais si négligée, que la personne qui devoit la présenter, en fut honteuse. Ce n'est pas que madame Scaron n'aimât lés parures : mais son sexe en fait son unique occupation ; et c'étoit une raison pour feindre de les mépriser. Elle aspiroit à ces louanges que la cour dévote de la reine-mere, commençoit à donner à la simplicité des habits et à la réforme du luxe. D'ailleurs, il étoit assez humiliant de mendier la pension d'un homme qui avoit bien plus de grandeur d'ame que de mœurs, sans aller encore la ravir à force d'attraits. Fouquet la reçut en ministre trop occupé pour faire attention à ces charmes modestes qui l'auroient touché, à cet air d'indigence qui l'auroit attendri. Il lui fit de belles promesses, qu'il oublia comme celles qu'on fait par habitude à tout le monde.

Quelques jours après, il se rappella en jetant les yeux sur le mémoire qu'elle lui avoit présenté, que Scaron avoit en effet une assez belle femme qu'il avoit vue quelquefois à Saint-Mandé. Tandis que Colbert ne songeoit qu'à le perdre, Fouquet ne pensoit qu'à jouir. La profonde misere, décrite dans le placet, lui donna de grandes espérances, que son imagination lui grossit encore.

Il s'en ouvrit à un de ces hommes que les grands ont toujours auprès d'eux, pour être ou les apologistes de leurs passions, ou les ministres de leurs plaisirs. Cet homme va trouver madame Scaron, et lui dit que Mr. le sur-intendant est sensible à ses malheurs ; mais qu'il ne sauroit y remédier, qu'il a un trop grand nombre de pensionnaires pour donner l'exemple dispendieux des pensions héréditaires aux veuves ; qu'à la vérité, il répandoit ses bienfaits sur beaucoup de femmes, et même sur des dames du premier rang ; mais qu'il en tiroit des services qui le dédommageoient. Il ajouta que, s'il lui étoit permis de lui parler librement, il lui conseilleroit de s'unir d'amitié avec quelques-unes de ces dames qui vivoient des bienfaits de Mr. Fouquet. Cet avis perfide tendoit à faire tomber madame

Scaron dans ses pieges. Fouquet l'avoit trop mal reçue, pour être soupçonné de l'aimer. Elle remercia l'ambassadeur.

Madame de Montigny, créature, agente, et maîtresse du sur-intendant, fit connoissance avec elle, et tâcha de l'engager à le voir encore. Exagérations du mérite de Fouquet, réflexions sur les morales et les vices même de la pauvreté, peintures du bonheur d'une veuve indépendante, tout fut employé. Enhardie par ces premiers propos, elle osa parler plus clairement. Mais madame Scaron lui répondit avec tant de sagesse et si peu de faste, que madame de Montigny détourna par de longs discours palliatifs le mépris dont elle se couvroit.

Fouquet n'étoit point fait aux longues rigueurs. Ce qu'on appelle sagesse dans les femmes, étoit pour lui une affaire de calcul. Il étoit si persuadé que les cœurs s'achetoient, qu'il osa depuis mettre un prix à celui de la Valliere. « J'ai, disoit» il, tout l'argent du royaume, et le » tarif de toutes les vertus. » Les difficultès l'animerent.

Madame du Plessis-Bellievre, son amie, encore plus que sa maîtresse, apprit avec admiration la résistance de madame Scaron, lui en fit compliment, l'exhorta à

continuer, et prédit à Fouquet qu'il échoueroit. Fouquet imagina qu'il seroit plus heureux, s'il parloit avec énergie : et il envoya un écrin d'assez grand prix à madame Scaron. Elle ne put savoir ni deviner d'où elle recevoit un si beau présent. Elle l'accepta comme des mains de la providence.

Quelques jours après, madame de montigny alla chez elle, admira ses bijoux, et lui apprit que c'étoit un cadeau du sur-intendant. Madame Scaron rougit, et s'écria tout effrayée, qu'elle alloit les lui renvoyer. Madame de Montigny lui représenta, qu'elle lui feroit un affront qu'il n'avoit pas mérité ; que ce présent n'étoit qu'un témoignage d'estime ; que c'étoit-là la maniere du sur-intendant avec les femmes les plus respectables.

Soit crainte d'offenser un homme en place, soit crédulité, soit foiblesse, Me. Scaron revint à ce sentiment, et s'adoucit. Le lendemain, elle rendit à madame de Montigny sa visite, comme elle le lui avoit promis. Quelle ne fut pas sa surprise lorsqu'elle vit entrer le sur-intendant ! Elle crut concertée une entrevue qu'on assuroit en vain n'être qu'un heureux hasard ; et que Fouquet venoit recevoir le prix des bijoux dont il s'étoit fait précéder.

Elle sortit avec précipitation, comme d'une maison empestée. Quand elle racontoit ce fait, elle disoit, qu'elle n'avoit jamais senti un mouvement de joie pareil à celui qu'elle éprouva, dès qu'elle eut renvoyé les diamants, auxquels Fouquet avoit attaché sa défaite.

Ce ministre apprit alors que le maréchal d'Albret étoit mieux reçu que lui. Ses pensionnaires l'en vengerent, en publiant que ce seigneur étoit bien avec elle, Madame Scaron, alarmée par la calomnie, suspendit pour quelques mois ses assiduités à l'hôtel d'Albret, malgré toutes les raisons qu'elle avoit de les continuer.

Elle vit plus souvent Ninon. Mais comme le maréchal d'Albret s'y rendoit tous les jours avec le duc de Béthune, on donna des noms odieux à ces rendez-vous innocents. Il fallut donc renoncer encore à Ninon.

Par cette conduite, ces bruits désavantageux cesserent. Fouquet fut convaincu, qu'il n'y avoit qu'une belle amitié entre elle et M. d'Albret : il n'espéra plus de triompher par avarice d'un cœur dont le maréchal n'avoit pu triompher par sentiment. Mais il ne lui donna point la pension qu'elle avoit si peu méritée.

CHAPITRE XVI.

Villarceaux.

LA vertu ne la tiroit pas de la pauvreté : sa fermeté étoit admirée ; mais elle décourageoit ses amis, qui voyoient assez qu'elle étoit incapable de succomber à la tentation la mieux conduite. Brancas fut le seul qui ne se rebuta pas : il lui faisoit des présents considérables, et lui cachoit avec soin la main généreuse dont ils partoient. Le reste s'ennuyoit de servir une femme insensible. Encore si l'on avoit pu se venger de ses rigueurs en l'accusant de pruderie ! Mais on ne lui trouvoit d'autre défaut que celui de ne rien aimer : *défaut horrible* (1) aux yeux de gens dont les services et les hommages ne tendoient qu'à l'en corriger.

Villarceaux, dégoûté des coquettes qui l'avoient fait mettre à la bastille, quoiqu'il se fût battu pour elles, étoit revenu à madame Scaron, plus tendre et plus pressant que jamais. Elle le traita si mal, qu'elle

(1) Lettres du chevalier de Méré.

en devint la meilleure amie de madame de Villarceaux, la femme la plus jalouse de son siecle. (1)

Le marquis, piqué de son attention à le fuir, cherche du moins à se consoler par l'illusion. Il la fait peindre, en profil, sortant du bain, à mi jambe, l'œil ardent, la bouche riante, les cheveux noirs et flottants, tenant de la main gauche une éponge, et de la droite, une toile qui échappe, arrêtée par un ruban attaché d'un diamant : la toile fuit : le bras gauche, une épaule d'ivoire, et les environs s'offrent aux regards passionnés d'un génie brun, laid et vif : le génie tient un miroir., qui réfléchit, aussi en profil (2), les traits de la belle confuse : ses yeux et ses desirs dévorent les beautés qu'il voit, et celle qu'il ne voit pas : il lit sur son front la honte et le plaisir qu'elle a d'être surprise : tout y respire cette volupté douce, attisée par la craintive pudeur (3)

(1) Voyez-en un trait singulier dans l'histoire de Mlle. de l'Enclos.

(2) Sottise du peintre.

(3) Voici ce qu'on m'écrit là-dessus de Paris, 31 mars 1755. « Ce n'est plus cela. On vient » d'habiller et de gâter cette figure. Au-lieu » d'une éponge, cette femme ferme la boite

Villarceaux ne quittoit point cette image, et l'animant par la force de ses desirs, il imitoit les plaisirs qu'il désespéroit de goûter : semblable à cet homme qui ne pouvoit voir la statue de Vénus sortant des ondes, sans oublier que ce n'étoit qu'une statue. Cette folie fit du bruit. Madame Scaron s'en plaignit et pleura. Elle témoigna son ressentiment à Villarceaux, et ne lui rendit son amitié qu'en 1685, après que M. de Montchevreuil eut retiré de ses mains ce tableau. Ceux qui n'avoient connu que madame de Maintenon, pouvoient croire qu'il avoit été fait, les uns, de l'aveu de madame de Scaron, les autres, d'après ses foiblesses.

Mademoiselle de l'Enclos, dont le cœur étoit aussi sûr en amitié qu'inconstant en amour, faisoit autant d'efforts pour se l'attacher d'intimité, que madame Scaron pour s'en éloigner, sans manquer à ce qu'elle lui devoit. « Elle étoit vertueuse, a dit

» de Pandore. Le cartouche du miroir est rem-
» pli par une perspective, où l'on découvre un
» manteau royal, un sceptre, et une couronne.
» Le nez est assez mal, et l'habit très-ridicule.
» Enfin, on ne reconnoît pas plus Me. de Main-
» tenon dans ce tableau corrigé, qu'on ne re-
» connoissoit Me. Scaron dans l'original.

» depuis

» depuis Ninon, qui disoit toujours vrai, » moins par vice de tempérament que » par foiblesse d'esprit : j'aurois voulu l'en » guérir, mais elle craignoit trop Dieu. » Nous nous rapprochions tous les jours ; » nous ne nous unissions jamais. Si elle » avoit suivi mes conseils, elle ne seroit » pas montée où vous la voyez ; mais » elle eût été plus heureuse. » Peu importe de savoir si Me. Scaron a toujours été secrétement fidelle à ses principes. Il suffit qu'on ne puisse produire un seul fait qui l'accuse d'y avoir manqué. La fragilité est le crime des femmes, et le crime ne se présume pas. Je ne prétends point établir sa gloire sur les *ouï-dire* favorables de gens qui ont vu Ninon. Rien n'est moins décisif : Ninon pouvoit mentir pour ou contre, par envie ou par respect, par légéreté ou par discrétion.

Rien n'est même plus incertain que ces bruits, les fléaux des plus pures réputations. Quelqu'un m'ayant assuré que madame la marquise de V. . . . . r avoit un billet où Me. Scaron donnoit un rendez-vous à Villarceaux en ces termes : *Venez donc puisqu'il le faut : nécessité n'a point de loi* : je courus m'informer de ce fait, résolu d'en enrichir ces mémoires, ne fût-ce que pour ajouter au merveilleux : car

CHAPITRE XVII.

Madame Scaron obtient une pension de la Reine-Mere.

SES amis ne songeoient plus qu'à lui procurer un état solide, lorsque la reine-mere ayant prononcé par hasard le nom de Scaron, le baron de la Garde saisit ce moment pour lui représenter que ce fameux malade, autrefois honoré de ses bienfaits, avoit laissé une veuve, très-belle, et très-digne de compassion, dont la vertu luttoit depuis long-temps contre l'adversité. Ce discours fut appuyé. (1) De tous côtés, on supplia la reine de rétablir en sa faveur la pension que son mari avoit mérité de perdre à cause de la licence de sa plume. Cette priere fut si pressante, et faite si à propos, que la reine demanda de combien étoit cette pension. Elle n'étoit que de quinze cents livres. Quelqu'un répondit qu'elle etoit de deux mille. La reine en ordonna le rétablissement, et lui en envoya sur-le-champ le premier quartier.

(1) V. le Segraisiana

Madame Scaron alla la remercier au Val-de-Grace. Il n'y eut personne à la cour qui ne prétendît n'y avoir pas nui. » Ma reconnoissance, dit-elle à mademoi- » selle de Pons, pour ceux à qui je ne » dois pas ce bienfait, seroit un vol que je » ferois à ceux à qui je le dois. »

Tandis qu'on la félicitoit à l'envi, madame de *** (1) qui n'imaginoit pas qu'on pût avoir tant d'amis sans avoir beaucoup d'amans, dit assez haut : « Oh ! pour cela, » si la reine vouloit donner une pension » aux plus beaux yeux et à la plus gran- » de coquette de Paris, elle ne pouvoit » mieux choisir ! » Madame Scaron entendit ces mots : et ces mots empoisonnerent toute sa joie. Les louanges données à ses yeux ne l'appaisoient point sur l'insulte faite à son caractere. Cette injustice fit une si profonde plaie dans son cœur, qu'elle en conçut une haine implacable contre la dame : « La seule, disoit- » elle, pour qui j'en aie jamais senti. » Mais ce sentiment alloit jusqu'à se trouver mal quand elle la voyoit, l'entendoit nommer, ou passoit devant son hôtel. Ce fut

(1) On a rayé par pitié le nom de cette dame dans le manuscrit que j'ai.

à cette occasion, que son confesseur lui dit : « il faudra donc, madame, que ce « soit la haine qui vous damne ! » A son entrée à la cour, son premier soin fut de se venger. Elle rendit un service important à la dame, et ne la hait pas moins. Elle racontoit ce trait à Saint-Cyr, à madame de Glapion, dans un temps où sa grandeur et sa dévotion auroient écarté tout ce qui lui auroit rappellé ses foiblesses passées.

Ce mot la dégoûta du monde, où elle a pourtant toujours vécu, mais sans être jamais bien réconciliée avec lui. Elle se retira aux Ursulines de la rue Saint-Jacques, où elle subsistoit à peu de fraix, et où elle se livroit à son goût naissant pour les exercices de piété. Elle destina le quart de sa pension aux pauvres, pour expier, disoit-elle, le mensonge officieux qui le lui avoit procuré. Elle se piquoit d'une excessive propreté, et sa parure étoit toujours de la simplicité la plus recherchée.

Le maréchal d'Albret, le plus zélé de ses amis, l'avoit liée avec madame d'Albret : ce qui prouve assez l'estime qu'il avoit pour elle. En ce temps-là, un mari ne présentoit point sa maîtresse à sa femme. En ce temps-ci même, une femme

vertueuse n'est guere l'amie d'une femme qui ne l'est pas.

Madame d'Albret étoit la plus ennuyeuse femme de son rang, et ne s'occupoit que de chapelets, et de pompons. Madame Scaron la cultiva comme la plus amusante. Elle sortoit souvent de sa retraite pour aller à l'hôtel d'Albret : elle faisoit les délices de tous ceux qui s'y rendoient. Mademoiselle de Pons, et mademoiselle Martel, parentes de M. d'Albret, toutes deux aimables, mais de caractere différent, ne s'accordoient que sur le goût qu'elles avoient pour madame Scaron. Madame de Richelieu et madame de Montespan se joignirent à cette société. On y faisoit de grands soupers, et de petits vers : madame de Richelieu, des couplets contre madame de Montauzier ; madame de Montespan, des épigrammes contre la Valliere. On se comparoit mutuellement à des fleurs ou à des métiers. L'abbé Têtu, piqué contre madame Scaron, qui l'avoit comparé à une enseigne à cause de sa manie de nouvelliste, la compara à une geoliere. La geoliere fit ces vers :

Ah ! l'ingrat, le maudit métier
Que le métier de géoliere !
Il faut être barbare et fiere ;
Il faut faire enrager un pauvre prisonnier.

Non, ce n'est pas là ma maniere.
Tous ceux qui sont dans mes liens
D'eux-mêmes sont venus s'y rendre:
Je n'ai pas cherché les moyens
De leur plaire ou de les surprendre.
Prison ou liberté, je leur donne à choisir.
Je le dis donc, sans être vaine :
Je prends mes captifs sans plaisir,
Et je sais les garder sans peine.

Madame de Richelieu, comparée à une marchande du palais, fit ceux-ci :

La marchande au palais se pique
D'avoir tout du plus beau chez soi.
Moi, je n'étale rien. Mais, mon je ne sais quoi
Fait qu'on accourt à ma boutique.

Mademoiselle d'Aumale, depuis Maréchale de Schomberg, comparée à une fondeuse, fit ce quatrain, assez convenable à son caractere froid et réservé :

Le métier que je fais est assez difficile,
Et ne rapporte que très-peu.
Je soude assurément en fort honnête fille ;
Mais on ne peut souder sans feu.

Madame de Montespan, qui ne prévoyoit point encore sa destinée, lança ce trait contre madame la Valliere :

Soyez boîteuse ; ayez quinze ans,
Point de gorge, fort peu de sens :
Des parents, Dieu le sait ! Faites, en fille neuve,
Dans l'anti-chambre, vos enfants.
Sur ma foi, vous aurez le premier des amants.
Et la Vallière en est la preuve.

Madame Scaron brilloit sur-tout dans les jeux, où il falloit des vers. A la facilité des siens, on voyoit qu'elle avoit été à l'école d'un poëte ; à leur élégance, on eût dit que ce n'étoit point à celle de Scaron. Elle fit ceux-ci (*) sur une partie de plaisir, où l'on n'en eut d'autre que de se dire qu'on en auroit beaucoup.

Six personnes brûlant du desir de se voir,
Après s'être cherchés se trouverent un soir
Dans un bois sombre et solitaire.
Que leur plaisir fut grand ! il passa leur espoir ;
Mais après les transports du salut ordinaire,
Ils ne surent que dire, et ne surent que faire.

Elle fit cette épitaphe pour l'abbé Têtu:

Ci gît un abbé froid et sec,
Dont la vigueur fut endormie.
Dans les derniers temps de sa vie,

(1) Il me semble de les avoir vus imprimés sous un autre nom. Mlle. d'A. . . dit dans son Mst. qu'ils sont de Me. de Maintenon.

Il ne lui restoit que le bec,
Dont il béquetoit son amie.

Et celle-ci pour le duc de Richelieu :

Ci gît Armand : l'amour pour faire piece aux belles
Lui donna son souris, son carquois et ses ailes.

Plusieurs personnes de l'hôtel d'Albret, ayant vu dans un village une enseigne de la Magdelaine, qui ressembloit à l'abbé Têtu, madame Scaron fit ces couplets :

Est-ce pour flatter ma peine
Que, dans un vieux cabaret,
Croyant voir la Magdelaine,
Je trouve votre portrait. ?

La marque d'amour me touche ;
J'en aime la nouveauté :
On vous a fait femme et louche,
Sans nuire à la vérité.

On peut juger par ces bagatelles de société, qu'elle eût égalé Deshoulieres, si la dévotion, cet homicide de tous les talents aimables, ne l'eût fait renoncer à celui de la poësie. « Je n'ai jamais, a-t-« elle souvent dit depuis, passé de temps « plus heureux. »

Madame de Chalais, depuis princesse

des Ursins, alloit fréquemment à l'hôtel d'Albret. Elle goûta fort madame Scaron, et eut avec elle des liaisons qui durerent jusqu'à la mort. Tous ceux qui composoient cette société, se défioient de l'esprit insolemment supérieur de madame de Chalais, et ne vouloient des conseils que de madame Scaron, qui leur en donnoit des bons sans les humilier.

« Pendant, disoit-elle depuis (1), que » madame des Ursins étoit jalouse de ce » qu'on me choisissoit entre toute la com» pagnie, pour me mener dans une ruelle » parler d'affaires sérieuses, j'aurois bien » voulu être à sa place, et pouvoir me » divertir. Ainsi nous n'étions cententes » ni l'une ni l'autre : moi, parce que » j'aimois l'amusement; elle, parce qu'elle » aimoit l'intrigue. J'étois pourtant flat» tée de l'opinion qu'on avoit de moi. » On estimoit ma franchise et ma petite » raison ; on craignoit la pénétration de » madame des Ursins : et je sacrifiois vo» lontiers mes plaisirs à cette préférence. » Car j'ai toujours eu le bonheur d'aimer » les vrais biens, et le malheur d'être » nourrie de chimeres.

(1) Mst. de Mlle. d'Aumale.

Le comte de Guiche, l'abbé d'Aumont, la Feuillade, Bellefonds, Bussy, Beuvron, Barillon, Vardes, Rouville, Saint-Luc, le chevalier de Grammont, étoient les plus empressés à lui plaire. Ils ne purent la fixer dans le monde (1): elle y entroit sans prétentions; en étoit regrettée, et le quittoit sans regrets. Le nombre de ses amis grossissoit tous les jours, au point d'inspirer de la jalousie à mesdames d'Albret et de Richelieu, qui avoient encore le desir de plaire, quoiqu'elles n'en eussent plus l'âge. Elles étoient piquées que les bienséances fussent pour elles, et les adorations pour madame Scaron. Elle s'en apperçut, et les appaisa par une absence de

(1) M. Barillon exprima ses regrets par ces vers qu'il fit pour madame Scaron prête à quitter Conflans :

Nous serions heureux, Climene,
Si, quittant ce beau séjour,
Vous aviez autant de peine
Qu'Iris en quittant la cour.

Tandis que de votre absence
Nous pleurerons nuit et jour,
Croyez-vous que la cour pense
A madame d'Hudicour ?

quelques semaines qu'elle alla passer à Montchevreuil, *où assurément on servoit bien Dieu* (1), et où elle fit connoissance avec Me. de Brinon. A son retour elle n'oublia rien de ce qu'elle crut propre à se faire pardonner sa supériorité.

Un maçon lui prédit sa grandeur future à l'hôtel d'Albret, où elle avoit enfin accepté un appartement. Ce fait est vrai, sans avoir le merveilleux qu'y attachent les esprits foibles. Ce maçon, nommé Barbé, se mêloit d'astrologie : il avoit été souvent chez Scaron : frappé de la physionomie et de la taille noble de sa femme, il dit un jour : « C'est la femme « d'un estropié ; mais je m'y connois bien : « elle est née pour être reine. » Il le répéta si souvent, qu'il crut lire dans les astres tout ce qu'une imagination prévenue lui inspiroit. Travaillant à l'hôtel d'Albret, il entra dans la chambre de madame Scaron, et lui dit d'un air et d'un ton d'oracle : « Après bien des cha- « grins et des peines, enfin vous mon- « terez où vous ne croirez pas monter. « Un roi vous aimera, et vous régne-

(1) Mst. de Mlle. d'Aumale.

» rez : mais vous n'aurez jamais grand » bien ». A cette prophétie, il ajouta des détails singuliers qui la divertirent et l'étonnerent. Toute sa raison et la connoissance qu'elle avoit des travers de l'astrologue, ne purent la défendre d'un peu d'émotion remarquée par ses amies, qui l'en raillerent beaucoup : » Eh ! Mesda» mes, dit le maçon, vous feriez bien » mieux de lui baiser la robe que de vous » moquer d'elle ". Dès que cette prédiction fut accomplie, elle fit chercher Barbé. Il étoit mort. Elle fit du bien à ses enfants. Mademoiselle d'Aumale lui lisant la vie du chevalier Bayard, quand elle en fut à l'horoscope où on lui dit, qu'il montera un jour à un degré de considération auquel un sujet ne peut aspirer, mais que ses biens ne seront pas proportionnés à son élévation : » Je lui ressem» ble, dit madame de Maintenon ; et Bar» bé me l'avoit prédit ».

CHAPITRE XVIII.

Madame Scaron refuse un mari, et perd sa pension.

IL ne tint pas au marquis de C.... X, homme fort-riche et fort-débauché,

que l'oracle n'eût un démenti. Il vouloit se retirer du monde et des plaisirs, parce que ses jambes commençoient à s'enfler. Il faisoit des réflexions fort-sérieuses, depuis que son estomac faisoit mal ses digestions. Pour se sauver avec quelque agrément, il lui falloit une femme. Pour s'épargner des négociations ou des refus, il jeta les yeux sur madame Scaron. La maréchale d'Albret entra dans ses intérêts, et fit les premieres propositions, persuadée que la veuve indigente alloit l'accabler de remerciments.

Madame Scaron ne crut pas qu'il fût fort délicieux de passer du lit d'un goutteux dans le lit d'un hydropique. Elle répondit à Me. d'Albret, que cet homme ne lui convenoit pas ; qu'il étoit sans mœurs, sans religion, emporté, sans esprit ; et qu'elle préféroit une heureuse médiocrité à un état où, avec de grandes richesses, elle trouveroit des peines encore plus grandes. La maréchale insistant lui représenta que le marquis étoit homme de qualité et d'un esprit assez borné pour se conformer entiérement à ses volontés. On lui repliqua que la naissance détachée du mérite étoit peu de chose, et qu'on gouvernoit mal un homme assez lâche pour se laisser gouverner par sa

femme. Madame d'Albret fut piquée d'une résistance qu'elle n'avoit pas prévue, et lui dit dans le premier mouvement de son dépit, qu'elle n'étoit qu'une glorieuse; qu'elle n'avoit pas toujours été si délicate; que le monde l'avoit gâtée, et qu'elle avoit bien épousé un poëte burlesque. Me. Scaron, vivement sensible à ce reproche, ne put retenir ses larmes, soit que la mémoire ou le nom de son mari lui fussent encore chers, soit que son orgueil souffrît de voir qu'on se souvenoit qu'elle avoit été femme de Scaron, après avoir tout fait pour le faire oublier. Madame d'Albret lui dit mille choses obligeantes pour réparer cette insulte: le coup étoit porté: madame Scaron étoit indignée qu'on lui eût reproché un mari dont le nom seul lui avoit obtenu une pension après sa mort. La duchesse de Richelieu les réconcilia. C....X eut son dernier mot, et cessa des poursuites qui prouvoient autant son mépris pour lui-même que son estime pour Me. Scaron.

A la mort de la reine-mere, le marquis de C....X reparut plus avantageux, mais plus odieux que jamais. Il attendit en vain d'un changement d'état un changement de goût: Me. Scaron étoit

inébranlable dans ses résolutions, quand elle les croyoit justes. L'état où elle étoit ne la découragea point : l'état qu'on lui effroit ne l'éblouit pas. Sa liberté lui parut le plus solide des biens. Elle dit à Me. d'Albret qu'elle ne vouloit point être esclave d'un homme dont elle n'avoit pas voulu être la femme. Ses amis la regarderent comme une opiniâtre, qui ne méritoit pas de protection, puisqu'elle dédaignoit une si brillante fortune. Mlle. de l'Enclos fut la seule qui applaudît à sa fermeté : » Cette femme, disoit-elle, vaut » tous les marquis de France » ! Pour être de cet avis, il falloit avoir la tête aussi bien faite que l'avoit Ninon.

Mlle. de l'Enclos espéroit que la misere lui livreroit enfin Me. Scaron. Elle lui offrit sa maison et sa table. Me. Scaron étoit trop jalouse de sa gloire pour accepter cet asyle. La société de Ninon ne s'accordoit ni avec son caractere, ni avec ses vues. Elle y auroit trouvé des adorations, et elle en étoit lasse : Villarceaux et elle ne pouvoit l'entendre nommer sans émotion : des déistes, et Dieu seul étoit son espérance. Elle se borna donc à la voir de temps en temps, et elle s'en détacha, sans pourtant rompre tout-à-fait : trop reconnoissante pour

ne pas l'aimer, trop délicate pour se lier avec elle; trop éclairée pour mépriser son caractere, trop vertueuse pour estimer sa conduite. Elle se retira par économie aux hospitalieres du faubourg Saint-Marceau. Cependant l'auteur de la vie de Ninon, écrite sur les *ouï-dire* de l'abbé de Chateauneuf et de M. de Voltaire, prétend qu'elle et Me. Scaron n'eurent long-temps qu'un même lit (1). C'étoit bien avec des femmes que couchoit Mlle. de l'Enclos!

Tandis que Me. Scaron meurt d'ennui dans son couvent, lit les livres que l'abbé Têtu lui envoie, s'efforce d'avoir de la

(1) *Rem. de Mr. de V. Tom. VI, p. 206.*

* Il ne se trouve pas un mot de cette anecdote chez l'auteur du siecle de Louis XIV, ni dans ce qui nous reste de M. l'abbé de Châteauneuf. Ce fait n'est rapporté que dans les mémoires du marquis de la Fare, p. 190, édit de Rotterdam. C'étoit encore la mode de partager son lit avec ses amis; et cette mode qui ne subsiste plus, étoit très-ancienne, même à la cour. On voit dans l'histoire de France, que Charles IX, pour sauver le comte de Brissac des massacres de la Saint Barthelemi, lui proposa de coucher au Louvre dans son lit; et que le duc de Guise et le prince de Condé avoient long-temps couché ensemble. »

piété, gémit de la perte de sa pension ; montre à lire à Mlle. Balbien ; voyons ce qui se passe à cette cour où elle devoit un jour régner, et combien de cœurs LOUIS XIV avoit essayés avant d'en trouver un digne du sien.

Je demande pardon au public de la frivolité de ce morceau : quand on voyage dans le pays des bagatelles, il faut bien en parler la langue ! Les journalistes de Trevoux blâmerent cette digression : elle est aujourd'hui justifiée par mon titre : et qu'ils ne disent point que ces faits doivent être proscrits comme scandaleux. La vie des pécheurs peut être aussi utile aux mœurs que celle des saints. Quoi de plus instructif, par exemple, que l'histoire des papes ?

LIVRE TROISIEME.

CHAPITRE PREMIER.

Premieres Amours du Roi.

LOUIS n'avoit pas besoin d'être tendre et aimable pour être aimé. Son rang l'en auroit dispensé. Mais le ciel, qui vouloit que tout fût extraordinaire dans l'homme qui devoit changer la face de l'univers, avoit ajouté à tous les dons de la grandeur, ces graces fieres de la figure, ces manieres nobles et insinuantes, cette sensibilité de cœur qui facilite les conquêtes et fait le charme de l'amour.

Madame de Beauvais, premiere femme-de-chambre de la reine (1), eut ses premiers regards. Anne d'Autriche les réprima; et Louis sut de bonne heure aimer tendrement, parce que ses premieres amours furent traversées.

(1) Le marquis de Richelieu épousa sa fille.

Mademoiselle d'Argencour, fille d'honneur de la reine-mere, fort-belle, fort-languissante, fort-fine, et fort-tendre, voulut plaire, et réussit, mais seulement quelques semaines, parce qu'elle plut en même-temps à Chamarante, premier valet-de-chambre. Ce Chamarante étoit un des plus beaux hommes de la cour, et plus propre à charmer une blonde qui aimoit par besoin d'aimer, qu'un jeune roi, à qui la nature disoit qu'il y avoit des plaisirs, que son âge ne lui permettoit pas de goûter. Mademoiselle d'Argencour, flattée de voir son maître à ses pieds, affermissoit son empire par ses rigueurs. Elle permettoit des soupirs, et exigeoit des respects. Elle gagnoit l'amitié de la reine-mere par sa sagesse: en secret elle se dédommageoit d'une vertu si pénible avec son amant.

Louis se douta de quelque passion cachée, mais sans imaginer que d'Argencour se plût à réunir les deux extrêmes par des contrastes si injurieux. Il fit éclairer les pas de sa maîtresse, et découvrit qu'elle lui étoit infidelle. Au sortir de la messe, la nourrice du roi trouva dans la grande salle de Fontainebleau, une lettre qu'elle porta à la reine-mere. Le roi la lut; c'étoit un billet fort tendre, et

il n'étoit pas pour lui. Grandes alarmes parmi les filles d'honneur. Du Fouilloux accusa la Motte : la Motte se justifia ; et d'indice en indice, les soupçons resterent à mademoiselle d'Argencour. Louis ne connoissoit pas encore son rival. Il en soupçonna le marquis de Richelieu. La reine-mere lui envia cette consolation. Qu'il fut surpris et humilié quand elle lui prouva que ce rival heureux étoit un de ses valets (1)! Mademoiselle d'Argencour fut oubliée : Chamarante ne fut puni que d'un coup d'œil : trait remarquable en ce temps, où l'on a vu un sujet puissant faire trembler un mari, auquel il avoit volé sa femme, ce mari se cacher pour se soustraire aux menaces d'un crédit injuste, et le public approuver les craintes et les précautions de ce mari. Mais il est dans l'ordre, qu'un particulier se venge, et qu'un roi de France pardonne.

Ce prince revint difficilement des impressions que cette aventure lui donna contre les femmes : il se défia toujours d'elles, il se défia toujours de lui-même. Il ne put acquérir cette certitude d'être aimé indépendamment de sa couronne :

(1) Lettres de Patin. Mém. de Montpensier.

certitude sans laquelle il n'est point pour un roi de bonheur en amour. Son valet-de-chambre lui gâta tous ses plaisirs.

CHAPITRE II.

Les Mancini.

LE cardinal Mazarin avoit fait venir d'Italie ses nieces, pour affermir son autorité par des alliances. Elles avoient toutes de l'esprit, et furent bientôt les principaux ornemens de la cour. A cet air de galanterie noble et fiere qu'Anne d'Autriche avoit apporté d'Espagne, elles joignirent les petites ruses, la vivacité, la coquetterie, qui s'assortirent très-bien avec cette douceur, cette délicatesse, cette liberté décente qui étoit déja en France.

Louis porta ses vœux à l'aînée, fut écouté, n'eut pas le temps d'être heureux. Mazarin rompit ce premier penchant en la mariant au comte de Soissons, pere du prince Eugene. Cependant il y eut quelques rendez-vous à l'hôtel de Soissons, et même assez vifs.

Louis tomba dangereusement malade. Monsieur eut une nombreuse cour. Les femmes songerent à le gouverner ; mais

il goûta si peu de plaisirs avec la palatine, qui se chargea la premiere de les lui faire aimer, qu'il résolut de n'obéir qu'à des hommes (1). Le comte de Guiche, presque de même âge, beau, bienfait, fort-intrigant, s'en empara. Le chevalier de Lorraine acheva de l'amollir. Madame de Soissons envoyoit savoir des nouvelles du roi. Marie Mancini sa sœur, en alloit chercher elle-même. L'une attendoit la mort de son amant avec une fermeté qui ressembloit à l'indifférence; l'autre la redoutoit comme le dernier des malheurs, et pleuroit amérement. Le prince convalescent apprit les divers sentiments des deux sœurs, et aima celle qui l'aimoit (2).

Marie Mancini, qui depuis épousa le connétable Colonne, n'étoit pas belle, mais avoit tant de graces, qu'on ne s'appercevoit point de la petitesse de ses yeux, de la grandeur de sa bouche, de la lividité de son teint. Il y avoit dans toutes ses manieres une vérité, une élegance, à laquelle on ne résistoit pas; et dans son esprit cette force, cette hauteur, si dan-

(1) Mém. de Montpensier, Tom. IV, p. 95.
(2) *Ibid.*

gereuses dans la maîtresse d'un roi, quand elles ne sont pas affoiblies par l'amour, et adoucies par les graces. Louis se rendit. Son cœur n'étoit pas occupé, et demandoit à l'être.

Le cardinal feignant de désapprouver cette passion, en fut charmé, parce qu'elle le laissoit maître des affaires, et n'oublia rien pour l'entretenir. La reine-mere n'en fut point alarmée. Elle pensoit que le dégoût étoit toujours inséparable de la laideur, et ne savoit pas que l'œil s'y fait comme à la beauté, au-lieu que l'esprit a des ressources toujours nouvelles, D'ailleurs, elle voyoit que le roi ne trouvoit de plaisir qu'auprès de Mancini ; et elle n'avoit pas la force de priver de ses plaisirs, un fils qu'elle respectoit au point de décider une fois pour toutes, que, dans les différents qui surviendroient entre le roi et le duc d'Anjou qu'elle aimoit pourtant encore davantage, le duc d'Anjou auroit toujours tort. Elle étoit rassurée par ses espions, qui lui disoient, que le roi et mademoiselle de Mancini employoient à la lecture de vers, de romans, de comédies, ces heures précieuses, que d'autres amants auroient employées à en fournir des sujets. Marie Mancini lui enseignoit l'italien, lui apprenoit à lire, à penser,

penser, à sentir, et contribua plus à lui former l'esprit que tous ses précepteurs.

Insensiblement on s'aima davantage, quoiqu'on se connût mieux, et madame de Venelle surprit l'Italienne prête à donner au roi les premieres leçons du plaisir. Mazarin voulut éteindre ces feux. Soit qu'ils fussent contraires à ses vues, soit qu'il eût pris sa niece en aversion, ou qu'il eût dessein de plaire à la reine, et de la consoler, par ce petit sacrifice, du peu de part qu'il lui donnoit au gouvernement, il défendit aux deux amants de se voir. C'étoit leur inspirer le desir de se voir plus souvent encore. Ce qui n'étoit qu'un commerce innocent d'amitié de la part du roi, et de coquetterie de la part de Mancini, devint une passion impétueuse. Mancini avoit trop d'esprit pour n'être pas intrigante, Louis trop de pouvoir pour obéir. Ils concerterent des rendez-vous, s'y attendrirent, et se jurerent un amour éternel. La reine-mere faisoit ses plaintes : le vieux Italien gênoit sa niece : la niece indocile s'échappoit toujours, et le roi la consoloit des reproches qu'elle s'attiroit pour être consolée encore.

Mazarin le laissoit languir dans l'oisiveté, l'amollissoit par les plaisirs. Ce prince

étoit né pour le travail, et son air sérieux le disoit assez. Eloigné des affaires, il s'en fit une importante de ses amours. Marie Mancini, avide de dominer, impatiente du joug, lui reprochoit souvent la contrainte où le tenoit cet oncle, haï de tous ses parents et de tous les François. Honteuse de voir en tutele le roi qu'elle aimoit, elle lui représentoit, que son ministre et sa mere ne cherchoient qu'à étendre la minorité, et à le tenir dans une éternelle enfance; qu'il étoit temps de régner, et qu'elle l'aimeroit mille fois plus, maître laborieux, qu'esclave fainéant: « Que n'usez-vous de votre pouvoir? » Vous obéissez à un prêtre, vous qui » pouvez faire trembler l'Europe! un » coup d'autorité vous couvriroit de » gloire: c'est l'amour qui m'a fait votre » sujette; mais vous n'êtes pas digne de » moi, si vous aimez à servir. Je vous » aime comme mes yeux: j'aime encore » plus votre gloire. En Italie du moins » je ne verrai pas mon amant gouverné » en tout, en tout contredit. »

C'est ainsi que l'amour portoit Louis à cette magnanimité qui déteste la dépendance: c'est ainsi qu'il le préparoit à cette fermeté avec laquelle il retint, depuis, le timon du gouvernement: qui

regne un moment, regne toujours. Le mâle et l'héroïqne de la niece rendoit Mazarin odieux ; et les artifices de Mazarin, au-lieu de détruire la niece, la rendoient encore plus chere. Dans un moment de passion, Louis promit à Mancini de l'épouser : ces moments revinrent souvent, et ce serment fut mille fois répété. Peu s'en fallut que Mancini n'obtînt l'exil du cardinal. Un premier ministre ne l'auroit point remplacé : la France auroit été gouvernée par deux enfants, et peut-être la France n'en auroit été que mieux.

Mazarin n'avoit pas prévu que cette passion iroit si loin. Il avoit craint pour l'honneur de sa niece : il feignoit de trembler pour la gloire de son roi. Cependant il voyoit avec un secret plaisir, que ce mariage étoit possible ; et la reine-mere devina ses ambitieuses idées. Un jour qu'il essaya de la sonder là-dessus, elle lui dit avec émotion : « Si jamais » mon fils faisoit cet affront à son sang, » je me mettrois à la tête de tous les » ordres de l'Etat, pour venger l'hon- » neur de la famille royale. » (*)

(*) Voyez les Mémoires de madame de Motteville. Ce trait est aussi rapporté dans d'autres Mémoires du temps.

Ces paroles firent trembler Mazarin, auquel il ne falloit que parler avec fermeté. Ce ministre auroit pu se venger cruellement de la France qui le détestoit, et dont il n'aimoit que l'argent et le roi, en lui donnant une reine de son sang, s'il avoit eu plus de courage, et si les inquiétudes de l'avarice n'eussent étouffé les mouvements de l'ambition. Richelieu n'auroit pas hésité. Attiré par la grandeur même du crime, autant que par l'élévation attachée au succès, il eût comblé l'espace immense qui est entre le prince et la sujette. Mazarin, intimidé par les plaintes de la reine, par les cris de la cour, et par les murmures des princes, voulut se faire un mérite de ce qui, pour sa petite ame, étoit une nécessité. Il éloigna ses nieces. Le roi eut beau pleurer, gémir, menacer, embrasser ses genoux, l'appeller son pere, elles partirent. Ce fut lors de cette séparation, que mademoiselle de Mancini dit à Louis ces paroles qui signifioient tant de choses, et que Racine amene si heureusement dans sa Berenice. « Sire ! vous êtes roi, » vous pleurez, et je pars ! »

Louis, séparé de sa maîtresse, sentit toute la force de sa passion, n'écouta point les remontrances de la reine, et

ne voulut pas entendre parler de son mariage. Mancini revint de Brouage, à la priere d'Anne d'Autriche. Le roi consentit d'aller à Lyon voir mademoiselle de Savoie, pourvu que Mancini fût de ce voyage. Marguerite vint dans le cœur de la France, présenter une figure qui ne plut point, essuyer un refus ambigu, donner de la jalousie à l'Espagne, et de l'humeur à mademoiselle de Montpensier. Dès que Mancini apperçut la princesse? « N'êtes-vous pas honteux, dit-» elle au roi, de venir chercher si loin » une si laide femme? » La princesse, voyant que les propositions de Pignatelli et les artifices de Mancini l'excluroient du trône, voulut du moins donner une idée de ce qu'elle auroit fait, si elle y fût montée: « Si j'étois reine, » dit-elle à mademoiselle, mon mari me » déferoit de tout ce qui auroit le mal» heur de me déplaire: on ne m'aime» roit pas en vain: on ne me déplairoit » pas impunément. Eh! mon Dieu! » répondit mademoiselle épouvantée, » que direz-vous, que ferez-vous donc, » quand vous régnerez? (*)

(*) Mém. de Montp. T. IV, p. 145.

L'infante si souvent proposée le fut enfin sérieusement comme le lien des deux couronnes. Le roi ne l'accepta point. La cour de Savoie partit de Lyon avec une promesse conditionnelle de mariage. Mazarin, sûr désormais de son ascendant, entra en négociation. Peu-à-peu le roi ouvrit les yeux. L'absence, qui guérit les jeunes gens, et blesse plus profondément les vieillards, fit ce que la raison n'avoit pu faire. On lut la lettre du cardinal, qui reprochoit sans cesse de renoncer à l'avantage d'être le plus grand roi du monde, pour vivre déshonoré auprès de Mancini. Le cardinal rappellant tous les services qu'il avoit rendus à ce royaume, que réellement il avoit failli ruiner, tous les périls dont il avoit tiré le roi par ses conseils, après l'y avoir engagé par ses despotiques petitesses, menaçoit de tout quitter et de se retirer en Italie : menace insolente, qui sembloit dire, que Mazarin avoit tellement embrouillé les affaires, que lui seul en avoit le fil. Cependant les lettres du ministre déterminerent le roi à consentir qu'on le mariât avec l'infante.

Cette princesse ne manquoit pas de beauté. Elle avoit l'air noble, les yeux beaux, le teint fort blanc ; mais rien de tou-

chant, rien d'animé. Sa bonté lui gagna tous les cœurs, hormis celui qui lui étoit le plus nécessaire. Elle n'eut point l'ambition de gouverner, quoiqu'elle n'en eût pas la capacité. Elle ne s'occupoit que de l'amour de Dieu et de l'indifférence du roi ; sans murmurer contre le Créateur, et sans se plaindre de la créature.

CHAPITRE III.

La Valliere.

A MADAME LA DUCHESSE DE B...

Madame, je vous offre la Valliere, parce que vous l'avez embellie ; je la redonne au public, parce que les traits que vous avez ajoutés lui plairont, et que ceux que vous avez laissés vous ont plu.

LOUIS avoit pour la reine tous les égards que méritoit sa vertu. Mais il se plaisoit beaucoup plus dans la société de Madame. C'étoit Henriette d'Angleterre, sœur de Charles second. Sa beauté réguliere surprenoit tous ceux qui ne lui avoient vu dans l'enfance que de la laideur et des graces. Si sa taille eût

été parfaite, c'eût été le chef-d'œuvre de la nature. Sa conversation avoit mille agréments : son esprit étoit enrichi de la lecture des meilleurs livres : quoique délicat et naturel, son goût étoit sûr et fin : son humeur égale, charmante, telle qu'il la faut pour régner sur des François. Quoiqu'elle touchât au premier trône du monde, on voyoit à ses perfections qu'elle avoit été nourrie dans le sein du malheur : avec tout cela, le desir et le talent de plaire.

Madame s'ennuyoit autant avec Monsieur que le roi avec la reine. Ils se confierent leurs dégoûts, et se virent pour les soulager. Ce ne fut d'abord que par ressource : ensuite un sentiment plus tendre resserra leur intelligence. Il y eut de petites fêtes données : on s'écrivit des billets très-galants ; on s'envoya des vers ; on se promena dans les bois ; on s'y égara peut-être : les courtisans causerent, la reine-mere gronda : Monsieur se plaignit : la reine pleura : la désunion se mit dans la famille royale.

Louis étoit trop honnête homme pour ravir la femme de son frere : il s'abstint de voir si souvent Madame. Mais il n'étoit pas assez vertueux, assez maître de lui-même, pour vivre sans quelque passion : il chercha à donner son cœur.

Une jeune fille de Madame fut touchée de cette taille majestueuse, de ce son de voix noble et insinuant, de cette physionomie de héros, de cette régularité de traits, qui faisoient du roi l'homme le plus aimable de sa cour. Elle l'avoit sans cesse devant les yeux, et se plaisoit à nourrir en secret le feu qui consumoit son cœur. Que n'étoit-elle princesse? que n'avoit-elle des couronnes à lui offrir? Pourquoi le ciel l'avoit-il placé sur le trône? ah! s'il étoit berger! disoit-elle: si au lieu d'un sceptre il n'avoit pour tout bien que cette houlette qu'il portoit hier à cette fête, où mes yeux ne virent que lui! Mais quel injuste souhait! est-il de mortel plus digne de régner?

Une de ces belles nuits, si propres à la rêverie, l'invita à prendre le frais avec trois de ses compagnes. Le roi qui se promenoit avec quelques courtisans, les vit entrer dans le bois. On décida unanimement que l'amour les y conduisoit: on les suivit: on s'étoit trompé: elles n'avoient rien promis à l'amour.

Elles s'assirent. Le roi dit à sa suite de s'éloigner, s'approcha doucement et se cacha avec Beringhen, derriere un gros arbre, d'où il pouvoit tout entendre sans être vu: qu'entendit-il? des excla-

mations sur le ballet : quel étoit le plus aimable de ceux qui y avoient dansé ? les suffrages se partagerent ; l'une se déclaroit pour le marquis d'Alincour, (1) l'autre pour M. d'Armagnac, (2) celle-ci pour le comte de Guiche ; enfin, elles passerent en revue tous les seigneurs de la cour, et aucune ne parla du roi. Heureusement il y en avoit une qui n'avoit rien dit. Ses compagnes lui en firent des reproches : elle ne répondit que par un silence dédaigneux. Elles la presserent de s'expliquer : Hélas, dit-elle en laissant échapper un soupir, est-il possible qu'on puisse voir ces hommes, quand ils sont auprès du roi ? Il faut donc, s'écrierent-elles, il faut donc être roi pour vous plaire ! Non, répondit-elle, la couronne n'ajoute rien aux charmes de sa personne : elle en diminue même le danger ? il seroit trop redoutable pour un cœur sensible, s'il n'étoit pas roi ; mais au moins, il dégoûte de tout ce qui n'est pas lui.

Beringhen s'apperçut de l'impression que ces paroles faisoient sur le roi. Ce prince sentit tout le charme d'être aimé

(1) Le maréchal de Villeroi, dernier mort.

(2) M. Le-Grand, pere du feu prince Charles.

pour lui-même, et l'amour-propre prépara son cœur à l'amour. Cet aveu simple, naturel, dépouillé des artifices que toutes les femmes de sa cour employoient pour l'engager, fut le trait dont l'amour se servit pour se le soumettre.

Rempli de son bonheur, délivré de l'incertitude qui trouble les plaisirs des rois, il se retira, et défendit à Beringhen de parler de cette aventure. Beringhen prévit qu'elle auroit des suites, et fit son plan.

Le roi s'occupa toute la nuit de ce qu'il avoit entendu : ce son de voix charmant, qui lui avoit adjugé la préférence sur tous les mortels, frappoit encore ses oreilles, et se faisoit entendre à son cœur. Sûr qu'il aimoit celle qui l'avoit couronné, affligé de n'avoir pu la reconnoître dans l'obscurité de la nuit, impatient de fixer ses sentiments, il courut chez madame. Il vit passer mademoiselle de Tonne-Charante : Beringhen lui dit : si c'étoit elle ? Ce n'est point elle que j'aime, répondit Louis.

Au premier regard furtif jeté sur les filles, il apperçut parmi elles une physionomie noble, douce, si intéressante, qu'il souhaita lui devoir ce qu'il avoit entendu la nuit précédente. Il lui adressa la pa-

role. La modestie et l'embarras lui prêterent de nouveaux charmes. Avec quelle joie reconnut-il sa voix ! Sa passion en devint plus vive. Il seroit tombé à ses genoux ; mais il craignoit la reine sa mere : il respectoit sa femme, et ne vouloit pas l'affliger ; il redoutoit Madame, dont il connoissoit la jalousie ; enfin, il aimoit.

Ce n'étoit pas une beauté parfaite ; mais elle étoit si aimable, qu'on croiroit volontiers qu'elle fit naître à La-Fontaine l'idée de ce vers :

Et la grace plus belle encor que la beauté.

Un air galant répandu sur toute sa personne, un agrément inexprimable dans ses moindres mouvements, et tel qu'on ne pouvoit s'en défendre ; les plus beaux cheveux du monde, quoique d'une couleur assez commune ; les yeux d'un bleu brun, d'un brillant infini ; de longues paupieres noires en adoucissoient l'éclat, et leur donnoient un regard si doux, si tendre, et en même-temps si modeste, qu'il gagnoit à la fois le cœur et l'estime ; la taille sans défaut ; le visage un peu long ; la bouche un peu petite, mais d'une fraîcheur singuliere ; le rire agréable, le sourire fin ; le teint passable ; peu de gorge ;

les mains, les bras parfaits. (1) Tous les détails n'étoient pas avantageux : l'ensemble ne permettoit pas de s'en appercevoir. (2)

Son ame étoit encore plus belle ; son caractere étoit vrai ; point de caprice dans l'humeur ; point de foiblesses dans l'esprit; un cœur fait pour aimer et incapable de toute passion : un goût exquis sur tout ce qui appartenoit au sentiment, et ne connoissant point cette partie de l'esprit qui en est le fléau.

La médiocrité de la fortune, un troisieme mariage de sa mere, lui ôtant toute espérance d'établissement propre à satisfaire cette ame délicate, elle s'étoit vue enfin forcée à ne pas rebuter absolument la passion prodigieuse qu'elle avoit inspirée à un homme de condition de Normandie, officier dans les gardes fran-

(1) Ceci n'est point un portrait d'imagination. Voyez les Mémoires de Mlle. de Montpensier, et ceux de madame de Motteville, les Gaules amoureuses de Bussy, et tous les portraits originaux de madame de la Valliere.

(2) Voyez les Mémoires de l'abbé de Choisy; il l'avoit connue particuliérement. » Nous avons, » dit-il joué ensemble plus de cent fois à colin- » maillard et à cligne-musette. »

çoises. Il soupiroit depuis trois ans. Il demandoit à l'épouser. Elle lui devoit de la reconnoissance. Mais son cœur se refusant à tout autre sentiment, elle ne pouvoit se résoudre à lui donner la main. Cependant ses parents, ses amis, son goût pour la retraite, l'avoient presque déterminée à ce mariage.

Telle étoit celle dont le roi devint amoureux ; telle étoit mademoiselle de la Valliere. (1) Je ne dis rien de ses aïeux, n'y ayant rien en elle de plus illustre qu'elle-même.

Les assiduités du roi chez madame recommencerent. Henriette en fut flattée ; mais elle s'apperçut bientôt qu'elle n'en étoit pas l'objet. Elle chercha sa rivale, ne la trouva point, et fit tomber sur toutes les femmes de la cour les inquiétudes de sa soupçonneuse jalousie.

Les filles d'honneur publierent le goût de la Valliere pour le roi. Madame n'y fit pas d'attention. La reine-mere dit que c'étoit la naïveté du cœur gâté par la lec-

(1) Louise-Françoise de la Baume-le-blanc, née le 6 Août 1644, fille-d'honneur de madame en 1662. En 1655, Françoise-le-Prévôt, sa mere, épousa en troisiemes noces, Jacques de Courtavel, marquis de Saint-Remi.

ture des romans espagnols. Les courtisans en firent des railleries. Le comte de Guiche, voyant paroître la Valliere, lui dit : » Ah ! vous voilà donc, la belle aux » yeux mourants » ! Elle fut déconcertée ; et le roi rougit. Le premier sentiment du roi fut vertueux, il voulut la marier à un des plus riches seigneurs de la cour, et le dit au comte de Guiche : » mon ami, » répondit le comte, aime les belles per- » sonnes. Hé bien ! je l'éleverai si haut, » répondit Louis, qu'elle paroîtra belle » aux plus délicats. »

Le Roi, timide encore, cachoit avec soin une passion qui pouvoit être traversée ; mais il falloit du moins en instruire celle qui l'avoit fait naître ; cela n'étoit pas difficile. Un heureux hasard servit son amour. Toute la cour étoit à la promenade dans le parc de Vincennes : la pluie sembla ménager un tête-à-tête à Louis : tout se dispersa ; chacun courut chercher un abri : les deux amants resterent les derniers : la Valliere, parce qu'elle étoit boiteuse ; Louis, parce qu'on ne va jamais plus vîte que ce qu'on aime.

Le roi offrit la main à mademoiselle de la Valliere. D'abord interdit par la timidité d'une veritable passion, ensuite enhardi par la certitude d'être aimé, il

exprima tout l'amour dont il étoit pénétré. Il lui avoit promis de la conduire par le chemin le plus court ; mais il s'oublia si bien, qu'il resta une heure avec le chapeau à la main, la pluie sur la tête.

Il lui en avoit trop dit pour n'être pas en droit de lui écrire. Beringhen fut chargé de plusieurs lettres. On n'y faisoit pas de réponse. Le roi fut si pressant, qu'enfin, on se détermina à lui en faire une. Benserade, homme de cour, quoique bel-esprit, trouva la Valliere méditant cette réponse, et lui fit la guerre sur son air rêveur. » Je cherche, lui dit-elle, » comment il faudroit écrire à quelqu'un » à qui l'on ne voudroit pas donner d'es- » pérance, mais aussi, qu'on ne voudroit » pas affliger. » Benserade jugea de la disposition de son cœur, et lui fit sur-le-champ une lettre qui disoit, et qui ne disoit pas, qui ne promettoit rien, et qui se rétractoit comme si elle avoit promis beaucoup.

Mademoiselle de la Valliere la copia ; elle y ajouta du respect que Benserade n'y avoit pas mis, et un peu de tendresse que son cœur la força d'y mettre.

Cette lettre enchanta Louis. Ce n'étoit pas assez que sa maîtresse fût tendre, elle étoit encore spirituelle. Il se reprocha

bien d'avoir douté de l'esprit d'une personne, qui en avoit un si délicat.

Les deux amants se voyoient tous les jours chezMadame,et n'osoient se parler. Seulement ils permettoient à leurs yeux, l'expression de leurs sentiments, et ces conversations muettes qu'eux seuls entendoient, mais dont deux cœurs qui cherchent à s'unir, ne sont jamais satisfaits.

Louis avoit à dire à la Valliere quelque chose, que des regards ne pouvoient bien exprimer : il vouloit lui apprendre qu'il prépareroit une fête dont elle seroit l'unique objet. Il avoit là-dessus des idées, qui lui sembloient devoir être exprimées en vers. Il a recours à la muse de Benserade, qui lui compose une épitre très-élégante, moitié vers, moitié prose. L'amour persuade à mademoiselle de la Valliere, que ce commerce n'est qu'un jeu d'esprit.

Pour soutenir l'idée que sa premiere lettre avoit donné du sien, elle cherche Benserade, et le prie d'aller chez elle sur le soir, lui recommandant de faire en sorte de n'être pas apperçu. Benserade étoit aimable et avantageux : il avoit eu quelques prospérités. La Valliere pouvoit avoir une idée ; il va chez elle comme à un rendez-vous. Pénétré de son bon-

heur, il se jette en entrant à ses genoux; ce bonheur est si grand, qu'il a peine à le croire. » Hé, non, ce n'est pas cela; » lui dit mademoiselle de la Valliere en le » relevant : il s'agit d'une réponse. » Elle lui montre son épître. Benserade devient le confident des deux amants; sans que l'un ni l'autre s'en doutent: il exprime leurs sentimens, les brouille, les réconcilie, les éloigne, les rapproche à son gré.

La reine-mere faisoit tous les soirs des loteries : elle en donnoit les billets aux courtisans, et ces dons marquoient la faveur.

Le roi gagne des brasselets d'un grand prix : tout le monde les admire; à qui seront-ils offerts? La reine les regarde avec espérance : madame les attend sans empressement. Mademoiselle de la Valliere s'étoit retirée dans un coin, où elle se plaçoit ordinairement, pour s'enivrer du plaisir de voir le roi, sans être remarquée de personne. Louis s'approche d'elle, et lui présente les basselets : » Ils sont » fort beaux, dit-elle en baissant les yeux et faisant un mouvement pour les lui rendre : » Et, reprit le Roi, en de trop bel» les mains, pour rentrer jamais dans les » miennes. » La Valliere rougit; madame pâlit, la reine-mere annonça de l'inquié-

tude ; et la cour, sa surprise, par son silence.

Henriette, furieuse d'une préférence si marquée, jetoit des regards terribles sur la Valliere, la faisoit observer de près, ne découvroit rien, et n'étoit pas moins irritée de la trouver innocente, que de trouver le roi infidele. Les brasselets avoient mis en feu toute la cour ; on avoit les yeux ouverts, pour voir à laquelle des deux demeureroit la victoire : mais tout le monde se taisoit ; il n'étoit déja plus permis de parler.

Le roi menoit souvent les dames à la chasse, et prenoit plaisir à les voir vêtues en cet habit d'amazone, dont la reine Christine avoit introduit la mode en France et en Italie. La taille élégante et riche de mademoiselle de la Valliere brilloit beaucoup en cet habit ; elle faisoit tout le plaisir de ces parties. Henriette, qui en étoit toujours le prétexte, les rompit souvent. Son orgueil ne s'accoutumoit point à faire servir sa beauté, à relever celle d'une autre.

L'amour de Louis et de la Valliere augmentoit tous les jours ; mais les moyens de se le dire diminuoient par la vigilance avec laquelle ils étoient observés. L'amour les servit encore ; il enseigna au roi un

nouveau chemin sur ces plombs qui bordent les toits des maisons royales, et sur lesquels donnoit l'appartement de mademoiselle d'Artigny, (1) attenant celui de mademoiselle de la Valliere. Beringhen est député à mademoiselle d'Artigny, qui ne pouvant être maîtresse, se trouve fort-honorée d'être confidente et promet d'introduire le roi, le soir même, dans la chambre de son amie.

Mademoiselle de la Valliere, dans un déshabillé léger, s'étoit jetée sur un fauteuil. Là, elle pensoit à loisir à son amant. Souvent le jour la retrouvoit assise dans une chaise, accoudée sur une table, l'œil fixe, l'ame attachée au même objet, dans l'extase de l'amour. Uniquement occupée du roi, peut-être se plaignoit-elle en ce moment de la vigilance des espions d'Henriette, et de la sévérité de la reine-mere. Un bruit léger la tire de sa rêverie : elle recule de surprise et d'effroi : Louis tombe à ses genoux. Elle veut s'enfuir, il l'arrête. Elle menace, il l'appaise. Elle pleure, il essuye ses larmes. Elle mur-

(1) Le roi la récompensa de sa fidélité, la dota richement, et la maria en 1666, avec le comte du Roule.

mure contre la perfidie de d'Artigny ; il l'engage à lui pardonner. Elle craint la témérité d'un amant : il la rassure par les serments d'un roi. Elle le prie de se retirer, il obéit. L'amour le ramene, l'amour lui permet enfin quelques moments d'entretien.

Ce fut alors que Louis crut pouvoir lui apprendre qu'il avoit été témoin d'une conversation qu'elle avoit eue dans le parc : il lui rappelle la nuit, le jour ; une nuit, un jour dont il conservera éternellement la mémoire.

La Valliere se croit perdue, puisque le roi sait sa passion : que ne peut la vertu? elle donne un autre sens à ses paroles. Mais elle se défend en vain ; l'artifice n'est point fait pour elle ; son cœur la trahit. Louis a la cruauté d'en exiger un aveu formel ; il l'obtient. Il démêle dans ses yeux, qu'elle rend graces au hasard d'avoir révélé son secret, sans que la vertu ait aucun reproche à lui faire. Le respect du roi fut la preuve de son amour : preuve si peu connue, parce qu'il y a si peu de cœurs qui aiment !

L'aurore alloit surprendre les deux amants, lorsque Mademoiselle d'Artigny vint les prier de se séparer. Louis, cent fois plus amoureux depuis cet entretien,

fut enchanté de cette simplicité, de cette innocence, de ces graces modestes, mille fois plus dangereuses que ces beautés régulieres qu'on admire. Deux cœurs faits pour s'aimer, ne s'aimerent jamais de meilleure foi. Le roi mit dans ce commerce tout ce que son ame avoit de grand et de passionné : la Valliere, tout ce que la sienne avoit de délicat et tendre.

La jalousie vint accroître leur bonheur. Le roi dansa avec Mademoiselle de Pons, et eut des bontés pour elle, ce n'étoient que des attentions : c'en étoit trop pour ne pas alarmer la Valliere. Dans un de ces tête-à-tête que d'Artigny leur ménageoit, la Valliere se plaignit ; et se plaignit, non avec l'emportement du soupçon et du caprice, mais avec la douceur et le désintéressement de l'amour. Louis l'assura que les manieres libres de Mademoiselle de Pons lui déplaisoient ; qu'il lui avoit marqué des préférences pour modérer le zele de la reine, et qu'il n'avoit feint cette passion, qu'afin d'en faire respecter une véritable. Cet éclaircissement fit disparoître la jalousie ; on s'aima mille fois plus ; on se le répéta mille fois.

Le roi alloit tous les jours chez Madame, ne l'entretenoit que de bagatelles indifférentes, la faisoit mourir de dépit,

et séchoit lui-même d'ennui. La Valliere l'avoit condamné à cette contrainte, et conjuré de laisser encore à Henriette sa derniere erreur. » Je n'ai point l'art de » dissimuler à ce point, » avoit répondu le roi. » " Mais si je vous en priois ?» lui dit la Valliere.

Les rendez-vous furent fréquents. Le roi en sortit toujours plus épris, parce que mademoiselle de la Valliere y fut toujours sage. Il lui fut tous les jours plus aisé de l'être, comme il l'étoit moins à Louis.

On apprit par des espions, qu'un homme de bonne mine avoit été vu sur les plombs. La duchesse de Navailles, conseillée par un prêtre et par son mari, l'homme de la Cour le plus dur et le plus vertueux, fit poser une grille aux fenêtres de la Valliere et de sa confidente, pour empêcher toute communication avec l'appartement des filles. La Valliere fut infiniment sensible à cet affront qui la désignoit, ou qui du moins partageoit les soupçons entre elle et d'Artigny, trop peu aimable pour qu'ils ne se réunissent pas tous contre elle. Le lendemain, toutes les fenêtres des filles d'honneur furent grillées.

Le roi fit de grandes menaces; tout trembla : la Duchesse de Navailles soutint

seule qu'elle avoit fait son devoir. La reine-mere adoucit le roi, et lui parla si à propos, avec tant de douceur, tant de bon sens, qu'elle toucha son cœur. Il gémit, il soupira ; mais enfin il vainquit.

Il se confessa, et pria la reine de lui prêter son oratoire, afin que personne ne le sût : tel est l'empire de l'amour ! il nous fait rougir de nos devoirs. Le soir même, il s'approcha de la duchesse de Navailles, lui tendit la main, et d'un air favorable et doux, lui demanda la paix.

La comtesse de Soissons n'aimoit point mademoiselle de la Valliere : il lui sembloit qu'elle lui avoit dérobé les restes du cœur du roi. L'ambition, l'amour, la jalousie, ces trois puissants ressorts de l'ame, agitoient violemment la sienne. Elle essaya d'exposer mademoiselle de la Motte-Houdancourt aux yeux du roi, avec dessein de reprendre par cette voie quelque part à ses secrets. Le roi tomba dans le piege ; mais il n'y fut pas longtems retenu. Cette apparence d'amour ne fut qn'un éclair (1). Il revint vîte à

(1) Mademoiselle de la Motte se punit de sa facilité en se retirant à Chaillot : elle y vécut

la

la Valliere, et se dégagea pour toujours des liens de la comtesse de Soissons, qui le tourmentoit sans cesse, précisément parce qu'elle l'avoit aimé.

Tandis que Louis se rendoit coupable, au moins de distraction, la Valliere résistoit aux offres les plus séduisantes pour un autre cœur que le sien. Fouquet, qui avoit le grand art d'user si noblement d'une grande fortune, soupiroit pour elle: ce sur-intendant, trop riche et trop vain pour croire à la vertu des femmes, avoit évalué celle de mademoiselle de la Valliere à cinquante mille écus. Le mépris le plus vrai fut le prix de cette proposition. Fouquet vit que, si les plaisirs s'achetent, les sentiments ne s'achetent pas. Il ignoroit son rival: tant le secret étoit gardé avec exactitude! Louis n'ignora point ses offres, et ne lui pardonna pas d'avoir osé jeter un œil téméraire sur une personne, dont la plus légere faveur étoit, pour le plus grand roi du monde, le bonheur suprême. Louis n'i-

dans la pratique des bonnes œuvres: en 1691, elle vint à Saint-Cyr avec la révérende mere Priolo, choisie pour perfectionner l'établissement de cette communauté.

maginoit pas sa chûte possible : Fouquet l'avoit crue aisée.

Les égards que le roi s'étoit prescrits pour la reine, lui défendoient l'entrée de l'appartement des filles d'honneur. Il ne trouva, pour entretenir mademoiselle de la Valliere, qu'une fente d'une cloison d'ais de sapin. Aussi gênés que Pyrame et Thisbé, ils se disoient les mêmes choses.

Madame de Navailles en fut instruite : les premiers actes de sa vertu bruyante lui avoient fait honneur ; elle voulut s'acquérir une nouvelle gloire, en suscitant de nouveaux obstacles : elle fit fermer cette fente, et rompit un tête-à-tête dont les suites pouvoient être si dangereuses.

Le roi, très capable de se contraindre lui-même, incapable de souffrir d'être contraint, auroit exilé le duc et la duchesse de Navailles, si sa mere ne lui eût représenté qu'un coup d'éclat instruiroit la reine, qu'il étoit bon de laisser dans l'incertitude, et dont il falloit ménager la sensibilité, du moins à cause du fruit qu'elle portoit dans son sein. Ce secret devint la grande affaire de la cour, et fut gardé, comme tant d'autres, avec un si grand soin, que la seule personne qui avoit intérêt à le savoir ne le sut pas.

Il est vrai que mademoiselle de la Valliere usoit de précautions infinies. Que ne faisoit-elle pas pour désarmer Madame, pour faire oublier les bracelets? Mais cette princesse se servoit de sa soumission même, pour l'humilier davantage. Le roi voyoit souvent la Valliere fondant en pleurs, et elle n'étoit jamais plus belle, que lorsque l'affliction venoit rendre encore plus touchant cet air de langueur qui lui étoit naturel.

Le roi avoit des ménagements, dont un particulier auroit à peine été capable. Par considération pour la reine, par tendresse pour la Valliere, il enveloppoit sous des fictions ingénieuses le secret de son cœur. La Valliere jouissoit, confondue dans la foule, de fêtes qui n'étoient que pour elle.

La reine eut pourtant quelques soupçons : ses plaintes ne ramenerent point un infidele : elle s'en abstint, et ne dit que ce mot à une de ses femmes : « Cette » grande fille que voilà, c'est celle que » le roi aime : les cruels enfants! »

Le zele des Navailles, la mauvaise humeur de Madame, les intrigues du comte de Guiche, les tracasseries de la duchesse de Valentinois obligerent le roi de s'affranchir de la contrainte du mystere.

Mademoiselle de la Valliere pleura beaucoup. Etre maîtresse de quelqu'un, maîtresse d'un roi, être citée pour telle; la seule idée la faisoit frémir. L'orgueil, la prudence, la vertu, ces trois puissants appuis de la sagesse, soutenoient encore la sienne, et mettoient des bornes à son amour : elle s'éloigna depuis de ces bornes; mais elle ne les franchit jamais.

Avec les ames tendres, la vertu a encore des ressources, même au milieu de la passion. Une de ses parentes réveilla en elle ces sentiments de religion, que le délire de l'amour avoit assoupis. Elle l'engagea par ses conseils à préférer l'honneur à la fortune, à sacrifier ses sentiments à son devoir. Mais où fuir? où se retirer, sans biens, sans protection, sans ressource? Partagée entre Dieu et le monde, elle balançoit entre ce qu'elle devoit au roi et ce qu'elle se devoit à elle-même. Sa gloire lui conseilloit la fuite : sa tendresse arrêta ses pas. De nouveaux dégoûts la déterminerent. Elle eût le courage d'aller s'enfermer à Chaillot, où elle se proposoit de vivre inconnue, loin du monde et de l'amour.

Le roi demande sa maîtresse, fait trembler ceux qu'il soupçonne de la lui avoir

ravie ; apprend qu'elle est à Chaillot ; quitte brusquement les Ambassadeurs d'Espagne, selle lui-même un cheval, part accompagné d'un seul page (1), demande à entretenir la Valliere, est refusé ; menace de tout si elle ne lui est rendue ; la voit, l'adore, la fléchit, la ramene en triomphe, et ordonne à sa cour d'estimer ce qu'il aime. « Vous n'ê-» tes guere maître de vous-même, » dit la reine-mere à son fils. « Si je ne le suis » de moi, répondit Louis, je le serai » de ceux qui m'outragent. »

A cette nouvelle, Madame tonna avec tout l'emportement de la femme de la cour, la premiere en beauté, la seconde en grandeur : « Me préférer une petite » créature, laide et boîteuse ! la servante » à la maîtresse ! une bourgeoise de Tours » à la fille, à la sœur d'un roi ! » Louis dit à Madame, qu'il la prioit de considérer mademoiselle de la Valliere comme une fille qui lui étoit plus chere que la vie. Oui, répondit Henriette avec un sourir amer, je la traiterai comme une fille à vous. Quoi ? dit-il avec émotion, parce que je l'aime, il faut que toute la France la haïsse !

(*) Luzancy

La Valliere ne retourna plus chez Madame. Mais pour sauver les apparences, et pour ôter tout soupçon à la reine, on lui donna un appartement, par lequel il falloit que cette princesse passât pour aller à la messe.

La reine-mere crut que la religion pourroit ramener le roi. A sa priere, le pere Annat lui représenta fortement ses devoirs, et le menaça de quitter la cour. Sur-le-champ, le roi lui donne son congé. Le confesseur plie : Louis est ferme. Le lendemain deux Jésuites parurent au lever : tandis que le roi faisoit sa priere du matin, l'un dit : « Il faut » convenir, mon pere, que le pere An- » nat a été trop loin. » Cela est vrai, mon pere, répondit l'autre. Annat fut remplacé par un homme, qui crut qu'avec les rois il ne faut point hâter le moment de la grace.

Louis vit la Valliere avec assiduité, dès qu'il put la voir sans gêne. Il fut heureux, après plus d'un an de résistance et de combats.

Elle portoit dans son sein des preuves de sa foiblesse : mais elle les cacha avec tant de soin, que la cour ne les apperçut pas, et que la reine ne la soupçonna point.

Heureusement, son terme vint à minuit. Louis fut présent aux couches, aida les médecins, partagea les douleurs en pere et en amant, craignit que sa maîtresse n'eût été empoisonnée, dit à deux dames : « Prenez tout ce que j'ai, mais » laissez-la moi : » reçut le premier l'enfant dans ses bras, et n'en fut que plus épris de la mere.

Cependant midi sonnoit. La reine alloit passer pour entendre la messe. Elle entre, elle voit l'appartement garni de tubereuses, de fleurs d'orange, et d'autres odeurs mortelles aux femmes en couche : expédient terrible, mais dont la Valliere étoit à peine contente.

On dit à la reine, que la Valliere avoit été, toute la nuit, tourmentée d'une violente colique : la reine, avec une jupe parfumée de peaux d'Espagne, approche du lit de la malade, et lui parle avec bonté sur son état.

Le bruit se répand à la cour, que la Valliere est accouchée. La reine le détruit elle-même en contant ce qu'elle a vu. Le lendemain, la Valliere, aimant mieux mourir que de laisser soupçonner sa fragilité, se leve, s'habille, et reçoit la reine, au moment qu'elle va à la messe et qu'elle en sort.

Ce secret étoit l'unique consolation de la Valliere. Madame de Soissons la lui ravit. Elle avoit chez elle la fille d'un avocat, jeune et jolie, dont elle faisoit ses délices, et qu'elle destinoit au roi. Mademoiselle de la Valliere ayant un jour passé devant cette fille, sans la saluer, la comtesse dit assez haut à madame de Vantadour : « Je savois bien que la Valliere » étoit boîteuse : je ne savois pas qu'elle » fût aveugle. » La Valliere s'en plaignit au roi, qui défendit le Louvre à madame de Soissons. « Nous saurons du moins, » dit la comtesse irritée, qui nous devons » adorer ; et il faudra que le roi renonce » à la Valliere, ou qu'il déshonore par un » aveu public cette fille à scrupules. »

Elle écrivit, de concert avec le marquis de Vardes son amant, et le comte de Guiche, amant de Madame, une lettre supposée, par laquelle le roi d'Espagne instruisoit sa fille de ce qu'elle devoit toujours ignorer. On la glissa dans le lit de la reine. La Molina, une de ses femmes, la trouva et la remit au roi. Cette lettre troubla la paix de la famille royale : elle étoit écrite en mauvais espagnol : on reconnut l'imposture. Le roi la fit voir à Vardes qui l'avoit composée, et au comte de Guiche, qui l'avoit écrite : il leur

recommanda d'en découvrir l'auteur. Ils trembloient pour leurs maîtresses et pour eux : ils donnerent des soupçons contre monsieur le prince et contre mademoiselle de Montpensier. Enfin, ils les fixerent sur monsieur et madame de Navailles, qui furent disgraciés, malgré les protestations de leur innocence, malgré les instances et les pleurs de la Valliere.

Le roi, forcé par la méchanceté de ses favoris, à ne plus garder de ménagements, fit à la Valliere sa maison, et lui donna l'hôtel de Biron, qu'on meubla superbement.

Elle se plaignoit sans cesse d'être trop aimée, et croyoit toujours ne pas aimer assez. Louis lui donnoit sur la reine des préférences, qui blessoient autant la maîtresse que l'épouse.

Le roi la menant à un bal masqué, et laissant la reine à Monsieur, cette princesse pleura beaucoup, et lui reprocha de ne se plaire qu'avec ses ennemis. « Qui » vous en a tant appris ? répondit le roi. » » Ah ! dit la reine en se jetant à ses pieds, » quoi que vous fassiez, je vous aimerai » toujours. » Ces paroles l'attendrirent. Ces augustes époux se réconcilierent, et mademoiselle de la Valliere passa dans les

gémissements, la nuit qu'elle avoit cru passer dans les plaisirs.

La reine avoit le défaut le plus incommode dans une femme, et le plus inconcevable dans une reine : elle craignoit toujours d'être méprisée. La Molina la gouvernoit, l'entretenoit dans ses goûts espagnols, et se prêtoit insolemment aux hommages de l'intérieur du palais. Elle fut renvoyée à Madrid, accablée de malédictions et de présents. (*)

Le roi se lassa bientôt d'être fidele à une princesse, dont le temps étoit partagé entre la priere et le jeu. Il revit la Valliere ; et pour réparer son infidélité, il voulut qu'elle fût reçue chez les reines. Madame de Montausier leur représenta, que leur refus aigriroit le roi, et que leur complaisance le toucheroit. La reine-mere y consentit : la reine repliqua : » Comment verrois-je cette fille ? j'aime » le roi, et le roi n'aime qu'elle. » Trois jours après, elle accoucha d'une moresse : sa vie fut en grand péril : la reine-mere fondoit en pleurs : toute la cour étoit en prieres ; Louis sincérement affligé, la Valliere inconsolable. Le roi promit de la marier : dès que la reine fut rétablie, cette promesse fut oubliée.

(*) Mém. de Montpensier, tome VI, p. 291.

Tirée de la dépendance, elle ne songea point à ces petites vengeances, qui sont la premiere pensée d'une favorite. Elle ne sut pas seulement si elle avoit des ennemis. Elle en augmenta le nombre, par l'attention qu'elle eut de ne jamais demander de graces au roi. Elle ne voyoit personne. Recueillie en elle-même, elle fuyoit l'éclat et les plaisirs. Tout ce qui n'étoit pas Louis, lui étoit indifférent. Toute renfermée dans sa passion, plus attentive à penser à ce qu'elle aimoit qu'empressée à lui plaire ; n'oubliant jamais qu'elle faisoit mal, espérant toujours de faire mieux : sentiment chrétien, qui enfin, attira sur elle tous les trésors de la grace, en lui faisant passer une longue vie dans une joie solide et même sensible d'une pénitence austere.

Quelques-uns attribuerent à un sentiment de hauteur et de dureté, un éloignement des intrigues et des affaires, qui étoit l'effet d'un sentiment de délicatesse. Quelques autres dirent, que le roi exigeoit cette retraite. Mais quoiqu'il eût été trompé par une autre, il n'étoit point fait à être jaloux.

Il est vrai, qu'ayant appris qu'un lieutenant aux gardes françoises avoit aimé éperduement la Valliere, il fut curieux

d'approfondir cette aventure. Il en fut instruit par les lettres mêmes de l'officier, que madame de la Valliere lui présenta. C'étoient les lettres d'un homme qui aimoit plus tendrement que lui, qui n'étoit point aimé, qui le savoit, s'en plaignoit, et se croyoit pourtant le plus heureux des mortels.

Aussi le roi lui défendit-il tout commerce avec un homme si tendre. La Valliere se l'étoit déja interdit, et ne sut point mauvais gré au roi de ne l'avoir pas deviné. Elle ne faisoit pas servir sa délicatesse à se faire sans cesse de nouveaux tourments. Elle sentoit tout avec vivacité, pardonnoit tout avec indulgence.

L'officier aux gardes de retour de l'armée, va chez Madame, demande en vain la Valliere, court à son nouvel appartement, voit des visages importants et nouveaux, est refusé positivement, sort, la rage dans le cœur. Un ami lui apprend qu'elle aime le roi, lui fait le détail de cette affreuse nouvelle, et l'enivre du poison de la jalousie avec toute la franchise et la barbarie de l'amitié. Ce malheureux amant s'écrie : « Tout est perdu pour » moi ! » et se perce de son épée.

Madame de la Valliere donna des larmes à cet infortuné, quoiqu'elle eût

voulu faire au roi des sacrifices plus grands. Modeste et timide, elle ne goûtoit dans toutes les fêtes que le roi lui donnoit, d'autre plaisir, que de voir toutes les dames porter les yeux sur Louis, et Louis ne les avoir attachés que sur elle.

Elle ne mit point la France à ses genoux. Elle n'entra point dans les intrigues des courtisans. Elle ne fit ni ne déplaça de ministre. Lui plaire, ne tint pas lieu de mérite. Lui déplaire, ne fut point un crime. Elle ne punit point ces vaudevilles, enfants de l'étourderie et de l'enjouement. Elle ne sut qu'aimer. A peine se souvint-elle qu'elle avoit des parents. Elle se déroboit à la foule, *se cachoit sous l'herbe*, étoit honteuse d'être maîtresse, d'être mere, d'être duchesse. M^e. de Sévigné disoit : « Non, il n'y en aura jamais sur ce » moule là. » Mais ne disoit-elle pas aussi, que Racine n'iroit pas plus loin qu'Andromaque ?

Madame de la Valliere oublia souvent son devoir; mais elle aima toujours la vertu. Il n'y a que la premiere foiblesse qui coûte à la plupart des femmes : les suivantes étoient pour elle la premiere chûte. Loin de se faire au crime, son cœur sembloit devenir tous les jours plus pur. L'a-

mour, en le brûlant, consumoit ce goût de sensations qui prouvent bien plus le vuide de l'ame, qu'elles ne le remplissent. La pudeur la suivoit jusques dans ces moments d'ivresse où l'on n'est qu'à la volupté : tous les jours plus tendre, tous les jours plus vertueuse, tous les jours plus digne de l'homme qui la possédoit, et du Dieu qui l'avoit créée pour lui.

Elle s'affermit sans y songer, dans le cœur du roi, qui trouvoit toujours en elle les douceurs d'un entretien aimable, les ressources d'un amour délicat, le piquant de la résistance, et le charme de la victoire. La vertu, l'amour, un amour simple, une vertu sans fard, étoient des liens encore plus forts, que tous ceux que peut former la coquetterie la plus ingénieuse et la plus savante. « Ah ! disoit-» elle au roi en revenant de ses rigueurs, » que je vous donne de peine de m'ai-» mer, triste, absente, importune, et » si j'ose dire, jalouse ! » Qui seroit surpris, qu'une coquette habile prît pour son modele cette même la Valliere qui l'étoit si peu ?

Les fruits d'un amour si parfait devoient ressembler à leurs parents. Mademoiselle de Blois, qui a fait si long-temps les délices de la cour de France, eut les gra-

ces de la Valliere, la beauté de Louis, le cœur et l'esprit de l'un et de l'autre.

Le comte de Vermandois, qui leur fut trop tôt ravi, promettoit la même ressemblance.

Les refus de la Valliere porterent le roi à quelques distractions : il en eut honte : par-tout il trouvoit le plaisir ; nulle part il ne trouvoit l'amour.

Ces solemnités établies pour ramener les hommes à Dieu, ces temps de priere et de jeûne, si redoutés des maîtresses, étoient plus craints de Louis que de la Valliere. Ils amenoient des oppositions, et fournissoient à la vertu des prétextes : car madame de la Valliere n'eut jamais besoin d'être rappelée à Dieu par des voies extraordinaires. Elle sentit toujours, combien il est humiliant pour une femme d'être dans les bras du plus grand roi du monde !

CHAPITRE IV.

Madame de Montespan.

LA cour s'apperçut des dégoûts du roi. Les intrigues recommencerent. Femmes, seigneurs, princes, ministres,

fusion, une négligence naturelle qui donnoit des charmes à ses paroles, à ses moindres mouvements, en faisoient la beauté la plus réguliere et la plus sensuelle. Les agréments de la figure et de l'esprit sembloient être héréditaires dans la famille de Mortemar. De quel côté qu'on l'envisageât, on ne trouvoit que beauté, esprit, érudition. Paroles et regards, tout étoit grace dans madame de Montespan. La marquise de Thianges, sa sœur aînée, avoit tous les talents et tous les attraits. L'abbesse de Frontevrault, sa cadette, eût paru belle, si elle n'avoit eu des sœurs: elle écrivoit en latin avec facilité, en francois avec élégance; poëte, philosophe, théologienne, elle avoit tous les goûts: l'Homere grec la délassoit des lectures sérieuses: ses ordonnances étoient des modeles pour le gouvernement des maisons religieuses: en un mot, elle étoit digne de succéder à six princesses du sang. Vivonne, (1) leur frere, avoit tant d'esprit dans le commerce, qu'on le soupçonnoit d'en faire dans le cabinet. La

(1) Louis-Victor de Roche-Chouart, maréchal de France, duc de Vivonne, général des galeres, mort le 3 avril 1688.

marquise de Castres, sa fille, ne dégénéra point. Leur tour d'esprit étoit le même, et leur étoit particulier. On l'appeloit l'esprit de Mortemar. C'étoit de la finesse et de la naïveté sur un fond de plaisanterie vive et décente, des expressions d'une élégante simplicité, et négligées quoique choisies.

Madame de Montespan n'auroit peut-être jamais eu deux regards de Louis, sans une de ces petites témérités, qui plaisent souvent, mais rarement font aimer. Elle avoit le talent de saisir et de contrefaire les ridicules avec une égale justesse. Tous les soirs, elle l'exerçoit sur les dames qu'elle avoit vues le jour attaquer le cœur du roi. Ses saillies plurent. On n'en pouvoit imiter l'agrément. On en copioit le ton. Lauzun en entretenoit le roi, qui les répétoit à la Valliere.

Lauzun vantoit sans cesse la beauté de madame de Montespan, soit par l'enthousiasme d'un amour imprudent, soit pour enflammer Louis, afin que la jouissance des mêmes plaisirs resserrât le lien de sa faveur, ou peut-être pour le détacher de madame de Monaco, que Lauzun aimoit décidément, et que Louis sembloit vouloir lui enlever.

Le roi, destiné, ce semble, à traiter

d'abord avec dédain tout ce qu'il devoit un jour aimer avec fureur, regarda madame de Montespan comme une femme agréable, trop vive pour être capable d'attachement, trop gaie pour être propre au sérieux de l'amour, digne de Lauzun, digne de la jeunesse frivole de sa cour. Cependant, elle l'agaçoit; elle le suivoit à toutes les chasses; elle ne s'offroit à ses yeux qu'avec un visage toujours nouveau : en public, haute et froide; dans le particulier, si languissante et si tendre, qu'elle ne pouvoit parler à quelqu'un, sans avoir l'air de lui demander son cœur.

Louis ne daignoit pas se défendre : » Voyez, se disoit-il à madame de la » Valliere, voyez comme elle m'attaque! » elle voudroit bien que je l'aimasse un » jour. » Peut-être l'aimoit-il déja. Madame de la Valliere prit du goût pour une femme, qui s'égayoit avec tant d'esprit sur celles qui prétendoient à sa place. Elle la crut incapable des travers, des intrigues, des ridicules qu'elle démêloit si bien dans les autres. Elle l'admit à sa familiarité, sans prévoir qu'elle l'associoit à ses plaisirs, et la portoit à sa faveur. On ne triomphe de l'esprit et de la beauté qu'en les éloignant : réflexion toujours faite et tou-

jours à faire par toutes les maîtresses des rois.

Madame de Monaco, quittée et reprise par Louis, vouloit avoir enfin une destinée. Lauzun, son amant déclaré, à qui la jalousie donnoit cette activité qui supplée à l'esprit, d'abord lui défendit d'aimer le roi, et ensuite dérangea les mesures qu'elle prit pour en être aimée. Madame de Monaco trouvoit étrange, qu'un amant ne fût pas aussi commode qu'un mari; Lauzun, qu'une femme honorée de ses regards, imaginât un bonheur plus grand. Ses menaces, sa hauteur, ses artifices engagerent la princesse de Monaco à s'affranchir d'une si rude tyrannie. Elle pria le roi d'envoyer son rival à l'armée. Lauzun répondit qu'il n'iroit point, à moins qu'il n'en eût le commandement. Nouvel ordre, nouveau refus. Lauzun reproche à Louis de l'éloigner pour lui ravir sa maîtresse, jette sur la table la démission de sa charge de général des dragons, fait toutes les folies, tient tous les propos d'un chevalier romanesquement amoureux. Le roi venge les duretés dites à l'homme, en envoyant Lauzun à la Bastille.

Madame de Montespan reçut cette nouvelle avec une extrême indifférence, soit

par une aversion naturelle pour les malheureux, soit afin d'écarter tout soupçon d'amour ou de foiblesse pour Lauzun. Cette disgrace ne fut pas longue. Madame de Monaco ne plut pas après le plaisir. On jugea qu'elle ne méritoit point qu'on lui sacrifiât un favori, dont le crime étoit un excès de franchise et d'amour. Lauzun revint à la cour, avec toute l'insolence d'un crédit éprouvé par la disgrace, et avec tout le ressentiment inspiré par une blessure encore saignante. Trouvant un jour madame de Monaco assise avec quelques dames sur un lit de gazon, et étendant sur l'herbe la plus belle main du monde, il porte comme par mégarde le talon sur cette main; la princesse pousse un cri épouvantable : Lauzun pirouettant pour appuyer davantage, se tourne vers elle, et mêlant aux pleurs de madame de Monaco un rire moqueur, lui fait les plus insolentes excuses. (1) Madame de Montespan eut mille égards pour un homme si puissant et si dangereux.

Confidente de la Valliere, elle apprenoit d'elle le chemin du cœur dont elle méditoit la conquête. Mademoiselle Man-

(1) Voyez Lett. de mad. de Sévigné.

cini, dont elle avoit été la favorite, lui en avoit déja donné les premieres leçons. Pour consoler madame de la Valliere des chagrins que lui causoient les froideurs du roi, elle inventoit des fêtes et des plaisirs, qui le ramenoient pour quelque temps à sa maîtresse, mais qui ne rallumoient pas des feux presque éteints faute d'aliments. Louis, sensible à un amour vrai, mais encore plus sensible à la perte de ces émotions voluptueuses, qu'il ne retrouvoit plus en la Valliere, s'ennuyoit des scrupules, sans cesse sacrifiés et sans cesse renaissants, d'une conscience qui lui paroissoit trop ou trop peu délicate. La présence de madame de Montespan, toujours enjouée et vive, étoit sa ressource contre les tiédeurs de l'amour, et contre les avances, tantôt trop libres, tantôt trop décentes, dont les autres femmes l'accabloient. Il la voyoit, le jour, chez la reine, dont elle étoit dame du palais, et tous les soirs, chez madame de la Valliere, qui, trop tendre pour ne pas se tromper elle-même, attribuoit ces nouvelles assiduités aux charmes de l'esprit de son amie, et non à une infidélité secrete de son amant : l'amour-propre est si crédule !

Louis n'étoit plus libre. A la lassitude,

inséparable d'une longue passion, se joignoit l'idée flatteuse d'être aimé d'une femme, qui méprisoit toutes les autres, et qui en étoit crainte et respectée. Il avoua ses sentiments. Lauzun les exagéra. Madame de Montespan offrit des rigueurs, et donna des espérances.

Les premiers rendez-vous furent mystérieusement conduits. Comment se résoudre à affliger un cœur aussi tendre que celui de la Valliere? Les deux amants étoient engagés au secret par la même reconnoissance. L'amour, aujourd'hui traité avec tant d'indécence, et teint de tous les vices du siecle, avoit encore alors cette bienséance, cette timidité, qui est comme une réclamation des droits de la vertu. Madame de la Valliere s'apperçut de cette intelligence qu'elle avoit formée elle-même, en pleura, s'en plaignit, fut rassurée, et pardonna.

Louis, toujours magnifique, donnoit à sa cour les fêtes les plus brillantes, qui, par le concours infini des étrangers, sembloient des fêtes données à l'Europe. Elles le délassoient des ennuis de la solitude, où la Valliere le retenoit. Elles avoient d'abord été des plaisirs; elles étoient devenues des distractions; elles étoient alors des besoins. Les hommages

étoient pour madame de la Valliere : les regards pour madame de Montespan, que la reine, madame la comtesse de Soissons, et la plupart des seigneurs mêmes portoient au premier rang : la reine, parce qu'elle comptoit sur sa vertu ; l'Italienne, dans l'espérance qu'on pourroit la gouverner ; Madame, par ressentiment contre la Valliere ; les courtisans, par aversion pour toute maîtresse inaccessible. Celle-ci, en proie à la jalousie, étoit excédée de jeux qui, après avoir exprimé l'amour, ne servoient plus qu'à dissimuler les froideurs, et peut-être l'inconstance.

Louis avoit persuadé à madame de la Valliere qu'il n'avoit eu pour sa rivale qu'un goût passager. Mais étant parti pour visiter les frontieres de Flandres et pour réparer Charleroi, il ne put supporter l'absence de madame de Montespan. Il la fit venir à Avesne avec la reine, qui prit pour elle les fêtes qu'il donna à sa dame du palais. Madame de la Valliere en fut désespérée : les excuses du roi furent un nouvel outrage : « Je vous aime, » lui dit-il, mais je ne veux pas être » contraint. »

Cette réponse d'un maître plutôt que d'un amant, consterna la Valliere, que

personne

personne ne consoloit dans sa chûte, parce que dans son élévation elle avoit dédaigné tout le monde. Elle ne voulut plus voir madame de Montespan, qui craignant que cette mésintelligence, ou ne refroidît le roi, ou ne rendît publiques ses amours, se plaignit de l'inimitié de la Valliere, comme d'un attentat à sa réputation.

Louis, entraîné par la femme qu'il aimoit, se prévalut de son ascendant sur celle qui l'aimoit encore. Il lui ordonna de vivre avec madame de Montespan comme elle auroit souhaité que madame eût vécu avec elle-même. « Il faut donc, s'écrioit la Valliere, que je forme de ma » main les nœuds qui vous attachent à » une autre : et c'est vous qui m'y con- » damnez ! » Pour l'appaiser, on lui laissoit la liberté de se conduire à son gré, mais avec des conditions qui la lui ôtoient.

Madame de la Valliere, qui frémissoit de la seule pensée d'être quittée du roi, se fit une loi de sa volonté, et lui sacrifiant sa jalousie même, montra que tout est possible à l'amour. Madame de Montespan trouva toutes les complaisances d'une amie dans un cœur déchiré de toutes les agitations d'une rivale humiliée.

madame de la Valliere, livrée au plus violent désespoir, ne proféra que ces paroles: « Hélas! ils ne savent pas tous les » chagrins qu'ils me donnent! »

Tant de soupirs étouffés, tant de larmes dévorées, la livrerent à une noire mélancolie. Le roi l'accabloit des respects les plus offensants, et madame de Montespan, des plus impérieux caprices. Une fuite précipitée la vengea de l'un et de l'autre. Elle alla dans un couvent pleurer en liberté, et oublier l'amour et les rois. Condé, qui de factieux étoit devenu courtisan, découvrit le lieu de sa retraite, la conjura de reparoître à la cour, et vit qu'il est plus aisé de prendre une ville, que de consoler une amante outragée. Louis fut plus heureux. Deux mots de sa main lui rendirent la Valliere, qui cependant ne put retenir ces paroles: « Autrefois il venoit me » trouver, et je vais le chercher aujour- » d'hui! »

Cette aventure acheva le triomphe de madame de Montespan, qui jusqu'alors avoit été adorée en secret. Monsieur, qui avoit eu pour elle des empressements, et à qui le chevalier de Lorraine avoit inspiré d'autres goûts, feignit d'en être piqué. Les Mortemar parurent insensi-

bles à une faveur qu'ils avoient avancée par toutes sortes d'artifices. Les courtisans encenserent la nouvelle idole. Tout ce qui restoit de grands seigneurs murmura d'un choix qui les assujettissoit à une femme, dont l'ambitieux crédit leur feroit sentir incessamment tout le poids de leurs chaînes. Le vieux marquis d'Antin bénissoit le Ciel de ce qu'enfin la fortune se réconcilioit avec sa maison.

Mais le marquis de Montespan frémit à la nouvelle d'une intrigue, dont il avoit toujours rejeté le soupçon. Il vouloit bien que sa femme fût la maîtresse de Lauzun : il ne vouloit point qu'elle fût celle d'un roi : contradiction apparente, que l'honneur, bizarre dans ses loix, avoue et concilie. Il lui reproche son ingratitude, ses perfidies, tant d'amour pour elle, tant de riches partis sacrifiés à cet amour. Madame de Montespan, forte de l'appui du roi, répond aux reproches par des insultes et des mépris, soutient que son commerce avec le roi, a toute l'innocence de l'amitié, et le menace de se délivrer de ses importunités par son exil.

Montespan indigné replique que dans sa maison, il ne connoît de maître que

lui-même, et leve la main sur celle qui en réclame un autre. « Il m'aime, lui » dit la marquise, frappez, si vous l'o» sez. » L'emportement du mari n'est point calmé par cet aveu : il outrage sa femme et de la main et de la voix. Madame de Montespan pousse de grands cris : on accourt, on la trouve noyée dans ses pleurs. La reine, mademoiselle, toute la cour, crient contre un époux si féroce. (1) Le roi, irrité qu'on traite si mal une dame de laquelle il n'a eu encore que des espérances, ordonne à Montespan de la respecter désormais, et lui défend de l'emmener en province.

Le ressentiment du marquis ne connoît plus de bornes. Il publie le premier qu'il est déshonoré par une femme qui a encore une réputation : il tâche d'empoisonner les plaisirs du roi, prend le grand deuil comme si elle n'étoit plus, lui attribue des défauts qu'un mari seul peut savoir, écrit au pape une lettre pour obtenir la même permission de se remarier que les loix accordent en Angleterre à ceux à qui les rois ravissent leur femme, montre cette lettre à Louvois, et fait mille de ces folies éclatantes, auxquelles Paris

(1) Mém. de Montpensier.

applaudit, parce que Paris est malin, et dont Versailles se rit, parce qu'elles ne sont pas de nos mœurs.

Le roi lui défendit la cour, ensuite l'exila dans ses terres, et se vit enfin obligé de rendre presque public un amour qu'il vouloit cacher encore. Mr. de Montespan (1) trouva dans les montagnes des Pyrénées beaucoup de créanciers et peu d'approbateurs. Son imagination se calma; il reçut les bienfaits ou les dédommagements de la cour: cent mille écus furent le prix de sa femme, de son silence, de sa lâcheté.

Cependant le roi se reprochoit sa passion pour une femme mariée. Henri IV, se disoit-il souvent, attaquoit du moins une princesse que son époux pouvoit défendre l'épée à la main; et moi, je m'attache à une conquête facile, à une femme dont je puis anéantir le mari d'un coup d'œil. Il voulut s'étourdir sur ce crime, en le consacrant par les bassesses et

(1) Henri-Louis de Pardaillan de Gondrin, marquis de Montespan, fils de Roger-Hector de Pardaillan de Gondrin, marquis d'Antin, chevalier d'honneur de madame la duchesse d'Orléans, fut marié en 1663, et mourut en 1702.

par l'exemple des courtisans. Mais ce scrupule ne le quitta jamais : heureux fruit de ces sentiments de droiture et de probité, dont on avoit nourri son enfance. Madame de Montespan fut souvent abandonnée et reprise. Son regne auroit peut-être été moins long, s'il eût été mieux affermi. La passion de Louis dura quinze ans, parce que des remords fréquents en éteignoient les feux, et que des besoins d'aimer venoient étouffer les remords.

CHAPITRE V.

Mad.e Scaron obtient une pension du roi.

1666. CEpendant madame Scaron sollicitoit le rétablissement de la pension que lui donnoit la reine-mere. On présenta pour elle plusieurs placets, où l'abbé Têtu avoit fait des efforts d'éloquence surprenants. Ces placets, qui commençoient tous par ces mots : *La veuve Scaron supplie très-humblement votre majesté*, fatiguerent enfin le roi, qui dit : « Entendrai-je toujours parler de la veuve » Scaron ? » Ces mots produisirent une expression nouvelle, et l'on dit pendant

quinze jours à la cour : *Il est aussi importun que madame Scaron.*

M. Colbert, à qui elle s'adressa, ne crut point que le titre de veuve d'un homme qui n'avoit fait que rire et souffrir pendant toute sa vie, fût suffisant pour être sur l'état des pensions. M. le grand-aumônier jugea qu'il y avoit des miseres et des vertus plus pressées d'être secourues. Me. de Chalais promit sa protection, mais seulement du bout des levres. Me. de Lyonne dit : *Je verrai, je parlerai*, du ton dont on dit le contraire. Tout le monde lui offrit ses services : personne ne lui en rendit. Ses plus anciens amis ne voulurent plus recevoir une femme, toujours armée d'un placet.

Madame de Richelieu fut la seule qui lui offrit une retraite. Elle regardoit Me. Scaron comme propre à soutenir la réputation du Marais, qui avoit été si longtemps le quartier de la bonne compagnie, et qui commençoit à devenir ce qu'il est aujourd'hui. Me. Scaron refusa. Elle ne vouloit pas plus devoir à la grandeur qu'à l'amour. Elle étoit si indifférente au monde, que le monde lui devenoit indifférent. Son unique ressource étoit l'espoir que les dévots et les malheureux ont en la Providence Divine. Mais dans le dé-

pit que lui causoit l'idée d'être protégée inutilement par Me. de Richelieu, et honteusement par Mlle. de l'Enclos, elle s'écrioit : « Ah ! si j'étois dans la faveur, » que je traiterois différemmeut les malheureux ! »

Dans cet état d'humiliation, l'amour-propre vivoit encore. La réputation s'achevoit. On s'élevoit au dessus des soupçons de foiblesse attachés à la vertu indigente, et si propre à la décourager. L'admiration consoloit de la pitié.

A force de se nourrir de ses malheurs, madame Scaron attendrissoit encore ce cœur, déja si disposé à la compassion. Elle apprenoit à souffrir : science utile dans tous les états. Ses murmures contre la dureté des dispensateurs des graces, étoient une espece d'engagement, pris avec elle-même, de ne leur jamais ressembler. Et le bien qu'on ne lui faisoit pas, préparoit celui qu'elle devoit faire un jour. Ses besoins lui enseignoient l'art de connoître ceux des autres, de les deviner, de les prévenir, de les soulager à propos. Les détails auxquels sa situation l'assujettissoit, lui donnoient l'habitude de cette économie ingénieuse à pourvoir à tout : en un mot, elle acquéroit, en gémissant, ces qualités qui devoient produire des vertus si éclatantes.

La fortune sembla s'adoucir. La princesse de Nemours devint reine de Portugal. Elle aimoit Me. Scaron, et voulut la mener avec elle. Me. Scaron étoit assez malheureuse et assez sage pour que tous les pays lui fussent indifférents. Les conditions furent faites, le jour dû départ fixé. Un heureux incident dérangea ce projet.

Madame Scaron voulut, avant que de partir, être présentée à madame de Montespan. Elle en étoit connue. Mais madame de Montespan, déja en faveur, transplantée dans un monde nouveau, avoit eu tout le temps d'oublier l'hôtel d'Albret. La marquise de Thiange, qui n'avoit pas cessé d'être liée avec elle, présenta volontiers à sa sœur une jeune veuve, qui, *prête à quitter la France, vouloit du moins en voir encore une fois la merveille.* Me. de Montespan que l'encens des courtisans n'avoit pas encore gâtée, fut flattée de ce compliment, et trouva fort mauvais, que la reine de Portugal voulût enlever à Paris Me. Scaron. On lui répondit que la mort de la reine-mere l'obligeoit de chercher hors du royaume un état honnête. Me. de Montespan écoûta, fut touchée d'une misere, qui, avec tant de beauté, prouvoit tant de vertu, demanda un placet, et promit de s'en charger.

Les placets de madame Scaron reparoissent. « Quoi ? s'écria le roi, encore » la veuve Scaron ! « Sire, lui dit madame » de Montespan, il y a long-temps que » vous ne devriez plus en entendre par- » ler ; et il est étonnant que votre ma- » jesté n'ait pas encore écouté une fem- » me, dont les ancêtres se sont ruinés » au service des vôtres ! »

La main qui présentoit ce placet le rendit agréable. Le marquis d'Alincour, qui connoissoit fort-confusément madame Scaron, mais qui devenoit le protecteur de tous les malheureux, parla d'une maniere pressante ; sûr de plaire autant à son maître, en demandant un bienfait pour un autre, qu'il auroit déplu en demandant une grace pour lui-même. La pension fut accordée, et le voyage du Portugal rompu. Mademoiselle de Nemours alla seule faire des crimes et des révolutions à Lisbonne, accuser d'impuissance un roi qui avoit des enfants, et qui n'avoit pu en avoir d'elle, jeter dans une prison celui qui l'avoit placée sur le trône, et épouser son beau-frere avec la permission du pape. Aux premieres ouvertures de son mariage avec l'imbécille dom Alphonse, qu'on assuroit être le plus sot roi du monde ; le duc de Nevers mêlant à ce pro-

pos une question qu'on agitoit sur le prince de Balzac, et le ministre de Bourzeis, avoit dit, en fixant mademoiselle de Nemours: « Le prince ne vaut rien, et le » ministre ne vaut pas mieux. Fort-bien!,, avoit-elle répondu: « j'aurai de l'esprit » pour lui, et celle-là, en montrant » madame Scaron, en aura pour son » ministre. »

Madame Scaron alla remercier M. d'Alincour, qui ne se doutoit pas alors qu'elle deviendroit l'appui des Villeroi, et madame de Montespan, qui n'imaginoit pas que sa destinée fût enchaînée à cette pension, et qu'une femme pénétrée de reconnoissance pour deux cents pistoles de rente, dédaigneroit un jour d'être reine de France.

Elle fut si charmée d'avoir fait du bien à propos, qu'elle voulut présenter madame Scaron au roi. Le roi lui dit: « Madame, je vous ai fait attendre long- » temps; j'ai été jaloux de vos amis: j'ai » voulu avoir seul ce mérite auprès de » vous. » (1)

Madame Scaron se rapprocha du grand

(1) Siecle de Louis XIV. M. de Voltaire dit qu'il tient ce trait du card. de Fleury, qui

monde qu'elle avoit fui. Elle accepta un appartement à l'hôtel de Richelieu, dès qu'elle put l'accepter avec bienséance. Le comte de Guiche, l'homme à la mode, lui rendit des soins, déplut, en fut étonné, fit des propositions, indigna, et fut réduit à des excuses. « Vous êtes, lui dit-il, » la premiere femme qui défende de l'ai- » mer. » D'amant maltraité, M. de Guiche devint ami solide. (1) Je rapporte ceci à regret: je sais que ces vérités sont contraires à mon respect pour un siecle, qui, voyant tous les jours des chûtes si indécentes, ne croira point qu'on ait résisté autrefois à un homme que toutes les femmes se disputeroient aujourd'hui. Eh! si madame Scaron avoit été foible, comment tous ses contemporains auroient-ils cru qu'elle ne l'étoit pas? Que le vice s'enveloppe des plus épaisses ténebres, la vérité les dissipe bientôt. Qu'une femme jeune, aimable, pauvre, soit répandue dans le monde: sa vertu survit quelque-

disoit que Louis XIV, lui avoit fait le même compliment en lui donnant l'évêché de Fréjus. Il est singulier que les mêmes paroles aient été dites par le même prince, à deux personnes qui ont fait la même fortune.

(1) Mst. de Me. de Glapion.

fois à sa réputation, jamais sa réputation à sa vertu. Un témoin oculaire nous apprend quelle étoit celle de madame Scaron. « Outre qu'elle est fort belle, dit-» il, et d'une beauté qui plaît toujours, » elle est douce, reconnoissante, fidelle, » secrete, modeste, intelligente; et pour » comble d'agrémens, elle n'use de son » esprit que pour divertir, ou pour se » faire aimer. Et ce que j'admire d'une » si jeune personne, c'est que les galants » ne sont reçus auprès d'elle, qu'autant » qu'ils sont honnêtes gens; et suivant » cette regle, il me semble qu'elle n'est » pas en grand danger. » Qui peut hésiter entre le chevalier de Méré qui la connoissoit si bien, et Sandras de Courtils, (1) qui ne l'avoit jamais vue?

CHAPITRE VI.

Madame Scaron dévote.

MADAME Scaron, craignant qu'on ne lui attribuât les penchants ou les foiblesses d'un grand monde, parce qu'elle y vivoit, chercha dans une retraite res-

(1) Capitaine françois, retiré en Hollande, auteur de trente libelles contre la cour de Louis XIV.

pectée, un asyle contre les témérités de ces hommes qui, dégoûtés de la coquetterie, s'attachent à la sagesse, et par cet attachement, nuisent du moins à la réputation. Elle fit tout-à-coup connoître par ses discours et par la maniere de s'habiller, qu'elle s'étoit mise dans la dévotion.

En ce temps-là, comme aujourd'hui, la dévotion étoit plus souvent un état qu'un sentiment. Quand on ne tenoit plus à rien, ou par les injures de l'âge, ou par les revers de la fortune, ou par l'irrégularité de la conduite, on entroit dans cet état. On étoit d'un corps; on redevenoit jeune, la réputation se réparoit, la fortune s'adoucissoit. Quand on y entroit avec de la jeunesse, des agréments, de la gloire, on étoit cité comme un prodige de la grace; les dévots faisoient valoir le sacrifice; le monde tenoit compte des prétentions mêmes qu'on n'avoit pas. Mais on s'apperçut que la dévotion ne changeoit pas le cœur, que les dévots prenoiênt pour directeur, un intrigant, et pour confesseur, un imbecille; qu'ils contoient à l'un leurs perfections, et qu'ils taisoient à l'autre leurs péchés; que le dehors étoit réformé, et que l'intérieur n'en étoit que plus vicieux. De l'admiration, on passa à la défiance, et l'on ne traita qu'en trem-

blant avec ceux qui communioient tous les huit jours. Le mépris public acheva de les démasquer. On les vit revenir de leur premiere ferveur au monde, et du monde à leur premiere ferveur, ou se servir de l'extérieur de la piété pour leurs intérêts particuliers. On les appellâ *faux-dévots* : nom énergique ; car quand on est une fois dévot, on l'est en tout et toujours.

Les amis de madame Scaron furent fâchés de son changement. Le monde fut surpris qu'une jeune femme, dont la vie passée n'avoit pas besoin de réforme, se séparât si brusquement de lui ; comme si pour avoir de la piété, il falloit attendre que l'épuisement de l'âge la rendît nécessaire et inutile, et que l'habitude au plaisir en eût ôté le goût.

L'abbé Têtu, qui, à cause de ces vapeurs, dont l'abbé Ruccelai, florentin, avoit porté la mode en France, n'avoit que des quintes de dévotion, lui dit qu'elle avoit confié son ame à un homme trop rigide. Elle avoit pris pour directeur M. l'abbé Gobelin. De capitaine de cavalerie, Gobelin étoit devenu docteur de Sorbone. Il n'avoit quitté le monde que pour faire son salut, et il sentit combien le savoir est dangereux pour un homme qui veut se sauver. Aussi, loin de s'occu-

per à soutenir son titre de docteur par les lumieres que donne l'étude, il ne songea qu'à suivre celles de la grace. Il régla ses mœurs, les assortit à son état, et en embrassa toute la perfection. Il unit le zele d'un prêtre à la franchise d'un soldat, et se fit un nom par sa sévérité. Il poussoit si loin ce qu'on appelle la simplicité chrétienne, qui sert si souvent de masque à l'artifice le plus mondain, qu'on l'auroit souvent pris pour un sot. Il s'avilissoit par humilité, et déraisonnoit par scrupule; dans le fond, très-éclairé et plein de l'esprit de Dieu. Il avoit des défauts dont la piété ne put le guérir, une extrême vénération pour la grandeur, un goût décidé pour les procès, et toutes les défiances d'un esprit inquiet et tracassier. Il plaida, prêcha, et rampa toute sa vie. Madame Scaron, qui ne concevoit pas qu'un ecclésiastique se crût permis l'intérêt le plus léger, lui reprocha souvent cet esprit de chicane, et ne lui pardonna qu'à cause de cet esprit inflexible de justice, qui le forçoit à plaider sans cesse ses parents, ses amis, et peut-être ses pénitents. Quelques ombres au tableau de ce directeur n'empêchent pas que ce ne soit celui d'un saint. (1) Il marchoit tou-

(1) Extrait d'un mémoire de Mad. de L.....

jours vers la perfection, et exigeoit des foibles humains des pas de géant. Ceux qui n'aimoient que le relâchement, l'accusoient d'outrer tout. Il est bien étonnant qu'on ne sache pas encore ce qui est parfait, ou ce qui est ridicule, dans les choses qu'il importe le plus de savoir !

L'abbé Gobelin proscrivoit les plaisirs les plus innocents, vouloit une vie toujours mortifiée, et croyoit qu'il est plus sûr de détruire les passions que de les régler. Ces commencements furent pénibles. L'abbé faisoit sans cesse le procès à madame Scaron sur ses restes de goût pour le monde. On la desiroit par-tout ; elle étoit de tous les plaisirs, et M. Gobelin vouloit qu'elle ne fût qu'à Dieu. Elle s'habilloit fort simplement : cette simplicité étoit élégante ; et M. Gobelin voyoit du luxe dans cette élégance. « Mais, monsieur, lui disoit-on, ce ne sont que des étoffes communes, linge uni, étamine du Lude, point de dentelles, des rubans noirs. Cela est vrai, répondit-il ; mais je ne sais ; quand vous vous mettez à genoux, je vois tomber avec vous, ma très-honorée dame, une grande quantité d'étoffe à mes pieds, qui a si bonne grace, que je trouve à cela quelque

» chose de trop bien. » (1) Elle avoit de la répugnance aux menues patiques, peut-être parce qu'elle ne croyoit encore qu'imparfaitement aux menus dogmes; et M. Gobelin exigea qu'elle entendît deux messes par jour, et se conformât aux idées reçues sur les chapelets et les images. « Je » devrois, disoit-il, vous donner pour » pénitence, d'aller baiser toutes les dé- » votions et images qui sont dans l'église. » Il ne le fit pas: mais, disoit-elle de- » puis, s'il me l'eût ordonné, j'aurois » obéi, quoique sûre que tout le monde » se seroit moqué de moi, et lui le pre- » mier. »

Pour vaincre l'extrême passion qu'elle avoit pour l'esprit, il voulut qu'elle se rendît ennuyeuse en compagnie. Mais on ne quitte point son esprit comme son épée. Madame Scaron ne pouvoit obtenir d'elle-même une absurdité. Cependant elle vouloit obéir : elle prit le parti de ne plus parler ; ses amis l'en raillerent ; l'abbé Têtu lui dit que l'abbé Gobelin n'entendoit rien à diriger, et qu'elle partageroit bientôt ses ridicules. Elle s'obstina; mais voyant qu'elle faisoit bâiller les autres, et qu'elle

(1) Mst. de Mlle. d'Aumale.

bâilloit elle-même, son esprit prit son essor, et peu s'en fallut qu'elle ne laissât-là le dévot et la dévotion.

Son ame s'attiédit tellement dans ces exercices, qu'après avoir obéi à tout, elle parvint à douter de tout. Rien ne nuit plus à la religion que le fanatisme ; et la superstition fait peut-être autant d'indifférents que le libertinage. Madame Scaron plutôt persécutée que redressée dans ses goûts, ne voyoit point arriver ces délices que l'abbé Gobelin lui avoit prédites, et qui naissent du sacrifice volontaire qu'on fait de soi-même, et non du sacrifice forcé. Sa répugnance augmentoit avec sa soumission. Enfin elle prit pour des chimeres ces vérités mystiques qui la fatiguoient, sans la dédommager. La messe, cet acte de religion qu'un chrétien encore tout dégoûtant des ordures du vice, fait avec le plus scrupuleux empressement, la messe lui parut inutile. « Je lui ai ouï » dire, rapporte mademoiselle d'Aumale, » que sans le monde qui l'auroit blâmée, » elle auroit volontiers passé les diman- » ches sans y aller. »

L'abbé Gobelin ne comprit pas que la vraie religion, grande et majestueuse par-tout où les hommes ne lui ont pas communiqué la petitesse de leur ame,

tend à perfectionner en nous l'usage des dons de la nature, et non à en détruire l'existence; et que la foi a sans doute assez d'exercice dans ses dogmes utiles, supérieurs à la raison, sans la charger encore de pratiques frivoles qui y sont contraires. Cependant il modéra sa sévérité, et permit enfin à madame Scaron d'avoir de l'esprit.

Ce goût la mit mal avec madame de la Faïette, qui voyoit avec chagrin sa cour déserte, tandis que celle de madame Scaron grossissoit tous les jours. Madame de la Faïette vouloit tenir la place de la marquise de Sablé, la même, dont on a des pensées morales qu'on ne lit plus, et qu'on devroit savoir par cœur. Elle ne put s'y soutenir. Madame de Sablé avoit cet esprit de tous les états, nécessaire à toute femme qui reçoit une compagnie qu'elle ne choisit pas. La jeune noblesse se rendoit à son hôtel, y prenoit le ton des honnêtes gens, et acquéroit un titre pour entrer dans le monde avec agrément. Madame de la Faïette, avec plus de talents, n'avoit point ce liant qui rend le commerce aimable et solide. Mille agréments dans ses écrits, peu de graces dans le propos. Elle étoit trop impatiente, tantôt caressante, tantôt impérieuse; avec cela

elle exigeoit des respects infinis, et y répondoit souvent par des hauteurs. Sa maison fut bientôt abandonnée malgré le duc de la Rochefoucault, qui s'y consoloit d'une goutte qui ne le quittoit jamais, et d'une physionomie qui déplaisoit au roi; et malgré tout son esprit, qui consistoit principalement dans des pensées justes, revêtues d'expressions familieres, et même proverbiales, de temps en temps, relevées par une élegance singuliere. Me. de la Faïette s'en prit à madame Scaron, à qui elle fit bien payer depuis (1) la gloire d'avoir été plus aimable et plus estimée qu'elle.

L'abbé Gobelin se servit du dégoût que sa pénitente prit alors pour ces sociétés, où il est si doux de régner, et si difficile de régner en paix, pour reprendre sa conversion. Elle s'y prêta, et se distingua si fort pour sa régularité, qu'elle acheva la réputation de M. Gobelin.

Par ses conseils, elle se retira à la rue des Tournelles, d'où elle alloit souvent aux Filles-Bleues, où elle fut fort-estimée de la maréchale de Rantzau, qui y avoit

(1) Voyez ses mémoires de la cour de France: elle y rabaisse l'utilité de l'établissement de Saint-Cyr.

pris l'habit, et de madame de Saint-Bazile, femme d'une grande piété, qui y faisoit des retraites fréquentes.

Dans cette solitude, d'où l'ennui tenta cent fois de la chasser, elle s'appliqua fort à la lecture. Coulanges lui choisissoit les meilleurs livres, et lui envoyoit les nouveautés dignes d'attention. Son esprit se nourrissoit de tout ce que le siecle avoit de plus ingénieux et de plus sage. Les romans ne lui plurent jamais, quoique mademoiselle de Scuderi lui plût beaucoup. Les livres de morale et d'histoire étoient préférés à tout ; et parmi ceux-là, l'histoire d'Elisabeth, la vie de St. Louis, et ce Plutarque, qui est de tous les âges et de tous les goûts.

Fin du Tome premier.

TABLE DES MATIERES

Contenues dans ce Tome Ier.

A

B.

D.

E.

F.

G.

H.

J.

L.

P.

R.

S.

V.

Fin de la Table des Matieres du Tome I.



